

Longue séance de nuit au conseil des ministres sur le statut de SIDBEC

Aciérie: vers une société contrôlée par l'Etat

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — A moins que le premier ministre ne fasse du statut actuel de Sidbec une question de confiance, il semble que la majorité des membres du cabinet obtiendra que la sidérurgie québécoise devienne une entreprise d'Etat, ou, du moins, une entreprise sur laquelle l'Etat aura un contrôle efficace, et déterminant.

Les ministres se sont réunis à quatre heures, hier après-midi, pour quitter la salle du conseil à six heures et quinze minutes. La séance devait reprendre une heure plus tard pour se terminer vers la fin de la soirée. Le cabinet se réunira à nouveau à neuf heures, ce matin.

A six heures et quinze, hier soir, à sa sortie de la salle du conseil exécutif, le premier ministre n'était pas, comme on dit, d'humeur jasnante.

Aux courtoisies parlementaires qui le pressaient de questions, M. Lesage s'est contenté de répondre: "Nous avons un

agenda très chargé, nous commencerons comme ça nous le dit et nous n'avons pas d'affaire à le dire".

Le premier ministre avait demandé à tous les membres de son cabinet d'être présents aux séances d'hier. Le ministre des transports et communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain a même dû contremander une causerie qu'elle devait prononcer, hier soir, dans son comté.

Le seul absent, hier après-midi, était le ministre des terres et forêts, M. Lucien Cliche, qui était sans doute retenu dans son lointain comté d'Abitibi-Est. Du moins, s'il était présent les courtoisies parlementaires qui ont envahi l'antichambre de la salle du Conseil exécutif, avant la séance, ne l'ont pas vu.

Le premier arrivé fut le ministre du revenu, M. Eric Kierans, un des principaux partisans d'une sidérurgie d'Etat. Il est sorti de la salle du conseil comme il y était entré: le sourire aux lèvres.

Le président de Sidbec, M. Gérard Filion, n'a pas assisté à la séance d'hier après-midi. Il était à Montréal pour l'inauguration d'une usine de contre-plaques, SOGEFOR, une entreprise de la Société générale de financement dont il est encore directeur général.

Le président de SIDBEC a-t-il préparé pour les membres du cabinet un document où il énumère les conséquences qu'aurait le changement du statut administratif de la sidérurgie?

Un tel document existe sans qu'on sache trop d'où il provient. On peut y lire, par exemple, que la nationalisation de SIDBEC aurait comme conséquence d'éloigner de cette entreprise capitaux et techniciens du domaine privé. On y soutient également qu'advenant la modification du statut de SIDBEC, plusieurs administrateurs ne seraient plus intéressés à participer à la gestion de cette entreprise.

Il est douteux, de l'avis de plusieurs, que MM. Peter Thompson, Pierre Gendron et Gérard Plourde aient encore leur place dans une sidérurgie d'Etat.

Quant à M. Gérard Filion, c'est un grand point d'interrogation. Accepterait-il d'être président d'une entreprise d'Etat ou d'une entreprise contrôlée par l'Etat?

Nul ne le sait. M. Filion, dans le document évoqué plus haut, n'aurait cependant rien écrit qui fût de nature à laisser entendre qu'il quitterait son poste de président de SIDBEC dans l'hypothèse d'un changement de statut de cette société.

Il semble que ce soit là que se situe le véritable conflit. Le gouvernement a créé la Société générale de financement: il y participe, mais n'y exerce aucun contrôle effectif. M. Filion n'a-t-il pas dit, à quelques reprises, que la SGF n'était pas une œuvre de charité, qu'elle avait des comptes à rendre à ses actionnaires et qu'elle n'avait pas à se substituer au gouvernement pour certaines décisions de politique économique pouvant entraîner des coûts accrus qui n'entraient pas dans les calculs d'une entreprise devant obéir à des impératifs de rentabilité?

Voir page 8: SIDBEC

La Pravda: les Canadiens sont mécontents de leur politique internationale

MOSCOU — Dans une dépêche émanant de son correspondant à Ottawa, l'organe du parti communiste La Pravda signale que la politique étrangère du Canada provoque de plus en plus de mécontentement dans notre pays.

Le correspondant M. V. Ozerov souligne qu'on persiste à réclamer aux Communies un débat général sur la politique internationale du Canada, au sujet notamment du Vietnam et de la république Dominicaine.

"Le public, écrit-il, ne veut plus se contenter de vagues réponses et exige des explications plus cohérentes de l'appui inconditionnel du gouvernement à la politique américaine au Vietnam".

Selon le correspondant, l'intervention armée des USA dans les Caraïbes a pris les milieux politiques canadiens par surprise et semé la confusion chez eux, cependant que les citoyens s'expliquent mal le "silence obstiné" des dirigeants.

Il souligne enfin que le refus du Canada de participer à l'OECE lui permet d'adopter une politique indépendante. "Naturellement, ajoute-t-il, le public veut connaître le point de vue de ses gouvernements".

Par ailleurs, à Ottawa l'attaché de presse de l'ambassade soviétique M. Vladimir Grigorievitch a convoqué une conférence de presse hier pour se plaindre qu'il est talonné par

Voir page 8: La Pravda



Fulton: ne pas imposer la formule FF au Québec

QUEBEC — L'un des principaux artisans de la formule pour la modification au Canada de la constitution canadienne, M. David Fulton, estime qu'il aurait peut-être lieu d'apporter des changements à cette formule. "Je reconnais volontiers que des changements seront peut-être nécessaires," a déclaré l'ex-ministre fédéral de la justice dans une causerie qu'il prononçait à Québec hier. "Ceci est d'autant plus vrai que la formule est déjà vieille de quatre ans," a-t-il ajouté.

Le conférencier a déclaré que la formule Fulton-Favreau de 1964 est "fondamentalement la même que celle de 1961," et il a rappelé qu'en 1961, lorsqu'elle fut présentée pour la première fois à des conférences fédérales - provinciales, elle avait provoqué un "accord presque unanime".

"Par la suite, après avoir subi quelques modifications mineures de phraséologie", la formule "obtient l'accord unanime de toutes les provinces".

C'est au cours d'une conférence fédérale-provinciale qui a eu lieu en octobre 1964 que les gouvernements de toutes les provinces et du Canada ont

fait l'unanimité sur la formule, qui prévoit la canadiannisation de la constitution canadienne et arrête une procédure d'amendement.

Faisant état des "vives controverses" auxquelles la formule F-F a donné lieu "non seulement au Québec mais à travers le pays", l'ex-ministre fédéral de la Justice, également ex-chef du parti conservateur de la Colombie-Britannique, qui a annoncé son intention de revenir à la politique fédérale, a déclaré que la "formule" ne sera applicable que si elle est "le fruit d'un accord unanime".

"Si, après mûre réflexion, a-t-il dit, le Québec a des doutes sur la formule; il est mauvais de vouloir la lui imposer de force. La solution doit représenter un accord, accord qui sera atteint à la suite de réunions et de négociations".

M. Fulton, qui a prononcé toute sa causerie dans un fran-

çais impeccable, a souligné encore que "c'est au Québec et non à David Fulton de décider si la formule est bonne ou mauvaise pour le Québec".

M. Fulton a dit qu'un "commun dénominateur" entre l'Ontario et les provinces est une nécessité vitale si l'on veut sauvegarder l'unité du pays.

"Je voudrais inciter tous les Canadiens, dans toutes les régions du pays, à ne pas limiter leur esprit à leur propre province, mais à ouvrir leurs yeux sur un ensemble qui s'appelle le Canada," a-t-il dit.

M. Fulton qui consacre toutes ses énergies à la relance du parti conservateur a déclaré qu'il se propose comme objectif immédiat de reprendre son fauteuil de Kamloops aux Communies.

Il a fait allusion aux déchirements qui ont affecté le parti, dont notamment la démission du député de Trois-Rivières.

Voir page 8: Fulton



Le gouvernement donne suite à deux recommandations du COE:

- création d'un Conseil de recherche du Québec
- création d'un Centre de recherche industrielle

par Jean-V. DUFRESNE

Le ministre du commerce et de l'industrie, M. Gérard-D. Lévesque, a annoncé hier à Montréal la création d'un Conseil de la recherche scientifique et d'un centre de recherche industrielle. La nouvelle a été accueillie avec enthousiasme par les membres de l'Institut de chimie du Canada, qui tiennent leurs assises dans la métropole, et par ses membres francophones notamment qui réclamaient la création de tels organismes depuis déjà une trentaine d'années.

Les modalités du projet, mode de financement, établissement des structures, seront annoncées lors de l'étude des crédits du ministère à l'Assemblée législative, mais M. Lévesque a pris le soin de signaler que "le gouvernement du Québec a décidé en principe de procéder dès cette année".

A la suite des recommandations du conseil d'orientation économique, a dit M. Lévesque, le gouvernement pense que le temps est venu de bâtir des structures permanentes pour:

- l'élaboration d'une politique de recherche scientifique au Québec
- l'assurance d'une meilleure liaison entre la recherche pure et la recherche appliquée
- la coordination des travaux effectués présentement dans les organismes gouvernementaux, les universités, les laboratoires privés
- l'assistance à la promotion de la recherche dans tous les secteurs
- la coordination "interdisciplinaire", en vue d'assurer l'unité de la science dans ses diverses manifestations.

Le vaste projet trouve son origine dans une réunion tenue en octobre l'année dernière par le Conseil d'orientation économique, présidée par M. Paul Normandeau, directeur industriel de la SGF.

Un premier rapport fut soumis en février cette année, un deuxième en avril, qui conte-

Voir page 8: Création

La pire défaite des troupes de Saïgon: 400 tués ou disparus

SAIGON — Attaquant avec des effectifs très importants dans la région de Quang Khai, au Centre-Vietnam, les forces du Vietcong ont infligé aux troupes gouvernementales sud-vietnamiennes leur pire défaite depuis le début des hostilités. Selon des bilans provisoires et officieux, 400 militaires vietnamiens ont été tués ou sont portés disparus. Lundi, dès que les forces aériennes et sud-vietnamiennes ont pu intervenir pour porter secours aux trois bataillons accrochés par le Vietcong, celui-ci a immédiatement rompu le combat pour

disparaître dans les montagnes et la jungle. On ignore le bilan des pertes rebelles. Un porte-parole américain a, d'autre part, déclaré hier après-midi que le gouvernement de Saïgon n'avait jamais demandé le secours d'un bataillon de "marines", mais simplement d'un bataillon de réserve de fusiliers-marins sud-vietnamiens et a ajouté que l'opération de Quang Khai ne devait pas être considérée comme le début de l'offensive de la mouson des forces rebelles.

On est resté avec 65 hommes, l'autre à 135 rescapés.

Le porte-parole américain a indiqué que l'opération sud-vietnamienne était du type "recherche et destruction" et que l'un des bataillons qui y participaient était une unité de Rangers, troupes d'élite sud-vietnamiennes. Deux autres bataillons envoyés en renfort de Danang et de Saïgon n'ont jamais pu établir le contact avec l'ennemi.

Sur 600 hommes, 400 ont été tués au combat, blessés ou faits prisonniers. Un bataillon américain a également disparu.

OTAN: Washington propose un "directoire" élargi

PARIS — Il n'y a pas eu de confrontation directe des différentes conceptions stratégiques au cours de la séance d'hier du Conseil atlantique. Mais les exposés des huit ministres qui sont intervenus sur le rapport du comité des plans de défense qui leur était soumis, reflétaient les conceptions de chacun d'entre eux.

La seule idée nouvelle émise au cours de cette séance, a été la proposition faite par M. Robert McNamara de créer un comité composé de quatre à cinq ministres de la défense, y compris celui des Etats-Unis. Le secrétaire américain à la défense n'a pas énuméré les autres, mais il s'agit vraisemblablement de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, auxquels viendraient peut-être se joindre, soit l'Italie, soit un délégué des puissances non représentées.

Ce comité, examinerait le problème de la puissance nucléaire de l'OTAN, particulièrement sous l'angle de l'utilisation et de la décision d'utiliser l'arme en tenant compte des facilités actuelles de communications. Ce n'est pas le directeur proposé par le général de Gaulle en septembre 1958, mais il lui ressemblerait fort en y ajoutant l'Allemagne.

Le secrétaire à la défense des Etats-Unis veut être pragmatique pour ce qui est de l'établissement des objectifs de forces de l'OTAN. La mise au point du plan quinquennal de l'OTAN, de 1966 à 1970 pourra être difficile. Si l'on y parvient, peut-être pourrait-on préciser tous les ans les forces dont l'OTAN aurait besoin, en tenant compte des ressources des pays membres et sur la base des effectifs déjà existants en 1965, quitte à améliorer leur équipement.

M. McNamara rejoint l'idée centrale exposée par le mini-

Voir page 8: OTAN

on est resté avec 65 hommes, l'autre à 135 rescapés.

Le porte-parole américain a indiqué que l'opération sud-vietnamienne était du type "recherche et destruction" et que l'un des bataillons qui y participaient était une unité de Rangers, troupes d'élite sud-vietnamiennes. Deux autres bataillons envoyés en renfort de Danang et de Saïgon n'ont jamais pu établir le contact avec l'ennemi.

Migs dans le ciel

D'autre part, un raid contre le dépôt de munitions de Hoa An, à 65 milles au sud de Hanoi, a été effectué hier par 16 "thunderchiefs" de l'aviation américaine. Les pilotes de ces appareils ont aperçu deux escadrilles de quatre "migs" au cours de leur mission. Les appareils américains venaient de déverser trente-cinq tonnes de bombes sur leur objectif pendant vingt-cinq minutes lorsque les avions de protection ont aperçu les huit appareils nord-vietnamiens.

Les avions US se mirent alors en position pour pouvoir attaquer les appareils communistes mais ceux-ci refusèrent l'engagement et repartirent vers le nord.

Depuis le 4 avril, date à laquelle deux appareils américains ont été abattus par des migs nord-vietnamiens au-dessus de leur objectif, à 110 kms au sud d'Hanoi, aucun appareil communiste n'avait été aperçu.

Deux autres raids ont eu lieu hier après-midi contre le Nord-Vietnam, au cours desquels les appareils américains

ont essayé un feu particulièrement intense de la part de la D.C.A. communiste.

Au cours de l'un des deux raids, les appareils US ont lâché dix tonnes de bombes sur le pont de chemin de fer situé près de Thanh Hoa, à 70 milles au sud d'Hanoi.

Enfin, on signale l'entrée en ligne de forces nord-vietnamiennes, estimées à deux bataillons, aux côtés des éléments vietcong. Ils seraient intervenus dans l'action de

Voir page 8: Vietnam

St-Domingue: vers un accord?

SAINT-DOMINGUE. — M. Antonio Mayobre, représentant personnel de U Thant à St-Domingue, qui s'est entretenu successivement avec le colonel Caamaño et le général Imbert Barrera, a quitté hier soir l'île dominicaine pour San Juan de Porto Rico. Il rencontrera aujourd'hui l'ancien président Juan Bosch à qui il soumettrait la liste d'un gouvernement de coalition sur lequel les deux factions seraient prêtes à s'entendre. M. Mayobre se rendra ensuite à New York.

M. Antonio Guzman dont le nom est le plus fréquemment cité comme président de ce gouvernement, aurait exprimé sa satisfaction à la suite du discours prononcé par le président Johnson à l'université de Baylor (Texas). De source proche de M. Guzman, on s'attend à une évolution favorable

du problème politique qui pourrait aboutir prochainement — on dit même heures à l'annonce d'un accord final sur la constitution du gouvernement de coalition.

Les négociations pichent cependant sur la personnalité à qui serait confiée la défense nationale, au sein de cet éventuel gouvernement de coalition.

D'autre part, le général Barrera a formellement nié qu'il ait accepté d'abandonner le Palais national. Cet immeuble se trouve dans le secteur caamaniste et malgré le cessez-le-feu, des fusillades sporadiques éclatent dans le périmètre du Palais national.

Pour sa part, le colonel Caamaño a déclaré au cours d'une conférence de presse

qu'un référendum ayant pour objet de permettre au peuple dominicain de se prononcer sur son avenir ne pourrait intervenir qu'après la remise en vigueur de la constitution de 1963 pour laquelle nous combattons".

Le président du "gouvernement" constitutionnel entend ainsi répondre à la suggestion formulée la veille par M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain.

Toujours en tenue de combat kaki, toujours son inséparable pistolet mitrailleur au poing, Francisco Caamaño avait à ses côtés M. Hector Armero, son garde du corps nu-méro un, qui lui tient lieu également d'interprète et qui est aussi le ministre de l'intérieur du "gouvernement".

Voir page 8: St-Domingue

Grève d'un jour des ingénieurs du gouvernement provincial

de notre envoyée spéciale, Evelyn GAGNON

DRUMMONDVILLE — Les ingénieurs syndiqués du gouvernement provincial ont décidé hier au cours d'une "journée d'étude" d'entreprendre, de concert avec les autres syndicats de fonctionnaires, une campagne intensive en vue d'obtenir que la nouvelle législation du travail dans la fonction publique soit adoptée dès la présente session.

Environ 240 ingénieurs prenant part à cette "journée d'enseignement" d'un jour qui avait pour but de faire le point des relations du syndicat avec le gouvernement et d'étudier les répercussions de la grève de l'Hydro sur l'avenir du syndicat des ingénieurs du gouvernement.

A la fin d'avril, les ingénieurs du gouvernement avaient menacé de déclencher une grève si le gouvernement ne les reconnaissait pas avant le 14 mai. Ils ont toutefois accepté, conformément à l'invitation que leur a faite M. Lesage le 11 mai, de discuter leurs problèmes avec le comité des relations du travail dans la fonction publique. Ce comité, formé de sept représentants du gouvernement et sept des syndicats de fon-

ctionnaires (dont un de l'association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé et un du syndicat des ingénieurs) a été formé au début de l'année et il avait tout d'abord été prévu qu'il remettrait son rapport le 1er avril. Mais son mandat a été reconduit à deux reprises et prend fin aujourd'hui.

Les membres du comité n'ont pas pu se mettre d'accord sur un rapport conjoint et conséquemment le cabinet sera saisi de deux séries de recommandations, l'une venant des représentants du gouvernement, l'autre des représentants syndicaux.

Ce qui inquiète les ingénieurs, c'est que le rapport des représentants gouvernementaux recommande que les syndicats de fonctionnaires "professionnels" ne puissent s'affilier à une centrale ni avoir juridiction sur aucun poste assimilable à la direction ("gerance") au sens du code du travail, de même qu'aucun poste de caractère "confidentiel".

Le président du syndicat des ingénieurs du gouvernement, M. André Marcoux, a fait valoir hier qu'en voulant soumettre les membres des professions, et donc les ingénieurs, à l'esprit du code du travail, les représentants du gouvernement adoptent

la même attitude limitative qui a provoqué la grève des ingénieurs de l'Hydro Québec. M. Marcoux, de même que M. Yvan Brunet, président de la Fédération des ingénieurs (CSN) et M. Jean-Paul Geoffroy de la CSN, conseiller technique des syndicats d'ingénieurs, ont d'ailleurs fait valoir que l'avenir des syndicats d'ingénieurs se jouait dans la grève de l'Hydro. Les ingénieurs du gouvernement ont exprimé leur entier appui à leurs collègues de la société gouvernementale et participeront au fonds de grève créé par la Fédération.

Quant aux problèmes propres aux ingénieurs de la fonction publique, les syndicats ont donné hier à leurs dirigeants le mandat d'entreprendre le débat public et... d'utiliser tous les moyens nécessaires, tels que conférences de presse, communiqués dans les journaux, journées d'études, etc., pour révéler l'opinion publique et faire connaître les aspirations des ingénieurs. De plus, les ingénieurs syndiqués recommandent à leur exécutif de se concerter avec les autres syndicats de fonctionnaires en vue d'obtenir une législation du travail dans la fonction publique dès la présente session.

Incendie d'un hôtel de ville

EAST-BROUGHTON. — Un violent incendie a ravagé de fond en comble l'hôtel de ville de East-Broughton Station, dans le comté de Beauce.

Le garage municipal, situé à l'arrière de l'édifice de deux étages, a également été la proie des flammes. Selon le secrétaire de cette municipalité, M. Fernand Nadeau, les pertes sont de l'ordre de \$150,000.

Leblanc est acquitté du meurtre d'un vieillard

QUEBEC. — Jean-Guy Leblanc, un célibataire de 33 ans, de Victoriaville, a été acquitté, d'une accusation de meurtre qualifié, devant le juge Paul

Miquelon, des assises de Québec.

Leblanc était accusé de meurtre d'Henri Denault, 69 ans, cultivateur vivant seul à Arthabaska et trouvé mort à la suite de l'incendie de sa maison, le 18 mars 1963.

Le jury a délibéré plus de 90 minutes avant de faire connaître sa décision.

Incendie dans un fourgon

SAINT-APOLINAIRE. — Des sacs de courrier qui se sont enflammés en tombant sur une source de chaleur semblent être à l'origine de l'incendie qui a ravagé le wagon à bagages d'un convoi de voyageurs du Canadien National allant de Montréal à Halifax,

samedi matin, près de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière.

Le préposé aux bagages, M. Joseph-Albert Boulanger, 54 ans, de Lauzon, a subi des brûlures aux mains et à la figure, qui ont nécessité son hospitalisation.

Promenade tragique d'une fillette

SHERBROOKE. — Une fillette âgée de 8 ans, Louise Provencier, est morte à l'hôpital de Sherbrooke, où elle avait été transportée samedi soir. L'enfant marchait sur les fondations de béton de la nouvelle usine de filtration, lorsqu'elle a fait une chute d'une hauteur de 15 pieds, se fracturant le crâne.

Faits divers**Cinquante personnes ont péri accidentellement durant le week-end**

Au moins 50 personnes sont mortes accidentellement au pays au cours de la fin de semaine, dont 32 dans des accidents de la circulation. Un relevé de la Presse Canadienne allant de 6 heures vendredi soir jusqu'à minuit dimanche indique que, de plus, 12 personnes se sont noyées, trois ont péri dans des incendies et trois autres dans divers accidents.

L'Ontario et le Québec ont enregistré 15 et 16 accidents mortels respectivement. Treize personnes sont mortes sur les routes, sept se sont noyées

et un adolescent a succombé à une blessure causée par une carabine.

Sept personnes ont perdu la vie en Colombie-Britannique, dont cinq dans des accidents de la route et deux dans des incendies. L'Alberta a enregistré six victimes, trois sur les routes, deux noyades et une victime d'incendie.

La Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ont rapporté chacune une victime de la circulation tandis que le Manitoba a rapporté une noyade. Trois personnes sont mortes au Nouveau-Brunswick, deux sur les routes et une fillette qui a suffoqué.

Il n'y a pas eu d'accident mortel à Terre-Neuve ni à l'Île du Prince-Édouard.

Energique gérant de banque

ST-LAMBERT. — Deux ca-goullards armés, en plus de recevoir une chaude réception, n'ont pu rien emporter, tôt hier, lorsqu'ils ont tenté de cambrioler une succursale de la Banque provinciale du Canada dans un village du comté de Lévis, près de Québec.

Le gérant de la banque, M. Fernand Zoutin, a blessé au dos, d'un violent coup de bane de bois, l'un des deux hommes.

Les deux individus ont réussi quand même à prendre la fuite mais la police garde sous sa surveillance un jeune homme retrouvé quelques heures plus tard dans un hôpital de Québec.

La police a trouvé à la porte de l'hôpital l'automobile que les deux hommes auraient utilisée.**Il avait truqué les élections**

SAINT-JEROME. — Un homme de 42 ans, demeurant près de Sainte-Thérèse, M. Armand Garand, a été condamné à \$1,000 d'amende ou, à défaut de paiement, à une peine de neuf mois de prison à la suite d'une illégalité commise lors de la dernière élection partielle provinciale tenue dans le comté de Terrebonne, le 18 janvier dernier. Garand s'est reconnu coupable d'avoir empêché certaines personnes d'exercer leur droit de vote et d'avoir incité d'autres personnes à voter à leur place.

CARRIÈRES et PROFESSIONS**MONITEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE**

Pour camp de vacances du 20 juin au 20 août. Écrire en mentionnant curriculum vitae à :

Norman Nadeau, Directeur,
Ranch Massawippi Inc.,
3354 Maplewood, Apt. 32,
Montréal 26.

**ALBERTA
PROFESSEURS DEMANDÉS**

Le comté de Vermilion River No 24 demande deux professeurs d'école secondaire "français" (avec expérience dans d'autres domaines).

Les candidats intéressés doivent s'adresser à :

M. H.G. Sherk,
Directeur des écoles
Kittscoy, Alberta.
Tél.: 840-2288

SPECIALISTES DE LA CLASSIFICATION ET DE L'ADMINISTRATION DES TRAITEMENTS

MINISTÈRE DE L'ÉTAT — OTTAWA

TRAITEMENTS JUSQU'À \$10,700

Diplômés d'université ayant une expérience connexe en vue de travaux d'appréciation d'emplois comportant l'analyse d'emplois, la rédaction de description d'emplois et la mise au point de régimes de classification et de rémunération.

On tiendra compte des demandes des candidats ayant fait des études secondaires au complet et qui possèdent une expérience appropriée.

Présentez SANS DELAI votre demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4 et rappelez le numéro de concours 65-1900-D2.

T.M. MORAN & ASSOCIATES LTD.

Conseillers en personnel administratif

GERANT D'UN CENTRE DE DISTRIBUTION

LA COMPAGNIE: Une firme internationale se spécialisant dans les articles de bureau et machines à comptabilité désire organiser un centre de distribution et d'entreposage à Montréal pour desservir l'est du Canada.

INSTRUCTION: Diplôme universitaire. Doit être bilingue et posséder un diplôme en commerce ou en comptabilité.

EXPERIENCE: Aptitude à la direction. Vaste expérience dans la comptabilité, le contrôle du prix de revient et de l'inventaire, systèmes et méthodes, de l'expérience dans le traitement électronique des statistiques serait préférable, et une bonne connaissance de l'expédition et de l'entreposage serait un atout.

REMUNERATION: Jusqu'à \$12,000 par année plus avantages sociaux.

Téléphones ou écrire à :

D. Moran

76 ouest, avenue St-Clair,
Toronto 7, Ontario

Code 416
924-9605

Jeune C.A. ou stagiaire de 4è ou 5è année demandé pour bureau de Comptables Agréés. Excellentes chances d'avancement.

Ecrire à : CASE 1285, LE DEVOIR

HOPITAL ST-JEAN-DE-DIEU

cherche des techniciens (nes) enregistrés en RADIOLOGIE MÉDICALE TECHNOLOGIE MÉDICALE

Bonnes conditions de travail. Echelle de salaire approuvée par le Ministère de la Santé. Reconnaissance des années d'expérience. Bénéfices marginaux avantageux.

S'adresser au :

SERVICE DU PERSONNEL
254-8381

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES**Professeurs demandés**

Spécialités: Religion, Français, Anglais, Mathématiques, Sciences, Histoire, Matières commerciales, Education physique.

Adresses toute demande à :
La Direction Générale des Écoles,
33, rue St-Vincent,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.
Tél. Région 819 326-0333

DIRECTEUR DE PUBLICITE

Une importante entreprise de service public ayant son bureau principal à Montréal recherche un directeur de la publicité suffisamment compétent pour concevoir et mettre à exécution, en collaboration avec le service des ventes, diverses campagnes de publicité et de promotion.

L'homme qui occupera ce poste doit être doué d'une bonne imagination créative, capable de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles, âgé de moins de 45 ans et, autant que possible, diplômé d'une université.

Il doit également avoir acquis 5 ans d'expérience au moins en publicité, soit au service d'une entreprise industrielle, soit à l'emploi d'une agence de publicité.

Cette intéressante situation présente un véritable défi intellectuel. Celui qui en sera le titulaire sera bien rémunéré et jouira d'une gamme complète de bénéfices marginaux.

Les candidatures seront tenues strictement confidentielles.

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CO.
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué.
Téléphone : 866-0863

PERSONNEL TECHNIQUE**Architecte**

Il aura la responsabilité de voir à toutes les étapes des travaux préliminaires à la construction ou à la modification de divers immeubles jusqu'à la mise en chantier et agira comme agent de liaison entre le Service de la construction et les architectes, ingénieurs et spécialistes de l'extérieur.

Le candidat doit avoir au moins deux ans d'expérience dans la préparation de plans et devis et une bonne connaissance des règlements concernant l'architecture et la charpente d'édifices publics.

Préposé aux emplacements

Ses responsabilités couvrent les domaines suivants: sélection d'emplacements, expropriation, acquisition, contrats de démolition, libération des emplacements, estimation, conditions de location, administration des biens-immeubles.

Le candidat doit être préférentiellement un diplômé en génie avec au moins cinq ans d'expérience en travail d'appentage, en évaluation, en estimation et en acquisition d'immeubles et dans l'administration de biens-immeubles.

Ingénieur

Équipement mécanique et électrique

Responsabilités: examiner des devis d'équipement mécanique et électrique, surveiller le travail d'installation. Qualifications: être diplômé en génie électrique ou mécanique. Au moins deux ans d'expérience dans le domaine.

Excellentes conditions de travail, salaire selon la compétence.

Ecrire à :

Case postale 1286, Le Devoir.

CONSEILLERS FINANCIERS

\$10,900 - \$12,300

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE OTTAWA

Les bacheliers en commerce et les sociétaires, à la suite d'un examen écrit, d'une association reconnue de comptables professionnels, ayant plusieurs années d'expérience en gestion financière, sont invités à présenter une demande.

FONCTIONS:

- analyser des questions financières soulevées par divers travaux
- préparer des études sur les aspects financiers des programmes
- faire des analyses comparatives sur l'efficacité de la gestion
- améliorer les communications internes concernant les données financières.

Pour obtenir renseignements et formules de demande, écrire SANS DELAI à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4 et demander la circulaire 65-663.

5 DESSINATEURS 5

- Un doit être expérimenté dans la production en série.
- Trois doivent être expérimentés dans le métal en feuilles.
- Un doit être expérimenté dans la tuyauterie industrielle.

Se présenter à :

2087 Guy, Montréal
SHEET METAL LTD.
M. John Colford

SPECIALISTE DES MOYENS ET DES TAUX DE RÉCLAME

(Chef, Section de la réclame)

\$8,610 - \$10,050

DIRECTION DES ACHATS REGIONAUX
Ministère de la Production de Défense
OTTAWA — HULL

La Commission du service civil du Canada souhaite recevoir les demandes de personnes ayant une vaste expérience à titre de directeur ou de surveillant dans le domaine de l'achat de la réclame en vue d'un poste de création récente au Service des approvisionnements du gouvernement canadien. Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie des pratiques d'achat qui comportent tous les moyens d'impression et de diffusion.

Pour obtenir renseignements et formules de demande, s'adresser à un bureau de poste ou à un bureau du Service national de placement ou de la Commission du service civil.

Prière de rappeler le numéro de concours 65-2279.

AGENT DE PRODUCTION

TRAITEMENT JUSQU'À \$10,050

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE — OTTAWA

Le titulaire de ce poste sera chargé de choisir et d'aider les entreprises canadiennes à présenter des soumissions à la suite d'appels d'offres faits par les gouvernements d'autres pays.

Il faudra notamment posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent, une vaste expérience des techniques et du contrôle de la production, une connaissance des produits manufacturés et de leurs sources; et l'aptitude manifeste à examiner et à déterminer la production et les capacités d'expansion.

Pour obtenir renseignements et formules de demande, écrire SANS DELAI à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4. Les demandes doivent être reçues avant le 11 JUIN 1965.

Prière de rappeler le numéro de concours 65-2276.

**DIRECTEUR
DU PERSONNEL**

Une importante et dynamique entreprise cherche un jeune directeur bilingue, âgé de 25 à 32 ans et possédant un diplôme en commerce ou en sciences sociales. Le candidat sera entièrement responsable du recrutement du personnel.

C'est un poste exceptionnel présentant un véritable défi et une excellente occasion de progresser, au postulant intéressé à améliorer sa situation.

SALAIRE MINIMUM \$10,000.

Envoyez curriculum vitae à :

S. GERALD SHANE & CO.
Psychologistes-Conseils,
5845, Côte-des-Neiges,
Suite 575, Montréal.

**COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE DE BELOEIL
PROFESSEURS DEMANDÉS**

Un professeur de musique (harmonie). Une institutrice pour enseigner l'anglais au cours secondaire.

Ecrire à la : Commission Scolaire de la Ville de Beloeil,
742, rue Laurier, Beloeil, P.Q.

**CONSEILLERS SENIORS À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION
TRAITEMENT JUSQU'À \$15,100**

Les personnes possédant plusieurs années d'expérience connexe et responsable et une connaissance approfondie et manifeste du domaine de spécialisation concerné dans le cas des problèmes de gestion sont invitées à présenter une demande en vue de postes attrayants à la :

Direction de l'amélioration de la gestion
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR
OTTAWA

Un poste est disponible dans chacun des domaines de spécialisation suivants :

- Machines et équipement de bureau (sauf les ordinateurs et les perforatrices)
- Gestion du matériel
- Recherches sur les opérations
- Services d'organisation et de gestion

Pour obtenir renseignements et formules de demande, écrire SANS DELAI à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4 et demander la circulaire 65-665A.

SPECIALISTES EN MESURE OU TRAVAIL

\$5,340 - \$5,880

On a besoin de deux spécialistes en mesure de la productivité au Dépôt d'approvisionnement de la marine, ministère de la Défense nationale à LaSalle (P.Q.)

Les titulaires de ces emplois feront des études sur la mesure de la productivité et la simplification du travail, établiront des normes de travail en utilisant les techniques de mesure des temps et des motions, d'échantillonnage du travail et de chronométrage des travaux, recommanderont les améliorations à apporter à l'agencement, aux méthodes et aux pratiques et préparer les rapports pertinents.

Faites parvenir votre formule de demande et un résumé complet de votre formation et de votre expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4. On peut se procurer les formules de demande auprès d'un bureau de placement d'une université ou du Service national de placement, à un bureau de poste ou encore à un bureau de la Commission du service civil du Canada.

Prière de rappeler le numéro de concours 64-901.

**DIRECTEUR DE
LA FABRICATION DU FIL**

Union Carbide Canada Ltd. demande un directeur possédant l'expérience de la fabrication du fil, pour sa nouvelle usine d'Annprior (Ontario). ... Les candidats devront posséder une expérience d'au moins 5 années dans la fabrication du fil, et de préférence dans le domaine des fibres synthétiques continues. Ils devront en outre avoir une formation universitaire ou technique.

Lors de la sélection des candidats, on insistera particulièrement sur l'expérience dans le domaine du fil fabriqué à la filière.

Prière d'envoyer curriculum vitae complet, y compris salaires gagnés à :

M. J.E. HACHE,
chef du service de l'emploi,
UNION CARBIDE CANADA LIMITED
produits chimiques, résines et fibres
C.P. 700
Pointe-aux-Trembles, P.Q.

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Ministère de la Santé
Service de nutrition

DIÉTÉTISTES PROFESSIONNELLES

\$4,600 - \$5,400

FONCTIONS: Sous surveillance immédiate durant la période d'entraînement et sous direction générale par la suite, donner l'enseignement théorique et pratique de la nutrition et de la diététique aux étudiantes infirmières dans les hôpitaux et les autres institutions similaires qui n'ont pas de diététiste; éduquer et surveiller le personnel dans la préparation et le service des repas; fournir des conseils aux médecins en matière de diététique.

QUALITÉS REQUISES: Baccalauréat en sciences domestiques (section: alimentation et nutrition) et avoir complété un stage d'internat d'un an en diététique dans un hôpital reconnu par l'Association canadienne de diététique.

Les candidats doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50, rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 18 juin 1965. Mentionner le concours 65-993.

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

INSPECTEUR DES PRISONS

\$6,000 - \$7,000

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Poste vacant à Montréal

FONCTIONS: Responsable au directeur du service, de l'inspection des prisons, maisons de correction et places de détention du district de Montréal et de la partie ouest de la province de Québec. Rédiger des rapports d'inspection et conduire des enquêtes dans les prisons du territoire sur tout incident grave, ou lorsque requis par les autorités du ministère. Vérifier les rapports mensuels des prisons et faire les suggestions ou recommandations appropriées.

QUALITÉS REQUISES: Scolarité au niveau secondaire. Dix ans d'expérience dans un poste responsable au service d'une institution pénale. Expérience dans la tenue des enquêtes, de préférence, dans des prisons. Maturité d'esprit et habileté à rédiger des rapports. Le candidat devra accepter de voyager et posséder une bonne connaissance de la langue anglaise.

Les candidats doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50, rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 18 juin 1965. Mentionner le concours 65-994.



"Bientôt au Québec, les écoles spécialisées vont fonctionner 24 heures par jour, 12 mois par année"

Pour répondre aux besoins de l'éducation, il est "probable" que le gouvernement du Québec devra utiliser les écoles techniques et les écoles de métier 24 heures par jour et par année.

C'est ce qu'a annoncé hier midi M. Paul-Emile Larose, directeur général de l'enseignement spécialisé au ministère de l'Éducation du Québec, lors d'une causerie prononcée au congrès annuel de la Canadian Industrial Trainers' Association. Les sommes que notre société investit dans ses écoles sont considérables, a dit M.

Larose, et il est souhaitable et nécessaire même d'utiliser ces facilités plus que nous ne le faisons actuellement.

Outre qu'il faudra utiliser davantage les écoles de formation professionnelle et technique, nous devons probablement aussi demander à l'industrie de regrouper ses intérêts afin que le ministère de l'Éducation et les autres groupes intéressés ne soient pas obligés, lorsqu'il s'agit de perfectionner le personnel en place, d'aller d'industrie en industrie, de dire M. Larose.

S'adressant plus particulièrement ensuite aux spécialistes

de la formation professionnelle en industrie, réunis en journées d'étude à l'hôtel Montreuil Airport Hilton, le conférencier a rappelé que le ministère de l'Éducation a mis sur pied il y a un an une École normale technique chargée d'assurer la formation du nouveau personnel enseignant dans le domaine technique et aussi de perfectionner le personnel enseignant actuel.

Les besoins que l'industrie aura dans la formation de son personnel, dit-il, nous portent à croire qu'il y aurait peut-être avantage à ce que l'École nor-

male technique puisse aussi servir de centre de formation pour les instructeurs responsables de l'entraînement dans vos industries.

Le ministère de l'Éducation verrait d'un bon œil, poursuit le haut fonctionnaire, le mélange à l'École normale technique de professeurs destinés au système d'éducation avec ceux qui deviendront des instructeurs industriels. Nous croyons, ajoute-t-il, que le contact quotidien et les échanges d'expériences ne pourraient qu'être bénéfiques pour les deux groupes.

M. Larose avait précédemment parlé de façon plus large

de la relation étroite qui doit exister entre le monde industriel et le système d'éducation.

La consultation, relative par exemple au perfectionnement professionnel des travailleurs, a déjà été institutionnalisée dans certains secteurs d'activité économique du Québec, a noté M. Larose. Il s'agit de la marine, de la radiologie médicale, de la papeterie, de l'aérotechnique et d'autres. Le ministère de l'Éducation a l'intention de demander la collaboration de l'industrie pour tous les groupes de spécialistes qu'on retrouve dans l'économie du Québec, a continué M. Larose.

Montréal aura sa tour à l'Expo universelle!

La Tour Paris-Montréal sera construite.

Le public en a obtenu l'assurance virtuelle hier soir lorsque le maire de Montréal, M. Jean Drapeau — principal promoteur du projet — a annoncé la date de clôture de l'appel d'offres aux constructeurs pour ce projet.

La date: le trois juin 1965, à seize heures. Dans deux jours et un tiers.

Le maire Drapeau avait retardé l'annonce de cette date jusqu'à ce que des études techniques aient dissipé toute l'incertitude qui entourait la réalisation de ce projet, notamment au chapitre de la possibilité physique de construire une telle tour de 365 mètres à même le lit du St-Laurent, en zone sismique considérée comme dangereuse par certains spécialistes.

Le communiqué du maire laisse entendre qu'une sorte de société d'État internationale sera appelée à construire la tour. D'ailleurs, le maire de Montréal, en annonçant la date de clôture de l'appel d'offres, signale que sa déclaration "n'engage d'aucune façon les responsabilités de la Ville de Paris et de la Ville de Montréal" mais... "la Société à

être constituée pour la réalisation du projet de Monument Paris-Montréal".

On sait que les villes de Paris et Montréal ont accepté en principe de construire cette tour pour 1967, sur l'emplacement de l'Exposition universelle, en guise de participation spéciale de ces deux métropoles à l'entreprise.

Il en coûterait au bas mot \$20 millions, croit-on, pour ériger cette tour de béton précontraint, de conception architecturale révolutionnaire.

Le délai pour les appels d'offres apparaît hâtif. M. Drapeau rappelle pour sa part dans son communiqué que depuis l'avis public du 7 avril dernier, les entrepreneurs généraux en construction qui ont manifesté leur intention de soumissionner pour la construction de cette tour ont déjà reçu les plans, cahiers des charges, devis, formules de soumission et autres renseignements qu'ils ont sollicités.

Le maire les avertisse ensuite qu'ils devront déposer leurs soumissions à son bureau, chambre 107, à l'hôtel de ville de Montréal, le 3 juin 1965 à seize heures au plus tard.

Et il ajoute: "J'ouvrirai les soumissions séance tenante en

public le 3 juin 1965, à seize heures. Les soumissions devront être accompagnées du dépôt et de toutes les pièces annexes et indiquées dans la formule de soumission".

Le maire Drapeau donnera plus amples renseignements sur son projet à cette occasion.

Les sections du tunnel surnagent depuis samedi

Les éléments préfabriqués du tunnel-Louis-H. Lafontaine flottent sur l'eau depuis samedi, par suite de l'inondation de la cale sèche qui leur servait de chantier. Les sept sections tubulaires ont un franc-bord de 12 à 18 pouces, tel que prévu. Elles sont donc visibles à la surface de l'eau.

On a inondé la cale sèche samedi à 3 h. 45; la partie inférieure en roc fut dynamitée. On utilisait 20 tonnes de TNT.

Pour absorber le choc sur l'entrée du tunnel construit en place, et sur laquelle les sections seront abouchées, on a dressé un double rideau d'air grâce à un ingénierie dispositif à l'air comprimé qui soulève des myriades de petites bulles agissant comme autant de coussins.

Cette prudence était indispensable, le tunnel se trouvant à 80 pieds sous l'eau, à moins de cent pieds du roc.

Il reste maintenant à creuser une longue tranchée à 85 pieds de profondeur, pour accueillir les sections, d'un poids de 32.000 tonnes chacune. Une drague de l'Hydro-Québec s'y emploie activement.

Le pont-tunnel Lafontaine, considéré comme un ouvrage de génie très audacieux, coûtera \$75 millions. Il sera ouvert aux usagers en octobre 1966.

La FTQ: nos routes sont le raccourci le plus rapide vers le cimetière

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a déclaré que chaque fin de semaine vient nous rappeler, tragiquement que si nous sommes en train de conquérir l'espace, nous n'avons pas encore appris à maîtriser la circulation automobile sur nos routes.

"Alors, dit-il, que selon toutes les connaissances disponibles, l'humanité n'a pas encore perdu un seul cosmonaute dans les plus audacieuses aventures de l'espace, notre province doit encore déplorer chaque week-end une quinzaine de tragédies routières. Alors qu'on se livre des vols spatiaux, on commence à peine à expérimenter l'utilisation de la couleur sur les routes".

Le président de la FTQ affirme qu'après cinq années de gouvernement libéral et de révolution tranquille notre réseau routier, à quelques dizaines de milles près, constitue toujours le raccourci le plus rapide à prendre pour se rendre au cimetière. A peine carrossables, dit-il, trop de nos routes sont encore équipées d'indications défectueuses ou carrément trompeuses et sont encore dépourvues, à l'approche de juin, des "lignes blanches" qui sont un guide précieux pour l'automobiliste.

A propos de ce dernier, M. Laberge a exprimé l'avis qu'abstraction faite de couches sociales défavorisées, constituant le sous-prolétariat de l'Amérique du Nord, il est devenu le prolétaire, l'homme exploité de notre société. "On le dépouille littéralement, dit-il, à l'achat d'une auto, surtout s'il doit se contenter d'une voiture d'occasion; on lui fournit le crédit à des prix usuraire; on le surtaxe sans lui fournir des services satisfaisants; on lui fait payer des primes d'assurance exorbitantes; et il peut encore s'estimer chanceux si son véhicule ne finit pas ses jours, au moins une fois dans sa carrière, entre les mains de dépeceurs voraces dont l'existence et l'activité débordante ne peuvent s'expliquer que par des complexités quelque part."

Le porte-parole de la FTQ soutient que les automobiles sont construites pour une durée trop courte relativement au prix qu'elles coûtent; qu'elles semblent conçues pour être volées; qu'elles roulent sur des pneus dont une commission

d'enquête américaine a affirmé qu'ils étaient dangereux.

Au sujet des assurances automobiles, M. Laberge a demandé qu'elles soient étalées, de manière à réduire le coût prohibitif et sans cesse croissant des primes, lequel, si on le compare aux tarifs en cours en Saskatchewan, ne peut s'appliquer que par une mauvaise administration, par les frais inutiles des commissions à la vente, de la publicité et des contestations judiciaires, et même, selon lui, par l'existence d'un véritable "racket" entre certains experts en évaluation des dommages (ajusteurs) et certains garagistes.

Soulignant qu'il ne relève pas essentiellement du syndicalisme de protéger les automobilistes, le président de la FTQ a néanmoins soutenu qu'en raison du nombre croissant de travailleurs qui accèdent à la propriété automobile, son mouvement croit de son devoir d'intervenir et de suppléer à la carence des pouvoirs publics, lesquels, d'après lui, ne nous en donnent pas pour notre argent. Pour M. Laberge la situation désastreuse qui est faite à l'automobiliste à tous égards, justifierait amplement l'ouverture d'une enquête royale qui lui vaudrait, à lui aussi, sa "grande charte", celle de la route.



Les travaux progressent normalement à la dernière excavation importante du métro au cœur de Montréal. Spino Construction Company Limited, entrepreneurs de cette section du métro, qui comprend le complexe de la Place Victoria-Place Bonaventure et un tunnel de 6.000 pieds, utilisent des techniques de sautage rigoureusement contrôlées et de lourdes nattes de sautage. Des lectures sismographiques sont effectuées régulièrement afin d'assurer que les niveaux de vibration et d'ébranlement n'excèdent pas les limites permises. Les explosifs sont expédiés par l'usine de Beloeil de Canadian Industries Limited.

Le maire Drapeau rejette lui aussi le blâme du "24 mai" sur les voyous

Le maire Drapeau qui avait évité de se prononcer sur les incidents du 24 mai au parc Lafontaine, à la suggestion du chef de police Robert, a rejeté sur les voyous le blâme d'une manifestation qui faillit bien tourner à l'émeute.

Interviewé par un poste de radio de langue anglaise, CFAD, le maire de Montréal s'est porté à la défense du droit de manifester pacifiquement dans les rues de Montréal mais il a déploré qu'il se trouve toujours un grand nombre de voyous pour en profiter et causer des dégâts.

Le juge Tourangeau de la Cour municipale exprimait cette semaine une opinion semblable.

"Le droit de manifester est un droit fondamental", a dit M. Drapeau, repoussant la prétention du commentateur se-

lon qui les voyous auraient crevé les vitrines de magasins canadiens-français dans l'est de Montréal parce qu'ils transigeaient avec des anglophones, laissant croire par là que les vandales étaient, effectivement des séparatistes.

"Cela me paraît être une affirmation gratuite", a répondu le maire, qui n'a pas voulu commenter les incidents antérieurs de peur qu'on ne l'accuse d'avoir jeté de l'huile sur le feu.

"Mais le droit de manifester n'implique pas celui de lancer des cailloux et de s'attaquer aux personnes. Les séparatistes sont des gens pacifiques pour la plupart, mais ils ne contribuent pas à rendre leur cause plus sympathique en manifestant", a-t-il dit.

Sans soutenir qu'on devait interdire aux postes de radio de commenter les péripéties

de telles manifestations, M. Drapeau a déploré cependant que la description instantanée des manifestations par le truchement d'unités mobiles sur les lieux du désordre incitent un grand nombre de curieux et vandales à y participer.

Le maire, enfin, a reconnu le bon travail qu'a accompli la police lundi. Il s'est plaint d'ailleurs de ce que les journaux, dans l'ensemble, aient publié des photos illustrant les arrestations, mais non d'agents attaqués par la foule.

Délai pour les permis de conduire

QUEBEC — Le ministre des transports et communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain, annonce que son ministère étendra jusqu'au 20 juin la date de renouvellement des permis de conduire.

Cette année, pour la première fois une émission complète de quelque 1.600.000 permis de conduire et de chauffeur s'effectuera par l'entremise du bureau central de Québec et le centre de mécanique provinciale. Il s'agit donc de la transformation complète d'une opération manuelle en une opération mécanisée, une besogne dont on se fait difficilement idée.

Tout ce travail de compilation, d'étude des données et de vérification, a dû être accompli en l'espace de quelques semaines et dans des conditions parfois très difficiles. Malgré tout, versé le 1.200.000 permis étaient en possession de leur destinataire. Samedi et hier, des sacs complets de courrier parvenaient encore au ministère. Il faudra donc quelques jours encore pour pro-

ARDA achète des forêts

OTTAWA — La société d'aménagement régional et de développement agricole (ARDA) vient d'acquiescer les exploitations forestières de la compagnie Hammermill Paper à Matane. Cette transaction, au montant de près de \$2 millions a pour but de favoriser l'amélioration des conditions économiques de la région, ont précisé le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Maurice Sauvé, et M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, en annonçant conjointement cette nouvelle. Le coût sera partagé entre les deux gouvernements.

C'est le gouvernement provincial qui concèdera les droits de coupe aux industries locales et aux individus qui en feront la demande. En outre le ministère des terres et forêts dirigera un programme de reboisement des terres, ainsi qu'un programme d'aménagement de la forêt dans le but de relever l'industrie touristique locale. Ces programmes s'échelonnent sur 25 années.

Des protestants français de la rive sud protestent contre la fermeture de classes réservées à leurs enfants

Un groupe de parents protestants français de la rive Sud, qui ont eu la "désagréable surprise" d'apprendre que les classes réservées à leurs enfants à l'école Vincent-Massey seraient fermées par la commission scolaire protestante, viennent de se former en association dans le but d'obtenir le rappel de cette décision.

Ils s'élèvent contre le fait que la commission scolaire leur place devant l'alternative suivante: ou envoyer leurs en-

fants dans les écoles anglaises de la rive Sud ou leur imposer deux longs trajets quotidiens pour se rendre l'école Peace Centennial à Montréal.

Au cours d'une réunion d'urgence, une cinquantaine d'entre eux ont élu un comité de dix membres dont le premier travail sera de demander aux autorités scolaires de conserver les deux classes de langue française.

Le comité demandera en outre que ces classes soient installées dans une école

mieux située et mieux organisée.

L'Association des parents d'élèves de la rive Sud, dont le président est M. Larin, se propose de rassembler tous les parents protestants qui tiennent à ce que leurs enfants reçoivent l'enseignement dans leur langue maternelle, le français. Elle a reçu l'appui du comité fédéral des associations de parents d'élèves des écoles protestantes de langue française au Québec.

Crédit du Nord Inc.

COURTIERS EN VALEURS

57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Tél.: 844-9371

PORTEURS DEMANDÉS

pour la livraison à domicile du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants:

Ouïremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villers, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Carlier, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétraultville, Charlemagne.

Appeler à:

844-3364

SERVICE DU TIRAGE

EN UN CLIN D'OEIL
VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD!

KON TIKI

LE RESTAURANT POLYNÉSIE
DU
SHERATON MONT-ROYAL

Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef-d'œuvre d'autisme, une visite au Kon-Tiki, c'est un voyage dans une assiette!

Si vous n'êtes pas voyageur, La Brèche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquelets au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire. — parlement

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

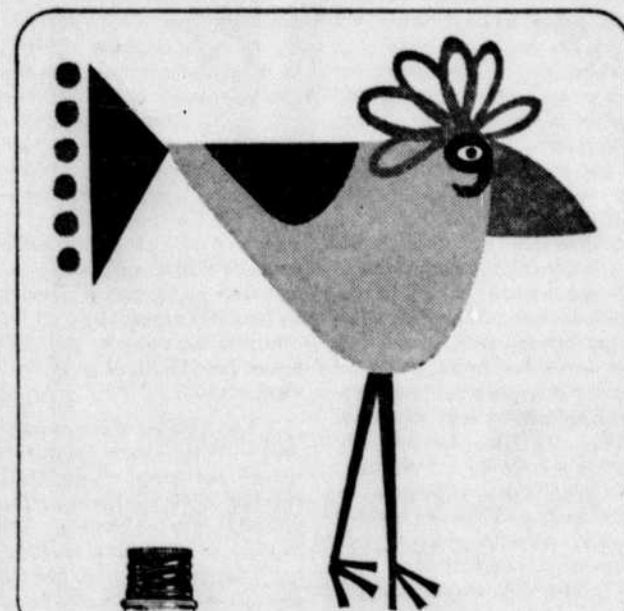
Le Conseil de l'éducation sort de Montréal et Québec

QUEBEC. — Pour la première fois depuis sa création, en août 1964, le Conseil supérieur de l'éducation a tenu sa réunion régulière, à Québec et Montréal. Il a siégé à Trois-Rivières, révèle un communiqué du CSE.

Le Conseil a alors reçu les représentants des quatre commissions scolaires régionales du centre de la province: Vieilles Forges (Trois-Rivières), Mauricie (Shawinigan), Carignan (Sorel) et Provencher (Nicolet). Il s'agissait ainsi de connaître avec plus de précision le territoire propre à chacune de ces commissions scolaires régionales, et se familiariser avec leurs problèmes par un contact plus étroit.

Au cours de cette réunion, le CSE "a pris connaissance du travail effectué pendant le

céder à cette émission ainsi qu'aux corrections éventuelles provenant de défauts mécaniques et du nombre considérable de changements d'adresse.



Pourquoi le casoar préfère-t-il le dry gin LONDON CLUB DE MELCHERS?

Parce que le casoar est très humain! Il aime un dry gin à la fois sec et léger. Comme vous qui êtes connaisseur de véritable dry gin, il n'a trouvé que le LONDON CLUB de Melchers qui réunisse ces deux qualités!

P.S. Qu'est-ce donc qu'un casoar?

181-H 40 oz
181-G 25 oz



LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIÉVILLE, QUÉ.
Distillé et embouteillé au Canada dans la province de Québec

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20, Ailleurs au Canada: \$16, À l'étranger: \$30. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Le salut de la langue est lié à la forme des institutions et à l'autonomie de l'État québécois

Par Daniel JOHNSON

chef de l'Opposition à l'Assemblée législative (1)

Tout se tient dans la vie d'une nation. Avant d'être un moyen d'expression, la langue est d'abord une façon de voir et de penser. Bien plus, c'est une façon d'être. A tel point qu'un compatriote anglophone bien au fait des subtilités de notre langue, M. Murray Ballantyne, a pu dire un jour: "Je ne suis plus tout à fait le même homme quand je parle français".

La langue, ce n'est donc pas uniquement une question de vocabulaire ou de syntaxe. C'est avant tout une question d'esprit, de culture, de civilisation. Il arrive qu'avec des mots français, ou même avec des phrases correctement construites suivant les données de la grammaire française, on exprime une pensée qui n'a absolument rien de française.

L'exemple de deux Droits

Comparez, par exemple, notre code civil, qui est de l'authentique droit français, au moins dans ses parties qui n'ont pas été altérées par l'absorption mal digérée d'éléments hétérogènes, avec la version française de notre code criminel qui est, lui, dans la plus pure tradition du droit britannique. En surface, c'est du français dans les deux cas; pourtant, nous sommes devant deux univers juridiques totalement différents.

Parce qu'il procède de l'esprit de synthèse propre au génie français, notre code civil pose des principes, d'où découlent avec une logique rigoureuse les applications pratiques que l'on peut en faire. Tandis que le code criminel, reflet du pragmatisme et de l'esprit d'analyse qui sont les pentes naturelles du génie britannique, a pour trame de longues énumérations de cas particuliers, auxquels on peut ajouter à l'infini, le droit nouveau se faisant alors non plus par une application nouvelle de principes anciens, mais par l'accumulation des précédents et des interprétations judiciaires.

Je ne veux pas dire que le droit britannique soit pour autant inférieur au droit français. A chacun ses mérites et ce n'est pas être inférieur que d'être différent. Mais puisqu'une traduction ne peut pas changer l'esprit, à moins de tout repenser en fonction d'une autre culture, c'est l'esprit qui, fatalement, influe sur la langue. A tel point que pour les Français que nous sommes, imbu de logique et de clarté, c'est un véritable supplice que de lire la version française du code criminel, dont certaines phrases courent des pages entières.

Je pourrais citer des exemples d'une actualité plus brûlante encore, comme celui de la formule Fulton-Favreau, dont la traduction est d'une lecture tellement atroce qu'on ne peut guère la comprendre sans recourir au texte original, de conception toute britannique.

Influence à sens unique

Il paraîtrait normal que dans un pays bilingue comme le Canada, les lois et les institutions soient marquées d'une double influence. L'idée de deux cultures juridiques qui se féconderaient mutuellement est tout à fait séduisante en théorie. En pratique, cependant, il se trouve que ce jeu d'influence se produit presque toujours à sens unique. Il y a infiniment plus d'inspiration britannique dans notre code civil, dont nous restons pourtant les maîtres, qu'il n'y a d'inspiration française dans n'importe quelle loi fédérale.

C'est ainsi que la traduction, dont les Canadiens français sont forcés de faire un usage massif et quotidien, a causé d'un mode fautif de coexistence culturelle imposé par une constitution désuète, est devenue pour eux un puissant véhicule d'aliénation et d'assimilation. La lettre, parce qu'elle est française en apparence, fait passer subtilement l'esprit. A force de nous alimenter à des sources étrangères à notre culture, nous finissons, sans trop nous en rendre compte, par les faire nôtres. Si bien que nous en arrivons, dans notre propre "Parlement de Québec", à faire en français du droit britannique.

Importance de la Constitution
On voit même des Canadiens français, qui ne sont pourtant

pas parmi les "non-instruits", se faire inconsciemment peut-être, mais à l'encontre de tout esprit français, les propagandistes d'une constitution qui ne serait pas ancrée à des principes et à des textes, mais qui s'élaborerait au jour le jour, à coups de précédents et de compromis, dans la meilleure veine du pragmatisme anglo-saxon.

Qu'une majorité s'accommode volontiers d'une constitution aussi fluide, je le conçois aisément, puisqu'elle peut toujours compter sur la force du nombre pour appuyer sa puissance de marchandage; mais le sort fait à l'enseignement français dans les autres provinces nous montre assez, il me semble, ce que doit subir une minorité lorsqu'elle n'est protégée par aucune garantie juridique.

Ce n'est donc pas tout de conserver sa langue. On peut, tout en continuant de parler français, être déjà engagé sur la voie de l'intégration et de l'assimilation. Je crois même qu'à longue échéance, il serait vain de se battre pour une langue si l'on ne travaillait en même temps à conserver l'esprit et la culture dont elle est l'expression.

Culture et politique

Or, comment cet esprit français, comment cette culture française pourront-ils survivre et rayonner s'ils ne sont pas eux-mêmes incarnés dans tout un ensemble d'institutions économiques et sociales? Entre la patrie charnelle et la patrie spirituelle, il y a des correspondances nécessaires, une solidarité telle que l'une réagit constamment sur l'autre. Il faut donc que nous bâtions à notre image un milieu qui nous aidera ensuite à rester ce que nous sommes et à l'être toujours plus intensément. Et c'est là que le problème devient politique.

Car pour organiser notre milieu en fonction de notre culture particulière, il nous faut un très haut degré d'autonomie politique. Par la force des choses, l'État est devenu le principal architecte des structures économiques et sociales. C'est de lui que dépend dans une très large mesure le cadre de notre vie quotidienne.

Il ne peut donc y avoir au Canada de véritable dualité culturelle s'il n'y a pas aussi une véritable dualité politique. Cela n'exclut aucunement la mise en place d'organes communs pour la gestion des intérêts communs; mais il faut que chaque communauté nationale puisse se donner elle-même, par le truchement d'un État qui soit à son service, les institutions économiques et sociales qui sont nécessaires au soutien de sa culture propre. Car si ces institutions ont été pensées par d'autres en fonction des besoins des autres, il est fatal qu'elles deviennent des instruments d'aliénation.

Association dans l'égalité

Je sais que beaucoup se raidissent encore à l'idée de consacrer dans une nouvelle constitution cette égalité juridique et pratique de nos deux communautés de langue et de culture. Tout leur paraîtrait tellement plus simple et plus commode s'il n'y avait au Canada qu'une seule langue, qu'un seul drapeau, et qu'un seul État! Pourtant, on ne résout pas un problème en feignant de l'ignorer. Ceux qui ont voulu tout unifier, comme lord Durham, ont dû constater que les réalités humaines avaient fait de la traduction, dont les Canadiens français sont forcés de faire un usage massif et quotidien, a causé d'un mode fautif de coexistence culturelle imposé par une constitution désuète, est devenue pour eux un puissant véhicule d'aliénation et d'assimilation. La lettre, parce qu'elle est française en apparence, fait passer subtilement l'esprit. A force de nous alimenter à des sources étrangères à notre culture, nous finissons, sans trop nous en rendre compte, par les faire nôtres. Si bien que nous en arrivons, dans notre propre "Parlement de Québec", à faire en français du droit britannique.

Et comment les Canadiens arriveraient-ils à se différencier des Américains? D'autres nous souhaitent bonne chance, mais se montrent fort sceptiques sur l'avenir d'une nation française de cinq à six millions d'âmes perdus au milieu d'une mer de 200 millions d'anglophones. C'est un pessimisme que je ne partage pas.

L'exemple de la Finlande

Un dernier, j'ai eu l'avantage de visiter la Finlande. J'ai vu là un petit peuple, en-

core moins nombreux que le nôtre, et qui mène, à côté du colosse russe, une existence nationale autrement menacée. Or, il n'a jamais songé à abandonner sa langue, bien que les finnois ne soit guère parlé en dehors de ses frontières.

Notre situation à nous est

Selon un sondage récent

Le Crédit social est passé de 38 à 24 p.c. en deux ans dans le comté de M. Rondeau

par Mario CARDINAL

Le sondage fait par la compagnie "International Surveys" dans le comté de Shefford indique qu'une proportion de 14 pour cent du corps électoral qui, en 1963, a appuyé M. Gilbert Rondeau, créditiste, tourne présentement sa sympathie vers les libéraux ou les néo-démocrates.

Quoi qu'en dise M. Rondeau, dans la lettre que nous publions ci-contre, la cote du Crédit social dans Shefford - toujours selon l'enquête - est tombée de 38 pour cent qu'elle était en 1963 à 24 pour cent. Les libéraux, par contre, améliorent leur position de 10 pour cent et le NPD, de 3 pour cent; un pour cent de l'électorat demeure indéfini.

Voici le tableau comparatif du pourcentage du vote accordé en 1963 à chacun des partis et du pourcentage du vote qui irait à l'un et l'autre, advenant une élection générale cette année.

	1963	Le sondage
Créditistes	38	24
Libéraux	37	47
Conservateurs	19	19
Néo-démocrates	6	9
Indécis	1	1

Une enquête sérieuse

L'enquête d'"International Surveys" a été faite auprès de 600 électeurs de chacun des quatre comtés où un sondage d'opinion a été effectué. Les observateurs s'accordent à dire qu'une enquête faite à partir d'un tel échantillonnage n'encourt pas un risque d'erreur de plus de 2 pour cent.

Une augmentation de 10 pour cent de la faveur libérale dans Shefford, de 15 pour cent dans le comté de Québec-Est, de plus de 15 pour cent dans le comté de Lac-St-Jean et de Joliette-L'Assomption-Montcalm, telles sont les données du sondage.

La compagnie "International Surveys", qui existe depuis une quinzaine d'années, jouit d'une certaine réputation d'indépendance et d'objectivité. On signale d'ailleurs que les enquêteurs chargés d'évaluer le poids politique d'une région donnée ignorent eux-mêmes pour le compte de quel parti ils font un tel sondage, ce qui est de nature à ajouter encore davantage à l'objectivité de l'enquête.

Comté-baromètre?

Il est toutefois juste de dire, avec M. Rondeau, que le comté de Shefford ne peut être considéré comme un baromètre électoral des Cantons de l'Est. En 1958, Shefford votait libéral, avec Drummond-Artha-

bien différente. Nous pouvons nous appuyer non seulement sur la France, la Belgique et la Suisse, mais sur une vingtaine d'autres nations, récemment promues à l'indépendance nationale et qui ont aussi donné au français le rang de langue officielle.

Si le développement phénoménal des moyens de communication nous rapproche de nos voisins immédiats, n'oublions jamais qu'il nous rapproche aussi du monde francophone, qui ne cesse de s'étendre et de progresser sur tous les continents du globe. Encore faut-il que le Québec, comme État national des Canadiens français, ait toute la liberté voulue pour nouer des relations de plus en plus étroites avec ce monde francophone.

(1) Allocation prononcée le 26 mai à Montréal devant la Société du bon parler français.

Opinion du lecteur

Loin de progresser, le parti libéral est en pleine déroute dans le comté de Shefford

Par Gilbert RONDEAU

Député de la circonscription de Shefford au Parlement fédéral

Cher monsieur Cardinal,

Votre article intitulé: "La cote d'amour des libéraux est à la hausse au Québec", paru dans le DEVOIR du 18 mai, mentionne entre autres: "Quand Shefford vote libéral, les Cantons de l'Est votent libéral". Je crois sincèrement qu'il vous aurait été facile de vérifier cette information. Cela vous aurait évité d'écrire une fausseté, à moins que vous vous pliez à affirmer des sophismes et à tronquer la vérité lorsque les informations vous viennent d'organismes libéraux.

Afin de rétablir les faits, et aussi pour permettre aux lecteurs du DEVOIR de constater que cette affirmation est erronée, voici une statistique officielle puisée dans le rapport du directeur général des élections qui prouve que lors de l'élection du 31 mars 1958, les résultats ont été les suivants dans la région des Cantons de l'Est:

Des statistiques éloquentes

Les comtés de Shefford et Drummond-Arthabaska ont élu chacun un député libéral, par contre, les comtés de Sherbrooke, Stanstead, St-Hyacinthe-Bagot, Chambly-Rouville, Nicolet-Yamaska, Brome-Missisquoi et Compton-Frontenac ont élu chacun un député conservateur, soit 7 conservateurs et 2 libéraux dans les Cantons de l'Est.

Tant mieux, si les libéraux croient que leur popularité est à la hausse dans Shefford. Même l'agonisant sur son lit de mort espère encore à un miracle, et nous serions mal venus de le désillusionner, cependant, il est un autre fait qui démontre que depuis 1953, la cote d'amour des libéraux a été constamment à la baisse dans Shefford. Voici d'autres statistiques puisées dans les rapports officiels:

1953: sur 30.048 électeurs, 15.049 votent libéral, soit 51,28 pour cent;
1957: sur 31.127 électeurs, 14.897 votent libéral, soit 47,85 pour cent;
1958: sur 31.758 électeurs, 13.001 votent libéral, soit 40,94 pour cent;
1962: sur 34.557 électeurs, 9.570 votent libéral, soit 27,66 pour cent;

1963: sur 35.104 électeurs, 9.713 votent libéral, soit 27,66 pour cent.

Malgré les millions qu'ils ont dépensés en publicité mensongère, le pourcentage du vote libéral est demeuré le même en 1963 qu'en 1962, et maintenant qu'ils ont été au pouvoir depuis 1963, ils sont la cause d'une perpétuelle déception, si bien que, contrairement à ce que vous avez écrit, leur popularité continue à se détériorer à un rythme encore plus accéléré que de 1953 à 1963 ou de 51,28 p.c. en 1953, les libéraux sont tombés à 27,66 p.c. en 1963, soit dans l'espace de 10 ans.

Les libéraux ont donc perdu 5.839 votes au cours de ces 5 dernières élections malgré l'augmentation de la population du comté, donc une moyenne de 1.100 votes de perte par élection de 1953 à 1963 et ça continue à baisser tellement que les libéraux ne recevront même pas l'appui de 20 p.c. des électeurs aux prochaines élections que je souhaite le plus proche possible afin de prouver cette affirmation.

Enquête révélatrice

Dans l'analyse de cet article dont vous assumez la responsabilité, en voulant prouver votre fausseté, vous faites un autre faux raisonnement ou une pirouette intellectuelle.

Lorsqu'une journée, il vous faut descendre les conservateurs du Québec, vous les associez à tous les péchés de leur chef national contre le Québec, les présentant ainsi sous une image politique inexistante; par contre, lorsque vous sentez le besoin de descendre le Ralliement créditiste, seul véritable obstacle aux libéraux du Québec, dans le but de revaloriser l'image conservatrice au détriment du Ralliement créditiste, vous affirmez que ce dernier perd du terrain au bénéfice des conservateurs, alors qu'hier

vous dépréciez l'image conservatrice au bénéfice des libéraux.

Nous comprenons et nous savons que la présence des députés du Ralliement créditiste dans la politique fédérale a dérangé et dérange encore le dortoir politique de nos deux vieux partis. Ne vous en déplaise, M. Cardinal, en 1962 et en 1963, tous les statisticiens au service du parti libéral ont maintes fois entré le Ralliement créditiste sous le couvert d'enquêtes Gallup ou autres, alors que les chiffres étaient tripotés au bénéfice de la publicité libérale.

Nous sommes parfaitement au courant que la finance sou-

haite de tout cœur, le retour en politique du bi-partisme, parce que les deux vieux partis l'ont très bien servie et bien engraisée. Pendant que les électeurs se battaient entre eux pour des couleurs bleu ou rouge, la finance pouvait, et peut encore, les saigner de tout ce qui leur reste encore de biens non taxes.

Je suis parfaitement au courant de l'enquête que les libéraux ont fait faire en février dernier dans les paroisses de Saint-Césaire, Waterloo, Warden, Roxton Falls, Roxton Pond, et la ville de Granby dans le comté de Shefford. N'en déplaise à votre informateur, organisateur libéral, cette enquête a donné les résultats suivants:

Sur 30 personnes consultées par chacun des 4 enquêteurs dans chacune des paroisses précitées, 8 étaient indécises, 1 se déclarait conservatrice, 3 prétendaient être libérales et 16 affirmaient appuyer le Ralliement créditiste.

Que voulez-vous, on ne peut soigner un moribond, surtout lorsqu'il s'agit d'un parti politique, avec des scandales, des pots-de-vin, des hausses de taxes sur les matériaux de cons-

truction et toutes sortes d'impôts qu'il serait trop long d'énumérer, mais que le peuple, lui, connaît, parce qu'il doit payer.

Monsieur Cardinal, les électeurs du comté de Shefford sont intelligents, ils savent que leur dernier candidat libéral aux élections de 1963 n'a pas laissé un souvenir digne d'une amourette dans le comté, avant d'être obligé de s'enfuir Dieu sait où.

Que les libéraux en fassent des élections au plus tôt, les électeurs de Shefford comme ceux de toute la province de Québec ont hâte de se débarrasser des taxes, des scandales, des trafiquants de meubles, des organisateurs de piques de courses, des supposés protecteurs d'arroseurs de patinoires, des bailleurs de fonds électoraux qui contrôlent les élus du peuple au détriment de ce dernier.

J'espère donc que vous publierez cette lettre ailleurs que dans un petit coin perdu du Devoir, afin d'obtenir la même justice que votre organisateur libéral inconnu.

Gilbert RONDEAU, M.P.

Lettres au "Devoir"

Contre les écoles et collèges mixtes

Pour moi, l'école mixte pose le problème très grave de l'influence de la sexualité, au sens large du mot, dans l'éducation. Je crois qu'enfin s'est fait jour la vérité: les sexes sont égaux, mais différents et complémentaires. Point de masculinisme autoritaire, point de féminisme ridicule qui ne serait que l'expression d'un complexe d'infériorité en révolte. Il faut donner aux jeunes toutes les chances de devenir adultes épanouis, selon leur nature. Alors, à quel but répondrait l'école mixte? A habituer un sexe à l'autre? A l'âge de la formation du caractère, c'est la chose dangereuse, car c'est introduire un élément de déséquilibre, créer des attractions qui ne peuvent suivre leur cours normal. Séparons garçons et filles durant leur enfance et leur adolescence, pour les préparer chacun à leurs vocations différentes. La sensibilité féminine doit être cultivée sagement et non opposée, mise en conflit avec le sens de l'action et la rude logique masculine.

Certains prétendent que l'école mixte fait perdre aux garçons leur rudesse naturelle et aux filles leur excès de sentimentalité, acquiescent aux garçons plus de délicatesse et aux filles le sens des réalités. Tout ça par une inconscience et bonne influence réciproque. Mais il y a le problème important des professeurs. Rien de tel qu'un homme, un chef, pour diriger des garçons enthousiastes; rien de tel qu'une femme maternelle, éducatrice, clairvoyante, pour accompagner des adolescentes dans leur développement. Que chacun apprenne à voir clair en soi-même pour bien occuper dans le monde des adultes la place que la société lui réserve. Bien sûr, il est souhaitable que des activités communes réunissent garçons et filles, mais "épisode" sur le plan général du développement du sens social. De plus, la famille mixte, ELLE, doit offrir le cadre le plus naturel (une école ou un collège n'est pas à proprement parler un cadre naturel) de contacts entre garçons et filles.

Charles Ally

La Bible vous parle

Tu te tiendras à l'écart d'une cause mensongère. Ne fais pas périr l'innocent et le juste et n'abaisse point le coupable. Tu n'accepteras pas de présent, car le présent rend aveugles les gens clairvoyants et ruine les causes des Justes. (Ex 23, 7-8)

Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, comme te l'a commandé ton Dieu. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage, mais le septième est un sabbat pour ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage. (Deut 5, 12-14)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

ENTHOUSIASME — Le plus puissant générateur de l'évolution d'un art ou d'une entreprise, l'enthousiasme se reconnaît souvent à ses effets. Au contact de Québecair, le voyageur découvre à tout instant des résultats de cet enthousiasme qui a bâti notre ligne aérienne et qui continue de l'entraîner dans une saine et fructueuse évolution.

QUEBECAIR
DESTINATION: EXCELLENCE

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU LE BUREAU LOCAL DE QUEBECAIR:

Rain-Comeau	Manicouagan	Rivière-du-Loup
Forestville	Mont-Joli	Saguenay
Gagnon	Montreal	Shefferville
Labadier City	Quebec	Sept-Îles
Murray Bay	Rimouski	Wabush

il y a plusieurs façons d'essayer d'apprendre l'espagnol

(avec des livres, des disques, des appareils électroniques ou des soi-disant experts)

mais il n'y a qu'une façon d'apprendre vite et bien: à l'école BERLITZ — langues vivantes

Les Ecoles Berlitz possèdent les méthodes les plus directes, les plus progressives, les plus rapides et les plus efficaces

montréal
845-1161

ottawa
232-5343

québec
529-6161

toronto
924-7773

L'univers féminin

Une expérience scolaire démontre que la co-existence amicale est possible

Huit écolières de langue française de septième année de l'école Francoise - Giffard et huit écolières de langue anglaise de l'école Sarah Maxwell viennent de vivre pendant quinze jours l'expérience de la co-existence pacifique et amicale au sein des deux groupes ethniques du Canada. Grâce à l'initiative de deux directeurs d'écoles Mlle Justine Barrette de la Commission des écoles catholiques de Montréal et M. Robert Kouri de la Commission des écoles protestantes de Montréal l'échange d'élèves s'est effectué avec le consentement des autorités scolaires respectives ainsi que l'accord des parents des élèves.

Des tests de compréhension de la langue passés par les écolières de 11 à 13 ans au début et à la fin du stage ont démontré que la langue d'apprentissage avait progressé de 30 à 80 p.c. dans tous les cas, ce qui est sans doute un résultat remarquable. Mais ce qui est encore plus important nous dit Mlle Barrette c'est l'expérience de la fraternité, sans distinction de langue ou de religion, qui a prouvé aux deux groupes qu'ils se connaissent fort mal mais qu'en fait, ils pouvaient fort bien s'entendre dans une cour de récréation, à l'occasion d'une danse de folklore d'une partie de ballon-panier comme sur les bancs de l'école.

L'idée de cette expérience qui se répète probablement dans plusieurs autres écoles l'an prochain a germé dans l'esprit des éducateurs à l'occasion d'un dîner auquel participaient catholiques et protestants au cours de la Semaine de l'unité.

Le cours n'a pas été modifié durant l'expérience; cependant le professeur Mlle Mariette Lafleur a dû expliquer et donner leçons et devoirs dans une langue légèrement simplifiée, adoptant elle-même un débit plus lent. Il en fut de même du côté anglais.

Echanges d'élèves mais également de professeurs

Si cet échange d'élèves fut une réussite que les autorités scolaires des deux commissions scolaires ont été à même de constater, nous dit Mlle Barrette, il faudrait envisager de le poursuivre chaque année au niveau de la 7e année et des grades supérieurs. Elle serait également en faveur d'un

Des vacances aux vieillards solitaires

Il est à Montréal une communauté de jeunes catholiques, dont la moyenne d'âge est de 25 ans, qui consacrent leur vie aux vieillards, sans distinction de race ou de religion: ce sont les petits frères des Pauvres.

Il est aussi à Montréal des vieillards qui ont passé toute leur vie sans connaître un seul jour de vacances et les petits frères essayent d'y remédier. C'est un vrai foyer de joie qu'ils ouvrent l'été à Ste-Marguerite depuis près de trois ans qu'ils sont établis à Montréal.

Grâce à eux, un couple, qui célébrait ses noces d'or, a quitté pour la première fois son fond de cour et respiré l'air frais de la montagne; un septuagénaire de la rue La-Gauchetière n'attend que l'heure du départ.

Les vieillards passent un mois entier de vacances à Ste-Marguerite, où trois groupes se succèdent durant les mois d'été. Chacun est heureux de retrouver Sa chambre, toujours la même, où il se sent chez lui.

C'est pour eux, en vacances, que les petits frères organisent un bazar annuel. Cette année, le bazar — "un air de Paris" — aura lieu comme l'an dernier à l'Auberge Seaway, angle des rues Dorchester et Guy, jeudi et vendredi, les 10 et 11 juin 1965, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, sous le patronage de Madame Georges Vanier et la présidence d'honneur de Madame Jean Drapeau.

Un comité dynamique aide les petits frères dans l'organisation du bazar avec pour présidente et co-présidentes: Bmes Gérard Boudrias, Nathan Steinberg et Philippe de Gaspé Beaubien. Des membres de la Ligue de la Jeunesse féminine et de la Junior League se relayeront aux divers comptoirs. La décoration sera faite par M. Laurent Labrosse, décorateur de la maison Ogilvy, et la publicité visuelle par M. Viateur Lapiere. Le joaillier Maurice Brault s'est chargé de rassembler objets et trouvailles pour le marché aux puces, et aussi de recueillir des œuvres d'art pour les amateurs.

Votre présence à l'Auberge Seaway, les 10 et 11 juin, se traduira par des vacances pour les vieillards et une bouffée de jeunesse pour vous-même.

échange de professeurs. "Ce sont des professeurs de langue anglaise qui devraient enseigner l'anglais dans nos écoles et des professeurs de langue française, le français dans les écoles anglaises. Du strict point de vue pédagogique, l'argument de Mlle Barrette semble facile à démontrer. En plus, ajoute-t-elle, rien de mieux pour faire tomber une foule de préjugés stupides qu'entretenaient les élèves sur les personnes qui sont d'un autre groupe ethnique que le nôtre. À la fin de l'expérience, ces fillettes se demandaient ce qui vraiment les différencie de leurs camarades de langue anglaise, et vice versa. Elles avaient la sensation d'être tout à fait pareilles. En terminant, avec humour, Mlle Barrette ajoute: "Vous savez, je suis suffisamment nationaliste de cœur pour désirer que le fait français, la langue française "désigne" sur mes compatriotes de langue anglaise... mais le véritable but d'une telle expérience est d'une telle hension, la co-existence amicale qui doit s'installer dans l'esprit des Canadiens de bonne volonté.

À l'heure de la commission Laurendeau-Dunton, nul doute que cette expérience, si petite soit-elle, peut avoir de plus larges répercussions dans un avenir rapproché.

S. C.

DENTELLE ET CONFETTIS



Mme Georges-P. Vanier qui voue à l'œuvre des Petites Sœurs de l'Assomption une tendresse particulière rendait visite à Mère Maurice de la Présentation, au moment où les Petites Sœurs prenaient possession d'un ancien bureau de poste dans l'est de la ville, lequel sera transformé en résidence. Un défilé de modes tout à fait original aura lieu le 8 juin prochain à 3 hres de l'après-midi au Jardin Botanique de Montréal afin de ramasser des fonds qui permettront aux Petites Sœurs de poursuivre leur œuvre d'aide aux familles économiquement faibles touchées par la maladie, sans distinction de race ou de religion. Ce défilé dont le thème sera DENTELLE ET CONFETTIS sera une rétrospective du trousseau de la mariée de 1865 à nos jours. On peut se procurer des billets pour cet événement en s'adressant à Mme Georges Chalifoux 526-2841.

La VDF: Le Canada devrait être agent pacificateur au Vietnam et à St-Domingue

OTTAWA — Dans une résolution adoptée à sa cinquième réunion annuelle, la Voix des Femmes du Canada a réclamé la tenue d'une discussion générale et immédiate au parlement sur la situation au Vietnam et en République Dominicaine, intervention qui viole les principes des Nations unies et le droit, pour toute nation, à l'autodétermination.

Reunie à l'Université Carleton d'Ottawa, la Voix des Femmes a adopté une résolution qui réclame la tenue d'une discussion générale et immédiate au parlement sur la situation au Vietnam et en République Dominicaine, intervention qui viole les principes des Nations unies et le droit, pour toute nation, à l'autodétermination.

La VDF souligne le danger que toute guerre peut dégénérer en catastrophe mondiale et que tous les différends ne peuvent plus être réglés par la force.

"La population et le gouvernement canadiens doivent accepter toutes les conséquences de notre prétention au rôle de pays pacificateur, dit la résolution, et le Canada doit examiner ouvertement sa désapprobation à l'égard de l'intervention américaine au Vietnam et en République Dominicaine, intervention qui viole les principes des Nations unies et le droit, pour toute nation, à l'autodétermination."

Mme C. B. Macpherson, présidente de la VDF, était la seule des trois titulaires à recevoir personnellement sa médaille des mains du Dr Roby Kidd, d'Ottawa, président du comité national pour l'année de coopération internationale.

Mmes W. D. Tucker et Muriel Jacobson étaient dans l'impossibilité d'assister à l'inauguration du congrès annuel de la CDF, se déroulant pendant quatre jours à l'Université Carleton d'Ottawa.

Mme Tucker, co-fondatrice et première présidente de l'Association, effectue un travail en Inde, et Mlle Jacobson se trouve en Saskatchewan par affaire.

Les temps ont changé, et par suite de loisirs plus fréquents, les courts de tennis sont fréquentés par un nombre croissant de jeunes filles.

En Europe, le tennis a toujours été un jeu supposant des costumes blancs, impeccables, portés de tradition par les hommes et les femmes. Le jour où Suzanne Lenglen fit son apparition dans une robe de soie à manches courtes et la jupe s'arrêtant au mollet, la championne de tennis provoqua un léger émoi sur les courts de Wimbledon. Cette Française avait commencé également à porter des accessoires aux couleurs brillantes. Après la seconde guerre mondiale, les costumes devinrent de plus en plus courts, pour en arriver finalement aux styles modernes de vêtements de tennis.

Les temps ont changé, et par suite de loisirs plus fréquents, les courts de tennis sont fréquentés par un nombre croissant de jeunes filles.

En Europe, le tennis a toujours été un jeu supposant des costumes blancs, impeccables, portés de tradition par les hommes et les femmes. Le jour où Suzanne Lenglen fit son apparition dans une robe de soie à manches courtes et la jupe s'arrêtant au mollet, la championne de tennis provoqua un léger émoi sur les courts de Wimbledon. Cette Française avait commencé également à porter des accessoires aux couleurs brillantes. Après la seconde guerre mondiale, les costumes devinrent de plus en plus courts, pour en arriver finalement aux styles modernes de vêtements de tennis.

En Europe, le tennis a toujours été un jeu supposant des costumes blancs, impeccables, portés de tradition par les hommes et les femmes. Le jour où Suzanne Lenglen fit son apparition dans une robe de soie à manches courtes et la jupe s'arrêtant au mollet, la championne de tennis provoqua un léger émoi sur les courts de Wimbledon. Cette Française avait commencé également à porter des accessoires aux couleurs brillantes. Après la seconde guerre mondiale, les costumes devinrent de plus en plus courts, pour en arriver finalement aux styles modernes de vêtements de tennis.

En Europe, le tennis a toujours été un jeu supposant des costumes blancs, impeccables, portés de tradition par les hommes et les femmes. Le jour où Suzanne Lenglen fit son apparition dans une robe de soie à manches courtes et la jupe s'arrêtant au mollet, la championne de tennis provoqua un léger émoi sur les courts de Wimbledon. Cette Française avait commencé également à porter des accessoires aux couleurs brillantes. Après la seconde guerre mondiale, les costumes devinrent de plus en plus courts, pour en arriver finalement aux styles modernes de vêtements de tennis.

En Europe, le tennis a toujours été un jeu supposant des costumes blancs, impeccables, portés de tradition par les hommes et les femmes. Le jour où Suzanne Lenglen fit son apparition dans une robe de soie à manches courtes et la jupe s'arrêtant au mollet, la championne de tennis provoqua un léger émoi sur les courts de Wimbledon. Cette Française avait commencé également à porter des accessoires aux couleurs brillantes. Après la seconde guerre mondiale, les costumes devinrent de plus en plus courts, pour en arriver finalement aux styles modernes de vêtements de tennis.

En Europe, le tennis a toujours été un jeu supposant des costumes blancs, impeccables, portés de tradition par les hommes et les femmes. Le jour où Suzanne Lenglen fit son apparition dans une robe de soie à manches courtes et la jupe s'arrêtant au mollet, la championne de tennis provoqua un léger émoi sur les courts de Wimbledon. Cette Française avait commencé également à porter des accessoires aux couleurs brillantes. Après la seconde guerre mondiale, les costumes devinrent de plus en plus courts, pour en arriver finalement aux styles modernes de vêtements de tennis.

Des valeurs culturelles et patriotiques aux désordres de la bêtise et de la haine

En moins de huit jours les Montréalais ont pu voir au moins deux manifestations publiques absolument contrastantes: une splendide soirée de folklore russe au Musée des Beaux-Arts de Montréal, au bénéfice du Comité féminin du Musée, et les manifestations de la rue autour des monuments historiques et des édifices canadiens-français, le jour de la fête de Dollard, sous le signe du vandalisme, comme l'ont noté beaucoup de journaux et de commentateurs de la radio, du côté français comme du côté anglais.

Parlons de la première d'abord. Le programme de la soirée, organisée à l'occasion de la Semaine du Musée des Beaux-Arts, avait été confié à deux groupes de musiciens: "The Gouli Russian Folk Ensemble" et "The Russian Male Choir of Montreal". Dans le fantastique glissement à l'amateurisme de dernier ordre qui caractérise tant de nos spectacles populaires, de quelque genre qu'ils soient, c'était tout un enseignement en plus du plaisir de voir et d'entendre cette "Soirée de folklore russe", bien modestement désignée pour la qualité du programme offert, tellement proche des grands ensembles classiques russes connus dans le monde entier. Rythmes fortement dessinés, précision remarquable, mouvement accéléré avec maîtrise jusqu'au vif, au prestissimo le plus endiable.

Une trentaine d'exécutions de chants, de danses, de pantomimes humoristiques ont tenu l'auditoire en haleine et en joie, pendant que les applaudissements crépitaient souvent avant la fin des danses, pour souligner telle ou telle figure particulièrement ardue et bien enlevée.

Et ces gens chantant et dansant en costumes clairs, gais, brillants, ce qui ajoute incontestablement à la joie de l'oeil, de l'esprit et de l'ouïe. Quelle différence encore avec ce que l'écran nous présente constamment de programmes de folklore: habits de travail des zingues, pantalons pas pressés, manches de chemises rouillées, ni relevées ni tirées, ou bien des troupes de danseurs en habits de travail, c'est-à-dire d'exercices chorégraphiques: cols et léotards. Ajoutons encore que ces gens font vraiment de la musique parce qu'ils sont vraiment musiciens, ça se constate; ils ne s'entendent pas non plus à chanter sans voix, ils en mettent, autant que de travail, ça s'entend.

Les bénéfices de cette soirée ont été versés à la cassette du comité féminin de notre Musée des Beaux-Arts qui, chaque année, organise diverses manifestations afin de récolter des fonds nécessaires à la vie physique et au rayonnement intellectuel du musée de la rue Sherbrooke. Une très forte assistance avait heureusement répondu à cette invitation du Comité féminin, comme aux autres soirées de la semaine probablement. Amener le public par un moyen ou un autre, à compter sur l'art, la beauté, et les manifestations, pour multiplier les centres d'intérêt dans sa vie de tous les jours, c'est déjà une excellente propagande de l'esprit, un service de l'intelligence au rôle social de l'art, pour tirer un peu le quotidien au-dessus de la matière et des paves, prouver à ce même public qu'à côté de la bêtise et du vide, il y a des échappées possibles vers la vie et la beauté. Que des exilés de leur patrie, que des musiciens de folklore, certainement pas fortunés, dont plusieurs même doivent gagner leur pain assez durement, soient capables de telles évasions et de tels gestes envers nos propres organisations artistiques, cela mérite d'être compris et imité. Voilà une imitation au moins qui nous serait bénéfique sur le plan de la culture générale comme musicale.

Germaine BERNIER

SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
1er juin	Réunion d'information en vue de la fondation d'une Association de parents des élèves du collège Stanislas de Montréal, à 8h. 30 précises.	780, rue Dollard, Outremont
2 juin	Dîner de gala du Conseil des femmes membres de la Chambre de Commerce de Montréal en hommage à la femme de l'année, l'hon. Claire Kirkland-Casgrain. Un coquetel sera servi à 6h. et précèdera le dîner à 7h. au Cercle de la Place d'Armes. Renseignements et billets: 844-3041.	215 ouest, rue St-Jacques, Montréal
7 juin	Partie de cartes mensuelle organisée par les dames bénévoles du Centre Social Ste-Brigitte à 2h. Renseignements: LA 2-1791.	1593, rue Maisonneuve, Montréal
8 juin	Rétrospective du trousseau de la mariée de 1865 à nos jours, à 3h. de l'après-midi à l'occasion d'une manifestation organisée au profit des Petites Sœurs de l'Assomption. Renseignements et billets: 526-2841.	Jardin botanique, MtL
8-9 et 10 juin	Assemblée nationale annuelle de l'Association des consommateurs du Canada au Collège MacDonald, au cours de trois journées d'étude organisées par la section Québec de l'Association. Mme Casgrain, ministre des Transports sera la conférencière au dîner officiel du 9 juin prochain.	Ste-Anne-de-Bellevue, Qué.
11 juin	Souper dansant à l'occasion du 35e anniversaire du lycée "Les Hirondelles". Renseignements et billets 334-9283.	Hôtel Queen's

Pour fortifier votre corps

Cet article intéresse aussi le beau sexe. Lisez comment vous serez plus mince, plus vif et plus vaillant en faisant un peu d'exercices de poids et halteres chaque jour régulièrement (suivant l'avis d'un médecin). SELECTION du Reader's Digest de juin vous révèle les méthodes à suivre pour obtenir une meilleure santé et un corps dont vous serez fier. Achetez SELECTION aujourd'hui!

Etes-vous gêné par UN DENTIER qui bouge et blesse?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, votre même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saisissez votre dentier d'une petite quantité de PASTEBIN. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). PASTEBIN se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

CAMP AZIMUT NORD

Camp de vacances pour garçons de 9 à 15 ans
Vie en plein air — Vie de pionnier
3 périodes: 26 juin au 18 juillet
8 août au 22 août
Situé à Sainte-Emilie de l'Énergie, comté de Joliette
Pour de plus amples renseignements:
M. Maurice Gariépy — 1150 Hodge, St-Laurent — 747-7229

Centre de Vacances mixte

pour enfants de 7 à 14 ans
A Ste-Marguerite-du-Lac-Masson (Cité Terrehomme)
au cœur des Laurentides
Air pur - Excellente nourriture - Confort
Direction par personnel enseignant
Cours de rattrapage scolaire sur demande
2 périodes: du 25 juin au 25 juillet
du 1er août au 30 août
Pour inscriptions et renseignements:
VOUS POUVEZ APPELER TOUS LES JOURS AU
256-0926
Hâtez-vous — Places limitées

Le doyen des restaurants français

chez Stien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

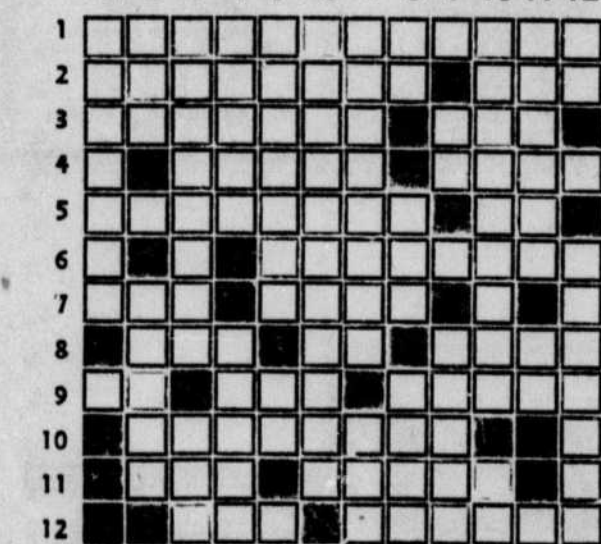
Diners \$1.50 Tables \$3.50

Cartes de crédit Stationnement acceptées gratuit

2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 a.m.
VI. 2-9139

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

1—Ornés à l'excès
2—N'a pas besoin d'être démontée — Artère
3—Se débarrasse de ce qu'il a acheté — Parle
4—Prenom — Lame
5—Ce que l'organisme ne supporte pas — Fleuve de Sibérie
6—Travaux de policiers
7—Propre — Bond
8—Prenom — Prenom — Fait peur aux enfants
9—Lui — Monarque — Larme
10—Comptai parmi
11—Petite pièce — Qui n'a pas servi
12—Sans eau — Suivent le maître

VERTICALEMENT

1—Donne lieu à spéculation à Bécancour
2—Prière — Personnel
3—Concurrence — Possessif
4—Prenom — Se joue à l'église
5—Ville sainte de l'Inde — En colle
6—Sentiment de révolte
7—Relatif à un décor — Grand ouvert
8—Démonstratif — Obtint — Prenom de pape
9—Article — Fruit gras

Solution d'hier

Horizontalement

1—DEGREVEMENT
2—AGRICOLE — EON
3—CLOCHE — CRIME
4—TIT — OUTRAGES
5—YSER — REVE
6—LES — NOUAI — MP
7—QUARANTE
8—BU — VANTA — PI
9—PRETEND — IRAN
10—RA — TG — PLACE
11—EVENTE — ALITE
12—SERIE — GRADES

Verticalement

1—DACTYLO — PRES
2—EGLISE — BRAVE
3—GROSSEMENTS — ER
4—RIC — NI
5—ECHO — NAVETTE
6—VOEU — ORANGE
7—EL — TRUAND
8—MECREANT — PAR
9—RAVITAILLA
10—NEIGE — RAID
11—TOME — PACTE
12—NESE — PEINES



Pour les jours et les heures de visite de cave aux ETABLISSEMENTS de NEUVILLE, à St-Hilaire - St-Florent près Saumur, prière de communiquer au préalable avec leur représentant au Canada:

L'ANJOU

la douce province de France
Célèbre pour ses CHATEAUX et ses VINS, vous invite à visiter les uns et à déguster les autres. Trois noms de châteaux à retenir:

SAUMUR, ANGERS, BRISSAC

À SAUMUR, un château, un musée du cheval et une cave accueillante à visiter, celle des ETABLISSEMENTS de NEUVILLE, producteurs des meilleurs vins pétillants, rosés et blancs.

ROYAL de NEUVILLE

En vente au Québec dans tous les magasins de gros et de détail de la Région des alcools.

ROSE — 26 oz — Code 512-G \$2.95
13 oz — Code 512-J \$1.70
BLANC — 26 oz — Code 512-F \$2.95

Vins de charme... Vins de gaieté!

Ils sèment la joie dans toutes les célébrations familiales intimes ou sociales.

Gabriel Boussion

470, avenue Ogilvy, Montréal 15
Tél.: 276-1224 ou 276-1127

Fullon

(Suite de la première page)
res, M. Léon Balcer, jadis "lieutenant" de Diefenbaker dans le Québec.

"Mais aussi longtemps qu'il existe une parcelle de dissension, il faut qu'il y ait réconciliation", a-t-il dit à ses auditeurs qu'il a engagés à poursuivre la réorganisation du parti, le recrutement des membres et la formulation d'un nouveau programme politique, "parce que le parti dans le Québec devra relever bientôt un sérieux défi. Et s'il n'y a pas d'élections, le parti conservateur tiendra son congrès national et cela aussi, c'est un défi".

L'ancien ministre de la justice dans le cabinet conservateur est aujourd'hui dans la métropole. Il s'entretient avec des membres de son parti, dans le cadre d'une tournée de l'Ontario et du Québec.

La Pravda

(Suite de la première page)

les agents de la RCMP et que l'un d'eux le suivit même un jour jusqu'à une latrine aménagée pour une seule personne.

"On me suit sans cesse, nuit et jour, a-t-il dit dans un entretien ponctué de plusieurs éclats de rire: "Parfois j'ai une voiture à mes trousses, d'autres fois j'en ai jusqu'à trois. Parfois je dois m'arrêter pour leur demander quelle route suivre". L'attaché de presse a confié aux journalistes la présence de microphones plantés par les services secrets canadiens dans l'ambassade.

Création

(Suite de la première page)
bécois vient en deuxième place, avec \$11.5 millions ou 9.8 p.c. du total.

Le gouvernement du Québec vient en quatrième place, derrière les universités qui ont investi \$7.1 millions soit 6.4 p.c. du total à la recherche (dont \$900,000 en subventions du gouvernement de Québec).

Mais l'Etat provincial lui-même n'a dépensé que \$2.5 millions pour fins de recherche et de développement. Ces chiffres, précisions, décrivent la situation en 1962.

Au total, on a consacré \$17.1 millions cette année-là à la recherche au Québec, mais de cette somme, investie en grande partie par l'industrie québécoise, \$43 millions ont servi à des recherches effectuées à l'extérieur du Québec.

En somme, le gouvernement du Québec vient en dernier, si l'on fait abstraction des hôpitaux qui ont consacré \$900,000 à la recherche.

En 1962, seulement 0.7 p.c. du produit national brut québécois a été consacré à la recherche scientifique, en regard de 1.1 p.c. pour l'ensemble du Canada, 2.5 p.c. en regard de l'ensemble des pays industrialisés, et de 3 p.c. aux Etats-Unis.

"Il apparaît clairement aujourd'hui que les secteurs de l'économie que ne pénètre pas l'esprit de recherche technique et scientifique risquent les pertes de vitesse et l'étiollement", a souligné le ministre. Cela vaut également pour une province ou un pays et il est inquiétant de constater que l'investissement canadien dans le secteur chimique est

passé de \$184.5 millions en 1963 à \$384 millions prévus en 1965, une augmentation de \$178.5 millions; alors qu'au Québec ces chiffres sont \$45 et \$64.8 millions, une hausse de \$21.8 millions seulement. Si l'on retient que le Québec compte pour 27.8 p.c. de la valeur de la production canadienne de produits chimiques, l'on constate que cette hausse devrait être plus accentuée.

M. Lévesque a signalé d'ailleurs qu'il se pose au Québec un problème sérieux, celui du manque de personnel compétent. La création du Conseil de la recherche scientifique et du centre de la recherche industrielle avec la collaboration des universités et de l'entreprise, constitue l'un des éléments déterminants dans la solution de cette disette, qui est d'autant plus grave que le taux d'accroissement du Québec l'année dernière a atteint un sommet, inégalé au Canada, de 10 p.c.

"Pour sa part, conclut le ministre, le gouvernement du Québec a pris conscience du rôle important qu'il pourrait jouer dans l'encouragement de la recherche. Non seulement il voudrait attirer à l'intérieur de son territoire un nombre accru d'industries pour lesquelles l'existence d'un centre de recherche constitue un atout important dans la localisation industrielle.

"Mais il désirerait également aider au développement d'un bon nombre d'industries déjà établies au Québec dont les moyens financiers ne leur permettent pas de posséder en propre leurs laboratoires, et d'entreprendre les recherches requises en vue d'améliorer leurs produits ou leurs modes de fabrication".

Vietnam

(Suite de la première page)
clenchée à l'ouest de la ville côtière de Quang Ngai.

Si l'intervention directe des forces nord-vietnamiennes se confirme au moment où l'escalade américaine se rapproche d'Hanoi, c'est là un événement aussi important sur le plan militaire local que sur le plan de la politique internationale.

Dans la capitale même, à Saigon, les jeux politiques se poursuivent. Et le général Nguyen Cao Ky, commandant en chef des forces aériennes, dans une allocution qu'il a prononcée devant un groupe d'officiers, en présence du premier ministre, le Dr Phan Huy Quat, a souligné combien les intrigues politiques étaient désagréables aux combattants et constituait pour eux, a-t-il dit, un danger plus grand que le Vietcong.

Deux ministres, celui de l'intérieur et celui de l'économie nationale, démissionnés par ordre du président du Conseil, refusaient de quitter leur poste. Aux dernières nouvelles, seule la dernière de ces deux personnalités, M. Nguyen van Vinh, serait encore réticente. Or M. Nguyen van Vinh est catholique. Et les éléments catholiques activistes — réfugiés du Nord et étudiants — ont pris fait et cause pour lui et exigent même la démission du gouvernement, avec cette conséquence que ces interventions partisans rallient au gouvernement certains groupes bouddhistes jusqu' alors réticents.

OTAN

(Suite de la première page)

M. McNamara n'a fait que quelques allusions à la force nucléaire multilatérale de l'OTAN, vieux projet américain et à la "riposte souple". Mais il n'a pas fait un exposé sur les conceptions stratégiques américaines proprement dites.

A noter qu'au cours de la séance de l'après-midi, Grecs et Turcs ont parlé du flanc Sud-Est de l'OTAN dont ils ont souligné l'importance et ont demandé que l'Alliance atlantique les aide à renforcer leur potentiel militaire.

Ce matin, les ministres se retrouveront à la porte Dauphine. Ceux qui ne sont pas intervenus hier (en particulier M. Hellyer, ministre canadien de la défense) prendront la parole. Ensuite une discussion suivra peut-être sur la proposition de M. McNamara. Un communiqué sera publié en fin d'après-midi.

Si-Domingue

(Suite de la première page)

"L'essentiel de la conférence de presse du colonel insurgé a tourné autour du différend qui oppose le gouvernement constitutionnel au Dr Jose Mora, secrétaire général de l'organisation des Etats américains. A ce dernier les rebelles reprochent sa prise de position en faveur du général Imbert Barrera et de son "gouvernement" de recons-

SIDBEC

(Suite de la première page)

Le directeur général de la S.G.F., dans les circonstances et selon le statut de cette société, a raison. Plusieurs déplorent actuellement le manque de contrôle qu'a le gouvernement sur la S.G.F.

Ils se demandent: "Va-t-on édifier Sidbec sur le même principe que la S.G.F.? Si la sidérurgie doit être un véritable levier économique, il faut que le gouvernement en ait le contrôle. Il ne faut pas répéter à une échelle gigantesque l'expérience de la Société Générale de Financement".

Pourtant, le 19 octobre 1964, le premier ministre, dans sa déclaration, disait que le gouvernement avait confié à la S.G.F. le soin de former une compagnie chargée de créer et d'administrer la sidérurgie. C'était, en beaucoup plus gros une copie de la S.G.F. Le gouvernement n'était même pas directement représenté au conseil d'administration de Sidbec.

La décision du 19 octobre 1964 avait-elle été approuvée par le cabinet? Il semble que si elle l'a été, ce fut une acceptation de principe, une acceptation que certains ne considéraient pas comme définitive au chapitre des modalités.

Les ministres qui soutiennent ce point de vue réclament aujourd'hui un contrôle déterminant du gouvernement dans la sidérurgie québécoise. Cela ne peut pas se faire selon la formule actuelle. Un contrôle efficace exige-t-il nécessairement la nationalisation? Peut-on exercer ce contrôle sans être à cent pour cent propriétaire des moyens de production?

Il semble que M. Lesage veuille conserver la formule actuelle en y ajoutant deux administrateurs nommés par le gouvernement, la S.G.F. demeurant le noyau central de l'entreprise. S'il ne réussit pas à convaincre ses collègues de son point de vue et qu'il y tienne, malgré quelques contradictions, il devra alors poser la question de confiance; ce serait la première fois. Tous les ministres devront alors faire l'unanimité autour de la décision de M. Lesage. Ceux qui refuseront n'auront pas le choix: ils devront démissionner. Cependant, il ne semble pas qu'on en vienne à cette extrémité.

Compromis ou entreprise d'Etat, le statut de Sidbec sortira transformé à la suite des discussions qui se poursuivent au cabinet.

truction nationale. Cette partialité, le Dr Mora l'a manifestée en différentes occasions assurant les insurgés. Notamment en favorisant "le gouvernement fantôme d'Imbert, en permettant à ce pseudo-gouvernement d'utiliser les fonds officiels et aussi l'argent du peuple pour payer les fonctionnaires à sa solde". En ce qui nous concerne, a ajouté Caamano à ce sujet, nous n'acceptons et nous n'accepterons d'argent d'aucune organisation.

A VENDRE



Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable 416-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Louis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez: 669-0221.

Une double indemnité serait-elle avantageuse dans votre cas?

C'est fort possible. Il en coûte vraiment très peu d'ajouter le bénéfice de la double indemnité à votre police d'assurance de base de la Manufacturers. Dans le cas de mort accidentelle, ainsi que le définit le contrat, votre assurance paierait alors le montant de la double indemnité en plus de la somme qu'elle paierait normalement. Voilà pourquoi la double indemnité intéresse tant de personnes — celles en particulier qui voyagent beaucoup.

Mais la double indemnité ressemble plutôt à un accessoire facultatif sur une nouvelle voiture... un "extra" que vous pouvez choisir selon vos besoins particuliers. Il se peut très bien qu'un autre "accessoire facultatif" vous paraîsse plus indispensable. Une clause d'invalidité qui paierait votre prime si vous étiez empêché de travailler, par exemple. Ou encore, si vous êtes jeune, il pourrait être plus logique d'assurer votre "assurabilité", c'est-à-dire de pourvoir à l'augmentation future de votre assurance-vie même si une santé précaire vous empêchait alors de l'augmenter normalement.

La double indemnité est-elle la solution la plus avantageuse dans votre cas? Cela dépend entièrement de vos besoins... vous êtes le meilleur juge. Mais cela dépend aussi des possibilités offertes et pour cela la Manufacturers peut vous aider. Consultez le représentant de la Manufacturers. Il est à votre disposition.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Etabli en 1880 —

C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaSalle — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés
159 e., rue Craig, 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C. Com. C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C. Com. C.A.
1073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.
G. Borduas, C.A., B. Pellerin, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West
Building
WE. 7-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Camille Benoit, C.A.
Claude Denis, C.A.
Jean-Claude Gagnon, C.A.
Yves Després, C.A.
50 Place Crémazie, Suite 419
381-5621

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R. V. Barnet, C.A., J. B. Gick, C.A.
H. E. Bell, C.A., A. W. Gilmour, C.A.
A. M. Camirand, C.A., G. P. Keating, C.A.
H. M. Caron, C.A., K. MacKenzie, C.A.
J.J. Carrière, C.A., J. Morrison, C.A.
D. J. Finlay, C.A., D. C. Scott, C.A.
Associés-résidents
500 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

Quelque, Toronto, Hamilton, Kitchener,
London, Windsor, Winnipeg, Regina,
Calgary, Edmonton, Vancouver.

COURTOIS, FREDTTE,
CHARRETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A., F. Fredt, C.A.
G. Charrette, C.A., R. Poupart, C.A.
M. Lacombe, C.A., L. Robitaille, C.A.
H. Mercier, C.A., G. Vary, C.A.
J.-C. Racette, C.A., L. Bellefleur, C.A.
G. Housse, C.A., H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL
& L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010
Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARIS
HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
R. Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmaris, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arnaud Deschamps, C.A.
René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

GALARNEAU, DESMARIS
BOUDREAU, HUARD & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Alme Galarneau, C.A.
Jacques Desmaris, C.A.
Gilles Boudreau, C.A.
Donat Huard, C.A.
237 e., boul. Saint-Joseph
Montréal 8
Tél. 274-2534

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU
PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT
& ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lajoie, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUSSA & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GERARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSEAU, ALLARD
& CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Broseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
Georges Gagnon, C.A.
6902 Côte des Neiges
RE. 1-3371

LAFONTAINE, BÉDARD &
BERTRAND
Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A.
Rémi Bertrand, C.A.
7070, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTRÉAL 16 — Tél.: RE. 1-1471

LAVALLEE, BÉDARD, LYONNAIS,
GASCON, LUSSIER, NOISEUX,
SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavalée, C.A., R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A., L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A., P. Noiseux, C.A.
R. Sénécal, C.A., P. Bédard, C.A.
M. St-Louis, C.A., D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A.
Paul Hébert, C.A., Syndic
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791

Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & GAGNON
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
Claude Gagnon, C.A.
435 est, rue Laurier
MONTRÉAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A., R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A., R. Robert, C.A.
A.R. Fagiolio, C.A., M. Hurlbut, C.A.
G. Amiceneau, C.A., G. Landry, C.A.
L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A.
M. LeTallier, C.A., Y. Lapalme, C.A.
Haral, C.A., J. Côté, C.A.
G. Normandeau, C.A., A. Gaudette, C.A.
G. Vergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN
& CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A., J. R. de Côté, C.A.
P.-E. Mallette, C.A., J. Ostiguy, C.A.
A. Côté, C.A., R. Hurlbut, C.A.
G. Normandin, C.A., P. R. de Côté, C.A.
A. Roussel, C.A., A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lecavallier, C.A., C. Gosselin, C.A.
A. Massé, C.A., R. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891
Drummondville, Tracy,
Trois-Rivières, Nicolet

MCDONALD, CURRIE & CO.
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
875-5140
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
Saint John, Halifax, Rimouski,
Séplites, Sherbrooke, Hamilton,
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Edmonton, Calgary, Vancouver

GILLES MÉNARD,
Comptable agréé
3310, avenue Maplewood
Appartement 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER,
SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régis Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Martin, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
360 O., St-Jacques, local 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER,
BOURGEOIS, GUENETTE
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
58 Place Crémazie
Montréal 11 — Suite 422
387-4422

MADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Madeau, C.A.
Real Malville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
E.G.M. Mulligan, ch. 850
1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850
842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lancelot, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
606 rue Cathcart 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN,
PARE & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A., J. Paire, C.A.
J. Brissette, C.A., P. Paquet, C.A.
L.-P. Rondeau, C.A., J. Girard, C.A.
J.-P. Roy, C.A., D. Blodau, C.A.
St-Denis, C.A., P.-Y. Laporte, C.A.
R. Gagnon, C.A., S. Saucier, C.A.
J.-P. Pilon, C.A., G. Groulx, C.A.
800 Place Victoria
Montréal 3, Qué. 878-2691

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

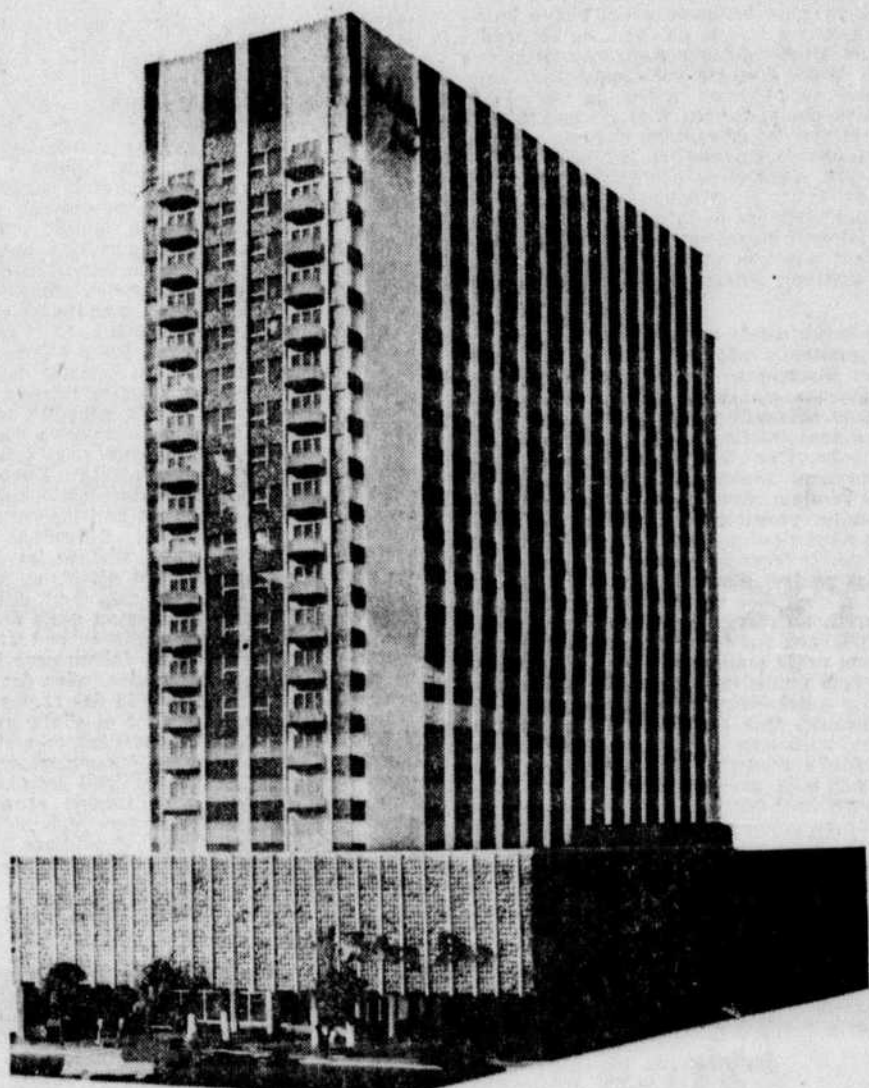
SAMSON, BÉLAI, CÔTÉ,
LACROIX & ASSOCIÉS
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTRÉAL
QUÉBEC — RIMOUSKI

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART
ET
CHABOT, FORTIER & HAWLEY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Cap de la Madeleine, Montréal,
Ottawa, Toronto, Hamilton, London,
Winnipeg, Regina, Saskatoon,
North Battleford, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria,
Nassau, Bahamas,
Etats-Unis, Grande-Bretagne
et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND,
HOWSON & McPHERSON
ET
MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A., J.P. Lewis, C.A.
C.A. Polanski, C.A., W.G. Hoop, C.A.
A.C. Shackelford, C.A., H. Garbica, C.A.
J. Miller, C.A., C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto,
Galt, Kitchener, London, Winnipeg,
Calgary, Edmonton, Vancouver,
Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A.
Fernand Riabuit, C.A.
210 e., b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A., Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadiou, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871



MAINTENANT OUVERT

● AU CENTRE DE MONTRÉAL ●

500 chambres
air climatisé
stationnement intérieur
stationnement gratuit
pour client enregistré
piscine intérieure
bar, bar-salon
salle à dîner "El Castillo"
bains Sauna
chenil gratuit
glace gratuite
vastes salons pour réceptions,
congrès, expositions
plan familial



POUR RESERVATION, ADRESSEZ-VOUS

AU PLUS PROCHE HOLIDAY INN

Holiday Inn®

420 ouest, rue Sherbrooke

MONTRÉAL

La Compagnie d'Assurance-Vie
MANUFACTURERS



Le Dr Armand Gravel, membre du Collège des chiropraticiens du Québec, a été déclaré "chiro de l'année" à la suite de l'excellent apport qu'il a donné à sa profession. Le Dr Gravel, qui a enseigné pendant deux ans la chiropratique à Paris, pratique depuis 14 ans à Verdun. Sur notre vignette, le Dr Jean LaRoche, président du Collège des chiropraticiens du Québec, remet la plaque commémorative au Dr Gravel.

Mme Eric Kierans remporte le prix littéraire de la Société d'étude

par Thérèse BERNIER
de la Presse Canadienne

Le premier prix du concours littéraire, organisé annuellement par la Société d'étude et de conférences, a été attribué cette année à Mme Eric Kierans, de Québec, pour une étude intitulée "Krieghoff".

"Fantasies autour de mon nez", ouvrage de Mme Françoise Lapointe, de Montréal a valu le deuxième prix à son auteur, alors qu'une mention était décernée à Mlle Gisèle Simard, de Chicoutimi, pour son travail de documentation sur "Cocteau et la difficulté d'être".

Le jury était composé de Mlle Nicole Deschamps, professeur de littérature à Montréal, M. Jean Darbelnet, professeur de linguistique aux universités de Montréal et de Laval de Québec, et l'écrivain Yves Thériault. Le résultat du concours littéraire fut annoncé hier au cours d'un déjeuner après l'assemblée annuelle de la Société d'étude qui terminait la 31e saison de ses activités.

Mme Jean Lesage, épouse du premier ministre de la province, a fait une brève apparition pour remettre une gerbe de fleurs à la titulaire, Mme Kierans.

Mme Kierans a reçu comme prix un volume intitulé "Châteaux de France", offert par le gouvernement français, qui lui a été remis par Mme Tsonides, déléguée par le consulat général de France à Montréal.

Mme Lapointe et Mlle Gisèle Simard pour des raisons incontrôlables ne purent assister à la remise des prix.

Elections
La Société a également fait connaître le résultat des élections dans les différents comités pour la saison 1965-66. La présidente générale réélue, Mme Philippe Ewart, du comité de Montréal, était aussi nommée récemment au Comité consultatif féminin national auprès de la compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Les autres membres du comité de Montréal de la Société d'étude, sont Mmes Raoul Normandeau et Roger Auclair, vice-présidentes, ainsi que Mmes Roméo Desjardins et André Gagnon, conseillères.

Le comité de Québec est composé de Mme Laurent Gelly, présidente; Mmes Antoine Roy et Jacques Tremblay, vice-présidentes; et Mmes Edouard Boileau et Paul-Omer Lemieux, conseillères.

Mlle Georgette Lamoureux est présidente du comité d'Ottawa, assistée des deux vice-présidentes, Mmes René Vincent et Guillaume Martineau, et de quatre conseillères.

Les élections du comité de Chicoutimi auront lieu prochainement. Mme Ewart, la présidente générale, a souligné dans son allocution le travail incessant et bénévole de la secrétaire, Mlle Anne-Marie Dionne, et de la trésorière, Mme Jacques Dubuit.

La Société compte en tout 1.161 membres actifs répartis en cent cercles et 333 membres associés ont donné leur adhésion.

Membre de coopération de la commission nationale canadienne pour l'UNESCO depuis sept ans, la Société d'étude et de conférences, par le truchement du bureau général, a fondé cette année un comité de liaison UNESCO-Société d'étude et de conférences.

Chaque année, la Société invite des conférenciers de renom à parler de sujets littéraires et artistiques.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 1er JUIN 1965

CAHIER 2 / Pages 9-16

Mt-Rolland : les 54 professeurs du secondaire ont débrayé hier

Les 54 professeurs de l'école régionale Norbert Morin, à Mt-Rolland, ont débrayé hier après-midi, laissant quelque 1.000 élèves seuls dans les classes. Par la suite, ils ont décidé de remettre leur démission en bloc à la Commission scolaire régionale des Laurentides. Tout l'enseignement secondaire à l'intérieur de cette région est dispensé dans l'école Norbert Morin, a précisé au Devoir un porte-parole des enseignants. Les cours reprendront comme d'habitude ce matin.

A compter de minuit hier soir, le contrat individuel des enseignants est renouvelé automatiquement, à moins que le professeur ou la commission scolaire n'ait communiqué un avis contraire à l'autre, et ce en vertu d'une loi provinciale. Il semble que ce fait ait été déterminant dans le double geste que les 54 professeurs de l'école Morin ont posé hier.

Selon un porte-parole syndical, les professeurs n'ont pas voulu que leurs contrats individuels soient renouvelés sans savoir exactement quelles seraient leurs conditions de travail et de traitement pour la prochaine année scolaire. Pour éviter ce renouvellement automatique, ils devaient, à toute

fin pratique, remettre leur démission au bureau de la régionale avant 5h, hier après-midi, soit avant sa fermeture.

Ils se sont donc réunis à midi et quart pour faire le point de la situation et étudier les mesures à prendre devant ce que les enseignants considèrent être l'"inertie" de la commission scolaire régionale face aux négociations.

Les négociations en vue du renouvellement de la présente convention collective — qui prend fin à la fin du mois, — ont débuté en février, alors que le syndicat a remis un projet. Un mois plus tard, au

cours de la deuxième séance de négociations, la commission scolaire a fait des contre-propositions.

Au cours d'une troisième séance de négociations, les représentants syndicaux ont accepté certaines offres patronales; tous les points majeurs du contrat étaient ainsi réglés. Par la suite, continue le porte-parole des enseignants, les commissaires sont revenus sur leur parole: les nouvelles normes du ministère de l'éducation, concernant l'approbation des budgets 1965-66 des commissions scolaires, seraient la cause de ce revirement.

M. Sauvé n'a pu se poser aux îles St-Pierre et Miquelon

ST-PIERRE — M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des forêts, n'a pu remplir dimanche l'engagement qu'il avait accepté de prendre part à une réception organisée en son honneur par le gouverneur des îles St-Pierre et Miquelon, M. Jacques Harry.

Son avion, malgré deux tentatives, n'a pu se poser sur l'uni-

que piste de l'aérodrome de l'île St-Pierre.

Le ministre a dû rebrousser chemin vers Terre-Neuve où il s'était rendu en fin de semaine dans le but de conclure une entente avec le gouvernement de cette province au sujet de l'ouverture du bureau de son ministère.

Gérard Pelletier croit davantage à l'identité qu'à l'unité canadienne

LONDON. — Le journaliste Gérard Pelletier estime que le problème essentiel auquel le Canada fait actuellement face est moins celui de son unité que de son identité qu'il lui semble pouvoir éviter son intégration aux États-Unis.

Le collaborateur du "Devoir" qui préside également aux destinées de l'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF), a déclaré devant l'Institut canadien de la presse réuni à London, que l'histoire canadienne lui semble trop jeune encore pour que le concept d'unité à tout prix puisse être imposé à une population si diverse. Mais tel

quel, le Canada lui semble capable de se protéger contre l'engloutissement par les États-Unis. Quant au Canada français, a-t-il dit, une telle éventualité signifierait sa disparition pure et simple dans le grand "melting-pot" anglosaxon.

Évoquant les "griefs" des Canadiens français à l'endroit de leurs compatriotes de langue anglaise, M. Pelletier a

déclaré que si effectivement les premiers n'avaient pas toujours vécu heureux aux côtés des seconds, la presse lui semblait devoir jouer un rôle en faveur d'une meilleure compréhension entre les deux groupes. (Rappelons que M. Pelletier collabore également à des journaux canadiens-anglais, dont le "Montreal Star" et le "Toronto Telegram").



Décès de M. Arthur Courteau

M. J.-Arthur Courteau, directeur général de la Coopérative Fédérée de Québec, est décédé le 30 mai, à l'âge de 64 ans. Le défunt était également membre du Conseil économique du Canada.

Né à Montréal, le 5 mai 1901, M. Courteau entra dans la boucherie industrielle des l'âge de 11 ans. Il y exerça toutes les fonctions, de simple garçon de courses au poste de directeur général. Il entra d'abord au service d'Eastern Abattoirs Limited. En 1925, il accepta un emploi de contremaître à la Swift Canadian Company. Après des stages à Chicago et à Hamilton, il devint directeur général des établissements Swift pour l'Est du Québec.

Peu de temps après la fondation de Legrade Inc. par un groupe d'hommes d'affaires de Québec, il en devint le directeur général des ventes, en 1945. En juin 1954, lorsque la Coopérative Fédérée de Québec acheta la maison Legrade, M. Courteau y occupait les fonctions de vice-président et directeur général. Au cours de la même année, il fut nommé directeur général de la division des salaisons de la Fédérée. Trois ans plus tard, la direction de la Coopérative Fédérée le nomma au poste de directeur général adjoint de cette institution. Il se retira le 1er mars 1960 pour accepter la candidature libérale dans le comté de Lotbinière. Il y fut défait.

En 1962, il revint à la Coopérative Fédérée à titre de directeur général, poste qu'il occupait au moment de son décès.

M. J.-Arthur Courteau laisse son épouse, née Germaine Germain, ses deux filles, Mme G. McMahon (Denise), et Christa-

ne, et son gendre, M. G. McMahon.

La dépouille est exposée aux salons J.-S. Vallée, 1111 ouest, rue Laurier, et les funérailles auront lieu à l'église Saint-Louis-de-Gonzague, le 3 juin, à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Vincent-de-Paul.

L'UCJLF va étudier le cas Jacques Guay

Le bureau directeur de l'UCJLF (Union canadienne des journalistes de langue française) au cours de sa réunion régulière du 24 mai, a décidé de confier à sa Commission d'éthique professionnelle l'examen d'un incident relatif à M. Jacques Guay, journaliste de Montréal. La Commission enquêtera sur les faits et consultera l'Institut de droit public de l'université de Montréal sur les aspects juridiques de la question. La commission fera rapport dans les plus brefs délais possibles.

On se souvient que M. Jacques Guay a demandé l'UCJLF de faire enquête sur sa conduite professionnelle au cours du procès de Matane, après qu'il eut été pris à partie par Me Jean Bienvenu, substitut du procureur de la Couronne, qui a mis en cause son âge, sa formation professionnelle ainsi qu'une phrase extraite d'un compte rendu d'audience publié sous sa signature.



L'ambiance d'Europe 870...commence dès votre arrivée à l'aérogare!

Ce sera comme si vous étiez déjà dans l'ambiance de Paris! Vous serez accueilli au son de la musique lorsque vous arriverez à l'aérogare pour le départ d'Europe 870. N'est-ce pas là la façon idéale de commencer vos vacances européennes!

L'agrément du voyage débutera dès que vous vous présenterez au comptoir spécial Europe 870 d'Air Canada. Et ensuite, à la salle des départs, vous serez accueilli par les accords entraînants de la musique du bal musette... jouée par l'accordéoniste d'Europe 870, en tenue parisienne authentique. Il vous accompagnera même jusqu'à votre jet

Europe 870, avec une galanterie que vous goûterez sûrement!

Ces vols sensationnels d'Air Canada relieront Montréal à Paris SANS ESCALE... tous les jours à la même heure: 7 h. 35 du soir, ce printemps ou cet été. Formulez le projet de faire un voyage en Europe... un voyage d'autant plus inoubliable que vous le ferez à bord d'Europe 870. Dès maintenant, appelez votre agent de voyages, ou Air Canada au numéro 937-5771.

MONTREAL-PARIS \$347.

Tarif d'excursion, 14-21 jours, classe économique

Pour un avant-goût de l'Europe... **AIR CANADA**

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert

SPECIAL DE LA SEMAINE CHEZ ARCHAMBAULT

GRATIS...
un disque
RCA Victrola
de votre choix!

chaque fois que vous achetez
un disque "Red Seal" RCA Victor

Quelques suggestions...

DU CATALOGUE "RED SEAL"

PRIX: MONO \$4.98 STEREO \$5.98

- | | |
|--|---|
| 2362 BEETHOVEN Concerto Empereur — Van Cliburn | 1001 CARUSO Elisir d'Amore, La Gioconda, etc. |
| 2601 RACHMANINOFF Concerto No 2 — Van Cliburn | 1088 BACH Variations Goldberg, W. Landowska |
| 2577 HEIFETZ Sonate Kreutzer de Beethoven | 2136 JUSSI BJÖRLING Otello, Aida, Rispetto |
| 2458 RICHARD VERREAU Opéra | 2596 SAINT-SAËNS Carnaval des Animaux |
| 2346 LIEBESSTRAUM Boaton Pops | 2178 CHOPIN Nocturne, Rubenstein |
| 2232 TCHAIKOVSKY Concerto No 1 — Van Cliburn | 2372 50 YEARS OF GREAT OPERATIC SINGING |
| 2267 OFFENBACH Galette Parisienne | 2633 BRUCH Concerto en Sol mineur, — M. Sargent |
| 2268 VIRGIL FOX (Orgue) Bach, Widor, Purcell | 2691 MOZART Edna Klein Nachmusik, Boston Symp. |
| 4690 LISZT Concertos 1 et 2 — Lebowitz | 2131 GLAZOUNOV Concerto violon, Heifetz |
| 2683 TCHAIKOVSKY Lac des Cygnes Boston Pops | 2442 LISZT Rhapsodie Hongroise No 2 — Boston Pops |
| 2680 BEETHOVEN Concerto No 4, Cliburn, Reiner | 2345 FIEDLER FAVORITES, Cavalier Légère, etc. |
| 2683 TCHAIKOVSKY Symphonie Pathétique — Munch | 2688 DEBUSSY Après-midi d'un Faune — Munch |
| 2573 RICHARD VERREAU Romance | 2433 MARIO LANZA PROGRAMME |
| 2636 MOZART Concerto No 17, Rubenstein | 2111 MASTERS OF THE GUITAR, Sonate, Pavane, etc. |
| 2742 HAYDN Symp. No 101 "Horloge", Reiner | 2126 CHOPIN, VALSES, Rubenstein |
| 1992 BEETHOVEN Concerto violon, Heifetz | 2608 JULIAN BREAM, Pop-Classical Spanish Guitar |
| 2032 TCHAIKOVSKY Casse Noisette, Fiedler | 2120 MARIO LANZA, I'll see you in my dreams |
| 2608 RACHMANINOFF Concerto No 2, Rubenstein | |

DU CATALOGUE "VICTROLA"

- | |
|---|
| 1039 TCHAIKOVSKY Concerto No 1, Gilels |
| 1041 DEBUSSY La Mer, — Munch |
| 1027 STRAVINSKY L'Oiseau de feu — Monteux |
| 1031 ROSSINI-RESPIGHI, Boutique Fantastique |
| 1035 BRAHMS Symp. No 2 — Monteux |
| 1032 RACHMANINOFF Concerto No 3 — Munch |
| 1030 CHOPIN Concerto piano No 1 — Munch |
| 1068 TCHAIKOVSKY Marche Slave, Reiner |
| 1036 BEETHOVEN Symp. No 3, Monteux |
| 1034 FRANCK Symphonie en Ré mineur, Munch |
| 1038 BEETHOVEN Conc. No 3, Graffman |
| 1067 GRIGG Concerto piano, Oslo ph. Orch. |
| 1058 DAVID OISTRAKH Poème, Chanson |
| 1037 TCHAIKOVSKY Concerto violon — Seryng |
| 1013 RIMSKY-KORSAKOV Schéhérazade — Monteux |
| 1069 SIBELIUS Finlandia — C. Mackerras |
| 1021 MENDELSSOHN Songe d'une nuit d'été |
| 1035 BEETHOVEN Symp. No 5, Munch |
| 1100 TCHAIKOVSKY, Symp. No. 4, Munch |

NOTE

Si vous commandez par la poste, veuillez indiquer le disque "Victrola" gratuit désiré avec chaque disque "Red Seal" que vous commandez et veuillez ajouter 25c pour le premier et 10c pour chaque disque supplémentaire pour frais d'envoi PLUS la taxe de vente. Merci.

Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed. Archambault
INC.

Etabli en 1896

500 EST, STE-CATHERINE
coin BERRI — TEL.: 849-6201

Parc de stationnement municipal en face • Magasin ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m.

Les Eglises unie et anglicane du pays font un autre pas vers l'unification

TORONTO — C'est aujourd'hui que l'on connaît les principes qui serviront de base à des négociations en vue de la réunification éventuelle de

deux grandes confessions religieuses au Canada. Un comité, composé d'un nombre égal de représentants de l'Eglise unie et de l'Eglise

anglicane, a réussi à se mettre d'accord sur le contenu d'un rapport qui sera rendu public au cours d'une conférence de presse.

Les négociations entre les deux Eglises se poursuivent depuis 1943. Le "comité des dix" pour sa part s'était mis à l'oeuvre il y a dix ans.

Les porte-parole des deux Eglises ont attiré l'attention sur le fait que les propositions contenues au rapport n'entraîneraient pas nécessairement une réunification immédiate des deux groupes concernés. Il s'agit plutôt d'une base à partir de laquelle les négociations pourront se poursuivre, ont-ils dit.

Ils ont précisé que le document devrait traverser plusieurs étapes avant que l'on puisse le considérer comme représentant la position officielle de chacune des deux Eglises.

Le document sera ainsi soumis pour étude au synode général de l'Eglise anglicane qui se tiendra à Vancouver en août prochain; de son côté, l'Eglise unie sera saisie du rapport en septembre lors d'une réunion de son exécutif, mais l'étude en sera différée jusqu'à 1966 au moment de la tenue de son conseil général.

Le recensement de 1961 donnait quelque 3,6 millions de membres à l'Eglise unie, tandis que l'Eglise anglicane, cette même année, comptait 2,4 millions de membres, et l'Eglise catholique, 8,3 millions, plaçant l'union.

On sait que l'Eglise unie du Canada est née en 1925 de la fusion des méthodistes, des congréganistes, ainsi que de quelques presbytériens.

Plusieurs points de doctrine ainsi que de discipline ecclésiastique séparent encore les deux groupes.

Ainsi l'Eglise anglicane a conservé la doctrine traditionnelle des sept sacrements, tandis que l'Eglise unie en a réduit le nombre à deux: le baptême et l'eucharistie.

Une autre divergence profonde porte sur le sacerdoce. L'Eglise anglicane reconnaît trois ordres: l'épiscopat, la prêtrise et le diaconat, et soutient que le sacerdoce se transmet par le moyen de l'ordination conférée par l'évêque.

L'Eglise unie affirme de son côté que les pasteurs tiennent leur droit au sacerdoce directement de l'appel divin et que la source de leur autorité réside dans la communauté qui les choisit.

On saura aujourd'hui dans quelle mesure les deux Eglises ont réussi à apaiser les différences qui les ont opposées jusqu'ici.

Une réforme conjugale

Le père Robert Rouet, f.m.i., prêchera une retraite conjugale au cours de la fin de semaine du 4 au 6 juin, à la Solitude Ste-Croix, à Pierrefonds, sur les bords du lac des Deux-Montagnes. Informations: 721-9823.

Pèlerinage en Europe

Le sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, en collaboration avec la société Air-Canada, organise son deuxième pèlerinage en Europe, du premier juillet au premier août prochain. Les voyageurs, qui passeront cinq jours à Rome, seront reçus en audience par le Saint-Père. Ils visiteront par la suite les trois lieux de pèlerinage les plus renommés de la France: Notre-Dame du Laus, La Salette et Lourdes. Informations: Sanctuaire Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine.

Me Fortin: au Québec, chacun peut penser, parler et écrire "sans crainte de représailles"

Le ministre provincial du travail, Me Carrier Fortin, a commenté en fin de semaine, à l'université de Sherbrooke, "ce réveil qu'on appelle la révolution tranquille du Québec" en déclarant qu'à son avis, "tout ce qui se passe actuellement chez nous est sain, parce qu'en tout premier lieu chacun jouit de la liberté de penser, de parler et d'écrire sans crainte de représailles."

Le dialogue est ouvert à-t-il ajouté, et nous avons au moins ce grand avantage de connaître exactement ce que les autres pensent et pourquoi ils pensent comme nous ou différemment. Une telle liberté prévient la violence et demeure la preuve la plus manifeste de l'intensité de nos actions et de notre désir de survie.

"Cette liberté d'expression et d'action, cette agitation, qui, disons le mot, de tout un peuple qui veut s'affirmer, qui se donne des structures nouvelles, qui cherche à maîtriser son économie, qui s'aventure peut-être avec une certaine anxiété dans des voies nouvelles n'indiquent-elles pas à tous ceux qui aiment leur province... que nous vivons l'époque la plus captivante et la plus décisive de notre histoire?"

Au début de son allocution, Me Fortin avait déclaré: "A travers les âges la puissance presque illimitée des colosses n'a pu écraser les faiblesse parente des petites nations. Aucune force au monde ne peut en effet réduire un peuple fier d'être ce qu'il est et fermement déterminé à vivre et grandir. Existe-t-il une aventure plus profondément humaine et aussi captivante? N'est-ce pas celle qui vit présentement notre province depuis quelques années?"

Dans ce réveil du Québec, a-t-il affirmé, les universités jouent un rôle double: former des citoyens qui seront des compétences dans leur sphère respective et leur inculquer le civisme; être "le carrefour de la pensée", en particulier en permettant aux professeurs et chercheurs de fournir aux gouvernements les études et données objectives nécessaires à l'orientation de la politique.

Faisant allusion au Rapport Parent, qui a recommandé que l'université de Sherbrooke limite sa charte et ne décerne que le premier diplôme universitaire (la licence), Me Fortin a ajouté:

"L'université de Sherbrooke peut le remplir parfaitement (ce double rôle). Pourvu, me diront certains, que ses pouvoirs ne soient pas limités. Sur ce point, je suis bien d'accord. Qu'il suffise de dire, pour l'instant, que des recommandations ne sont pas des lois et que pour être de son époque il ne faut pas craindre d'exprimer ses vues, de dé-

fendre ses opinions et d'exposer les œuvres accomplies. A ceux qui objectent que l'université de Sherbrooke est jeune, Me Fortin répliqua: "Elle est jeune par l'âge de sa charte et celui de ses édifices, mais n'a-t-elle pas le même âge que les autres universités du Québec, par les connaissances, la formation intellectuelle et l'expérience de ses dirigeants et de ses professeurs. Tous ceux qui ont fondé l'université de Sherbrooke et y ont enseigné depuis le début, a-t-il expliqué, sont des disciples formés par les autres universités du Québec. Ne sont-ils pas à même de donner ici ce qu'ils ont reçu là-bas?"

Il a continué: "L'université de Sherbrooke, outre son rôle éducatif, est un levier important au développement social et économique de notre région. Cette université n'appartient pas uniquement à l'Estrie, elle appartient à toute la province."

Le député de Sherbrooke a prononcé cette allocution lors de la collation des grades de l'université de Sherbrooke. Il a alors reçu un diplôme et y ont enseigné depuis le début, a-t-il expliqué, sont des disciples formés par les autres universités du Québec. Ne sont-ils pas à même de donner ici ce qu'ils ont reçu là-bas?"

Il a continué: "L'université de Sherbrooke, outre son rôle éducatif, est un levier important au développement social et économique de notre région. Cette université n'appartient pas uniquement à l'Estrie, elle appartient à toute la province."

Le député de Sherbrooke a prononcé cette allocution lors de la collation des grades de l'université de Sherbrooke. Il a alors reçu un diplôme et y ont enseigné depuis le début, a-t-il expliqué, sont des disciples formés par les autres universités du Québec. Ne sont-ils pas à même de donner ici ce qu'ils ont reçu là-bas?"

Il a continué: "L'université de Sherbrooke, outre son rôle éducatif, est un levier important au développement social et économique de notre région. Cette université n'appartient pas uniquement à l'Estrie, elle appartient à toute la province."

Les signes extérieurs de l'autorité dans l'Eglise

Recevant ses prêtres, l'archevêque de Chambéry (France), Mgr de Bazelaire, a exprimé récemment sa pensée au sujet des signes extérieurs de l'autorité dans l'Eglise.

"Soient net à ce point de vue, a-t-il dit, il y a des signes extérieurs de l'autorité qui ne correspondent plus à la mentalité actuelle."

"J'avoue que l'agenouillement devant l'évêque, dans les relations ordinaires, m'a toujours choqué, car dans l'opinion commune d'aujourd'hui, c'est un geste d'adoration qui ne convient pas à l'évêque", a dit le prélat en invitant ses prêtres à supprimer cet agencement au moins en dehors de certaines cérémonies liturgiques.

Il en dit autant du baiser à l'anneau quand il est simplement un geste de politesse.

Mgr de Bazelaire a poursuivi en disant que le terme "Excellence", en dehors des relations très officielles, lui avait "toujours semblé emphatique et pompeux".

"Qu'on dise: Monseigneur, cela va aussi, mais ce n'est pas une raison pour dire: Mgr l'évêque, ou le père évêque". L'archevêque de Chambéry a précisé qu'il ne s'agissait pas de supprimer tout signe extérieur d'autorité, comme semble le dicter certaines campagnes dans les journaux, notamment lorsqu'il s'agit de rites liturgiques qu'il appartient seulement à l'Eglise de changer si elle le juge à propos.

Discrimination raciale: l'Eglise fera pression
DETROIT — Mgr John Francis Dearden, archevêque de Detroit (Michigan), a annoncé la mise en vigueur du "projet-égalité" aux termes duquel l'Eglise catholique fera désormais pression sur ses fournisseurs coupables de discrimination raciale contre les Noirs ou autres minorités. L'archevêque a ajouté que les autres confessions seraient invitées à suivre l'exemple de l'Eglise catholique.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1965 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes et futures, parables à R. Seltzer Dress Company a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de la Banque Toronto-Dominion le 26 mai 1965, sous le numéro 1832390.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1965 par lequel l'Ontario Inc. ont transporté et cédé toutes dettes de livres présentes et futures à la BANQUE DE MONTREAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de la Banque de Montréal le 26 mai 1965 sous le numéro 1832326. BANQUE DE MONTREAL, le 26 mai 1965.

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 25 mai 1965 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Park Sales Company furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 26 mai 1965 au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de la Banque de Montréal le 26 mai 1965 sous le numéro 1832364. MONTREAL, Qué., le 27 mai 1965. IMPERIALE DE COMMERCE par M. Y. Carter

Avis est par les présentes donné que le 26 mai 1965, sous le No. 1832364, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal d'un contrat de vente, cession et transport par Domus Inc. à la BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite cte.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1371(4) du Code Civil de la Province de Québec. Ce 26e jour de mai 1965. LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

AVIS DE DÉCÈS
BOURDON. — A Montréal, le 30 mai 1965 à l'âge de 79 ans, est décédé, Mme veuve Ovide Bourdon, née Deslauriers, demeurant à 1101 boulevard St-Joseph, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 heures 30. Les funérailles auront lieu le 31 mai 1965, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine-Martin-Claret où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation à l'Hôtel-Dieu de Montréal

Nasser demande aux Arabes de mettre fin à la "surenchère"

La Ligue arabe n'est pas en mesure d'attaquer Israël

LE CAIRE — Dans un retentissant discours prononcé hier, le président Nasser a invité les Arabes à mettre fin aux "surenchères" en ce qui concerne la question de la "libération de la Palestine," et a ouvertement admis que la Ligue arabe n'était pas en mesure actuellement de libérer des territoires arabes. Quant à une initiative unilatérale de l'Égypte, le chef d'État égyptien a rappelé que, tant que les 50.000 militaires égyptiens qui se trouvent au Yémen ne seront pas rapatriés, il est vain de parler d'attaquer Israël.



Le président Nasser

Jérusalem : un nouvel incident de frontières

JERUSALEM (Israël) — Mme Golda Meir a reçu le général Golda Bull, chef des observateurs de l'ONU, et lui a remis une énergique protestation au sujet de l'attaque jordanienne d'hier qui a fait deux morts et quatre blessés, tous civils.

Le ministre israélien des affaires étrangères a souligné que les forces israéliennes n'avaient pas riposté, et a averti qu'Israël ne tolérerait pas de nouvelles agressions. Mme Meir a précisé que le gouvernement jordanien sera tenu pour responsable de toute attaque en provenance de son territoire.

D'autre part, M. Michael Comey, représentant d'Israël à l'ONU a été instruit de présenter aux membres du conseil de sécurité une note sur cet incident.

A Jérusalem, le parti Herouh (droite), a demandé un débat parlementaire sur l'attaque jordanienne.

Selon des témoins oculaires, les Jordaniens ont balayé de leur tir une zone de plusieurs centaines de mètres, allant du quartier de Musarra, habité par des immigrants nouvellement arrivés dans le pays, à l'hospice proche de la municipalité.

La commission de l'ONU pour la surveillance de la trêve a reçu la plainte jordanienne huit minutes environ avant l'incident. Dans ce texte, les Jordaniens soutenaient que c'était une patrouille israélienne qui avait ouvert le feu. Selon les observateurs de l'ONU, les Israéliens n'ont pas riposté.

Aggravation de la situation dans le sud du Soudan

KHARTOUM — La situation s'est sensiblement aggravée au cours des derniers jours dans le sud du Soudan où les incidents entre les rebelles et la population des trois provinces de Bahr-el-Ghazal, Equatoria et Haut-Nil se multiplient.

Les observateurs signalent que le moral des forces de sécurité a été sérieusement affecté par l'attitude du gouvernement qui a maintenu ses ordres stricts de "s'abstenir de toute réaction contre les rebelles si ce n'est en cas de légitime défense". Pour les membres sudistes du cabinet, la seule réponse qu'il conviendrait de faire au mouvement de rébellion est d'exécuter les résolutions prises par la conférence de la table ronde : confier à des sudistes les postes de l'administration et de la police des provinces du sud.

Mais il semble que le premier ministre Sirr et Khattim Khalifa maintiendront sa politique de neutralité et laisseront les choses en l'état jusqu'à la fin de son mandat qui doit expirer dans la première semaine de juin.

Devant le congrès de l'Organisation de libération de la Palestine, qui s'est ouvert, hier, au Caire, et qui réunit des délégués palestiniens de divers pays arabes, le président Nasser a développé les points suivants :

— Le problème du détournement des affluents du Jourdain :

"Comment pouvons-nous libérer la Palestine, alors que nous avons 50.000 soldats au Yémen? Nous devons d'abord les rapatrier avant de parler d'attaquer Israël... Si aujourd'hui nous ne pouvons procéder au détournement des affluents du Jourdain, nous proposons de remettre ces travaux jusqu'au moment où nous serons en mesure d'assurer leur protection..."

— Devrions-nous, à poursuivre le président Nasser, attaquer Israël si un tracteur syrien venait à être canonné, et laisser ainsi à Israël l'initiative de fixer le moment de la bataille? ... Plus de surenchères, car elles pourraient nous conduire à des tragédies dont nous avons suffisamment souffert jusqu'à présent... C'est nous qui devons fixer l'heure et le lieu de la bataille... le chemin du retour en Palestine n'est pas tapissé de fleurs, mais marqué par le sang. Nous devons nous préparer à un futur engagement avec Israël."

— La Ligue arabe : "La Ligue arabe n'est en mesure de libérer ni la Palestine, ni le Sud-Arabique, ni les principautés du golfe Persique. Cela ne veut pas dire qu'il faille la liquider, mais nous devons reconnaître ses possibilités et ses limites, ne lui demandons pas l'impossible."

Erhard aux Etats-Unis

NEW YORK — Le Dr Ludwig Erhard, chancelier d'Allemagne fédérale, est arrivé hier à New York venant de Bonn à bord d'un Boeing spécial de la Lufthansa. M. Erhard — qui est accompagné notamment de son ministre des affaires étrangères M. Gerhard Schröder, et du secrétaire d'Etat Karl Guenter von Hass — séjournera jusqu'à jeudi à New York — où il rencontrera M. Thant, secrétaire général de l'ONU — puis se rendra à Washington pour des entretiens avec le président Johnson et d'autres personnalités américaines.

"Les problèmes difficiles que connaît aujourd'hui l'Amérique nous affectent tous. Allemands et Américains sont solidaires dans leurs émotions et dans leurs actions", affirme le chancelier fédéral qui ajouta : "Je conduirai mes conversations avec la conviction profonde que la communauté d'idées, d'intérêts et d'objectifs garantira le succès de mes discussions avec nos amis américains."

"Nous savons tous, nota-t-il, que l'Alliance atlantique pose des problèmes et qu'il faut ne pas les perdre de vue. Des décisions urgentes sont vitales. L'avenir de l'Alliance atlantique doit être préparé. Tous ceux qui veulent établir une paix durable sont préoccupés par l'unité de l'Allemagne et par celle de l'Europe."

Après avoir exprimé sa satisfaction de pouvoir s'entretenir avec le secrétaire des Nations unies que la République fédérale a nommé comme membre de presque toutes ses agences spécialisées, le Dr Erhard s'est rendu à l'hôtel Waldorf Astoria où il résidera avec la délégation allemande durant son séjour à New York.

Atome et réunification

Le renforcement de l'Alliance atlantique, compris l'association de l'Allemagne à la défense nucléaire — et le problème de la réunification seront au centre des entretiens que le chancelier Erhard aura jeudi et vendredi à Washington avec le président Johnson.

Les observateurs notent, en effet, que M. Erhard a fortement insisté dans l'entretien accordé la veille de son départ à Radio-Cologne sur la nécessité de considérer l'Alliance comme "indéfectible" et de lui donner un caractère "supranational" et "intégral".

Cette position s'écarte nettement des thèses françaises et rejoint les préoccupations exprimées par les Américains à la session du Conseil atlantique du 11 mai à Londres. Mais, poursuivent les observateurs, elles cachent aussi des soucis propres à l'Allemagne. A Bonn, on s'alarme malgré tous les démentis des projets prêtés aux Etats-Unis et l'Angleterre et qui viseraient à retirer la disposition des armes atomiques tactiques au général Lyman Lemnitzer. Du côté allemand, on estime que leur maintien à proximité de la ligne de démarcation est une des conditions premières de la sécurité de la République fédérale, en raison de la supériorité soviétique en armements classiques.

On désire également à Bonn réactiver le projet de "MLF", c'est-à-dire qu'on appelle officiellement "étude de la participation des puissances non nucléaires à la défense atomique de l'Alliance". M. Erhard Schröder, ministre des affaires étrangères, l'avait rappelé au conseil atlantique à Londres.

L'avenir d'un projet de trois jours avant le départ du chancelier, devant le groupe de travail protestant du parti chrétien-démocrate. Toutefois personne à Bonn ne se hasarde encore à prédire quelle sera la réaction américaine à cette suggestion.

Quant à la réunification de l'Allemagne, les observateurs notent que les Américains souhaitent qu'une nouvelle initiative occidentale auprès des Soviétiques fut assortie de certaines concessions du côté allemand. On pense que le chancelier repoussera l'idée de sacrifices sans contrepartie. De toute manière, conclut-on dans la capitale fédérale, il s'agit d'une discussion théorique car l'incertitude "niet" de Moscou renverra probablement dos à dos MM. Johnson et Erhard.

les pays arabes; entre la Syrie et l'Irak, entre la Syrie et l'Égypte, entre l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Le Liban, pour sa part, ne veut pas de forces arabes sur son territoire. Il y a même une guerre entre, d'une part la R.A.U. et le Yémen, et d'autre part l'Arabie Saoudite et les Britanniques."

"Inutile de nous leurrer et de prétendre que tout est résolu parce que nous nous réunissons régulièrement... Mais ces réunions servent à estomper graduellement les contradictions entre Arabes. Les résultats des "sommets" ne sont pas négligeables. Il y a maintenant une action commune, alors qu'il y a trois ans, il n'y avait pas d'action du tout. L'action collective suscitée par les "sommets" est meilleure que l'inaction et la désunion d'il y a trois ans. La situation est maintenant plus favorable aux Arabes qu'elle ne l'était avant les conférences au sommet..."

L'objectif essentiel, actuellement, est le renforcement du potentiel défensif des pays arabes, car la faiblesse de la défense face à Israël provient des contradictions entre Arabes.

En conclusion: "seule l'action révolutionnaire arabe est capable de résoudre le problème palestinien, et la R.A.U. est la base de cette action."

— L'affaire Bourguiba : "Bourguiba s'est isolé politiquement au sein du monde arabe, et les résolutions de la Ligue n'ont pu dissimuler ce fait... Le "bourguibisme" est une "politique de compromis".

"Bourguiba proclame qu'il lutte depuis trente ans. Qu'est-ce qu'il fait? Son pays a été le dernier pays arabe à obtenir l'évacuation des troupes étrangères. Il essaye aujourd'hui de semer le défaitisme parmi nous au sujet de la question palestinienne, au moment même où les palestiniens se préparent à la lutte."

— Les conférences arabes au sommet :

"Elles nous plus ne peuvent aboutir à la libération de la Palestine... Il y a de nombreuses contradictions entre

les pays arabes; entre la Syrie et l'Irak, entre la Syrie et l'Égypte, entre l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Le Liban, pour sa part, ne veut pas de forces arabes sur son territoire. Il y a même une guerre entre, d'une part la R.A.U. et le Yémen, et d'autre part l'Arabie Saoudite et les Britanniques."

— L'affaire Bourguiba : "Bourguiba s'est isolé politiquement au sein du monde arabe, et les résolutions de la Ligue n'ont pu dissimuler ce fait... Le "bourguibisme" est une "politique de compromis".

"Bourguiba proclame qu'il lutte depuis trente ans. Qu'est-ce qu'il fait? Son pays a été le dernier pays arabe à obtenir l'évacuation des troupes étrangères. Il essaye aujourd'hui de semer le défaitisme parmi nous au sujet de la question palestinienne, au moment même où les palestiniens se préparent à la lutte."

— Les conférences arabes au sommet :

"Elles nous plus ne peuvent aboutir à la libération de la Palestine... Il y a de nombreuses contradictions entre

les pays arabes; entre la Syrie et l'Irak, entre la Syrie et l'Égypte, entre l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Le Liban, pour sa part, ne veut pas de forces arabes sur son territoire. Il y a même une guerre entre, d'une part la R.A.U. et le Yémen, et d'autre part l'Arabie Saoudite et les Britanniques."

— L'affaire Bourguiba : "Bourguiba s'est isolé politiquement au sein du monde arabe, et les résolutions de la Ligue n'ont pu dissimuler ce fait... Le "bourguibisme" est une "politique de compromis".

"Bourguiba proclame qu'il lutte depuis trente ans. Qu'est-ce qu'il fait? Son pays a été le dernier pays arabe à obtenir l'évacuation des troupes étrangères. Il essaye aujourd'hui de semer le défaitisme parmi nous au sujet de la question palestinienne, au moment même où les palestiniens se préparent à la lutte."

— Les conférences arabes au sommet :

"Elles nous plus ne peuvent aboutir à la libération de la Palestine... Il y a de nombreuses contradictions entre

les pays arabes; entre la Syrie et l'Irak, entre la Syrie et l'Égypte, entre l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Le Liban, pour sa part, ne veut pas de forces arabes sur son territoire. Il y a même une guerre entre, d'une part la R.A.U. et le Yémen, et d'autre part l'Arabie Saoudite et les Britanniques."

— L'affaire Bourguiba : "Bourguiba s'est isolé politiquement au sein du monde arabe, et les résolutions de la Ligue n'ont pu dissimuler ce fait... Le "bourguibisme" est une "politique de compromis".

"Bourguiba proclame qu'il lutte depuis trente ans. Qu'est-ce qu'il fait? Son pays a été le dernier pays arabe à obtenir l'évacuation des troupes étrangères. Il essaye aujourd'hui de semer le défaitisme parmi nous au sujet de la question palestinienne, au moment même où les palestiniens se préparent à la lutte."

— Les conférences arabes au sommet :

"Elles nous plus ne peuvent aboutir à la libération de la Palestine... Il y a de nombreuses contradictions entre

les pays arabes; entre la Syrie et l'Irak, entre la Syrie et l'Égypte, entre l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Le Liban, pour sa part, ne veut pas de forces arabes sur son territoire. Il y a même une guerre entre, d'une part la R.A.U. et le Yémen, et d'autre part l'Arabie Saoudite et les Britanniques."

— L'affaire Bourguiba : "Bourguiba s'est isolé politiquement au sein du monde arabe, et les résolutions de la Ligue n'ont pu dissimuler ce fait... Le "bourguibisme" est une "politique de compromis".

"Bourguiba proclame qu'il lutte depuis trente ans. Qu'est-ce qu'il fait? Son pays a été le dernier pays arabe à obtenir l'évacuation des troupes étrangères. Il essaye aujourd'hui de semer le défaitisme parmi nous au sujet de la question palestinienne, au moment même où les palestiniens se préparent à la lutte."

— Les conférences arabes au sommet :

"Elles nous plus ne peuvent aboutir à la libération de la Palestine... Il y a de nombreuses contradictions entre

les pays arabes; entre la Syrie et l'Irak, entre la Syrie et l'Égypte, entre l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Le Liban, pour sa part, ne veut pas de forces arabes sur son territoire. Il y a même une guerre entre, d'une part la R.A.U. et le Yémen, et d'autre part l'Arabie Saoudite et les Britanniques."

— L'affaire Bourguiba : "Bourguiba s'est isolé politiquement au sein du monde arabe, et les résolutions de la Ligue n'ont pu dissimuler ce fait... Le "bourguibisme" est une "politique de compromis".

"Bourguiba proclame qu'il lutte depuis trente ans. Qu'est-ce qu'il fait? Son pays a été le dernier pays arabe à obtenir l'évacuation des troupes étrangères. Il essaye aujourd'hui de semer le défaitisme parmi nous au sujet de la question palestinienne, au moment même où les palestiniens se préparent à la lutte."

— Les conférences arabes au sommet :

"Elles nous plus ne peuvent aboutir à la libération de la Palestine... Il y a de nombreuses contradictions entre

Pourquoi la France ne participe pas aux manoeuvres de l'OTAN "Représailles massives" ou "riposte souple"?

PARIS — Les manoeuvres Fallax de 1964 avaient fait apparaître une divergence fondamentale dans les conceptions stratégiques françaises et américaines dans le cadre de l'OTAN. La France s'était élevée contre l'application d'un processus défensif peu conforme avec la doctrine de l'OTAN et avait menacé de ne plus participer aux manoeuvres suivantes prévues pour 1966 si l'état-major de l'Alliance Atlantique ne revenait pas aux conceptions admises par l'OTAN. Le thème choisi pour 1966 était basé sur le même principe général qu'en 1964, la France a décidé de s'abstenir de participer aux manoeuvres de l'année prochaine.

En 1957, sous l'impulsion de M. John Foster Dulles, alors secrétaire d'Etat américain, les gouvernements des pays membres de l'OTAN, d'accord avec leurs stratégies, avaient décidé qu'en cas d'agression, l'OTAN riposterait avec tous les armements dont elle dispose, y compris l'arme atomique, une fois admis le fait qu'il ne s'agirait pas d'un incident de frontière. On faisait valoir que la disparité des forces conventionnelles de l'OTAN et celles de l'Union soviétique et de ses voisins rendait impératives des "représailles massives" en cas d'agression.

Les forces occidentales avec leur 23 divisions, ne pouvant s'opposer au raz-de-marée communiste (environ 120 divisions), il faudrait, dès le début, endiguer ce flot en utilisant l'arme atomique si l'on veut éviter de voir l'Europe anéantie. L'affirmation d'une telle doctrine avait d'autre part l'avantage de dissuader un ennemi éventuel qui réfléchirait ainsi à deux fois avant d'entreprendre une action offensive sachant que la riposte massive pourrait lui porter des coups mortels.

Lorsque le président Kennedy arriva au pouvoir, le secrétaire à la défense américain,

M. MacNamara, imagina qu'avant d'en arriver à l'holocauste général, il faudrait graduer la riposte occidentale en fonction de l'agression de l'adversaire. C'est la doctrine dite de la "riposte souple" ou de l'es-cadale.

Lorsqu'il s'est agi de faire admettre cette doctrine par l'OTAN, la France s'y est opposée, affirmant que l'application d'un tel principe donnerait à l'adversaire la possibilité d'anéantir l'Europe, ou tout au moins de faire subir à celle-ci des dégâts tels qu'elle ne s'en relèverait que difficilement. En revanche, cette nouvelle doctrine donnait aux deux grandes puissances nucléaires la possibilité d'échapper, tout au moins au cours de la phase initiale, aux destructions immenses provoquées par l'arme nucléaire.

Cependant si la doctrine officielle de l'OTAN demeure toujours celle des "représail-

les massives", pour les Etats-Unis c'est celle de la "riposte souple" qui compte. Au cours des manoeuvres Fallax de 1964, c'est cette dernière conception qui avait été appliquée, entraînant pour l'Europe de très importants dégâts matériels virtuels, le territoire adverse n'ayant été atteint par l'arme nucléaire que légèrement et à titre d'avertissement.

Cette divergence fondamentale ne paraît pas devoir être aplaniée aisément. C'est la raison pour laquelle la France n'était pas favorable à la session des ministres de la défense de l'OTAN qui a commencé ses travaux hier après-midi au palais de la Porte Dauphine. M. Pierre Messmer, ministre français des armées, avait déclaré le mois dernier, au cours d'une interview accordée à un journaliste allemand, qu'il n'y a "aucune stratégie atlantique commune" et que "les chances de trouver un

accord sont évidemment nulles".

Les alliés européens de l'OTAN ne sont pas loin de partager le point de vue de la France, ayant les mêmes préoccupations qu'elle, mais il y a peu de chances qu'ils s'expriment ouvertement, car ils estiment que de toute manière leur défense ne peut être assurée que par les Etats-Unis.

La France paraît cependant vouloir maintenir son point de vue. C'est du moins l'interprétation que l'on donne à sa décision de s'abstenir de participer aux manoeuvres Fallax de 1966 dont le thème, estime la France, est conforme à la doctrine américaine et non à celle de l'OTAN et à la sienne propre. De ce fait, on ne voit pas comment les ministres de la défense de l'OTAN pourraient aboutir à une conclusion commune dans le domaine stratégique au cours de leur session actuelle.

Brandt : je ne crois pas que l'engagement de Washington en Europe soit indispensable

BERLIN — "Depuis la signature du traité d'amitié franco-allemand, les relations entre les deux pays ne se sont pas améliorées mais ont plutôt empiré. C'est une étrange et regrettable réalité", a déclaré hier M. Willy Brandt, bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, dans une interview donnée à la veille de son départ pour Paris, où il arrivera ce soir et où il s'entretiendra avec le général de Gaulle ainsi qu'avec M. Pompidou, premier ministre, et M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères.

Après avoir souligné l'importance de la réconciliation franco-allemande, qui, a-t-il dit, doit être préservée à tout prix, M. Willy Brandt a déclaré qu'il n'était pas en mesure de faire le point des divergences de vues entre l'Allemagne et la France, notamment en ce qui concerne les rapports avec les Etats-Unis. "Je ne connais pas exactement l'opinion du gouvernement fédéral", a-t-il précisé, ajoutant que le chancelier Erhard possédait "l'art de parler d'identités de vues" après chacun de ses entretiens à Paris comme à Washington.

"Pour ma part, a ajouté M. Brandt, je ne crois pas que la garantie et l'engagement des Etats-Unis soient indispensables et irremplaçables pour la sécurité de l'Europe." Selon lui, il est indispensable que l'Europe prenne conscience d'elle-même et devienne un partenaire "à part égale" des Etats-Unis.

Interrogé sur les moyens d'améliorer les relations franco-allemandes, M. Willy Brandt — qui est candidat social-démocrate à la chancellerie, aux élections de septembre — a déclaré qu'il faudrait, en premier lieu, revitaliser le traité d'amitié. Les deux gouvernements, a-t-il dit, devraient dresser le bilan de leurs points d'accord et de leurs divergences de vues, se consulter systématiquement sur toutes les initiatives importantes et s'efforcer d'élargir leurs points d'accord.

Le bourgmestre régnant de Berlin-Ouest a conclu en soulignant que "la franchise est l'apanage de l'amitié" et en affirmant son espoir que les difficultés qui ont surgi dans les relations entre les deux pays ne soient que passagères.

L'envolée spatiale américaine aura lieu jeudi

CAP KENNEDY — Après avoir fait figure de plus ou moins brillant second depuis l'aube de l'ère spatiale, les Etats-Unis vont tenter jeudi un exploit cosmique destiné, espèrent-ils, à leur donner la première place dans l'impitoyable course à la lune — pour le moment du moins.

Peu après avoir lancé ce jour-là dans les cosmos James McDivitt et Edward White, l'Amérique compte bien réaliser les trois "premières spatiales" suivantes :

1) le "rendez-vous" avec un autre véhicule tournant autour du globe à 28.000 kilomètres à l'heure; 2) l'installation contrôlée du "pistolet-fusée" — l'instrument sur lequel la NASA a réussi, pendant quatre ans, à garder un secret absolu; 3) la "marche", grâce à celui-ci, d'un pilote dans l'espace en direction d'un autre satellite, en l'occurrence le second palier "vide" de ce qui fut la fusée porteuse.

Si tout se passe comme minutieusement prévu, les deux commandants d'aviation bondiront jeudi, à 9 heures (heure avancée de l'Est) du Cap Kennedy vers les cosmos au faite d'une fusée "Titan-2" dont le premier étage retombera dans l'Atlantique au bout de deux minutes et demie. C'est le second palier

de l'envolée spatiale américaine. C'est dans ces conditions que s'achève la première orbite. Au lever du soleil de celle-ci, au-dessus de l'île de Canton, vers 11 h. 45 (HAE) les astronautes commencent de dépressuriser leur cabine. Cinq minutes plus tard, cette opération terminée, McDivitt s'étant rapproché à sept mètres environ du rocket, commence, avec ce rendez-vous, la première "sortie spatiale" américaine.

Le début de cette "activité extra-véhiculaire" survient, au-dessus de Hawaii, jeudi vers midi (HAE) quand "Ed" White ouvre l'écoutille triangulaire qui lui fait face, sorte de "pare-brise" monté sur des gondes. Ce co-pilote surplombe

d'environ 100 milles la baie de San Diego en Californie quand, au bord d'acier du plus vertigineux des précipices il hésite sans doute une fraction d'instants avant de faire un saut qui, pense-t-il, risque d'être le dernier de sa vie.

Mais le cosmonaute qui nous disait, il y a quelques jours "Après tout je suis payé pour ça", s'élance les pieds les premiers dans l'abîme cosmique bleu-noir, et très vite, son "pistolet-fusée" au bras, contrôle les bonds désordonnés qui s'amorcent déjà. Un filin de nylon et d'or, à toute épreuve, long de sept mètres, lui fournit l'oxygène voulu et lui permet de communiquer avec

du missile qui, à la fin des trois minutes suivantes, imprimera la vitesse orbitale à la cabine "Geminii" de trois tonnes et demie.

Des boulois explosifs permettront alors la séparation de la cabine et du second étage, long cylindre d'une dizaine de mètres de hauteur et de trois mètres de diamètre terminé par une large tuyère en forme de cloche.

Habitacle et fusée gravitent alors autour du globe dans le même sens, à une vitesse égale. La seconde, toutefois, livrée aux forces du cosmos, culbute dans tous les sens alors que le premier, contrôlé par de petits moteurs annexes, garde une position relativement stable. A l'aide de ces derniers, dits "O.A.M.S." (Orbital Attitude Manoeuvring Systems), le chef-pilote McDivitt augmente sa vitesse d'une dizaine de kilomètres à l'heure. Cette manoeuvre accroît de ce fait son altitude et, paradoxalement en apparence, le second étage plus près de la terre en accomplissant un trajet moindre prend peu à peu de l'avance sur les cosmonautes. Il les dépasse et grâce toujours aux "O.A.M.S." McDivitt et White, en "vol de formation qui s'efforce d'être parfait, suivent le gros rocket "inerte" à une distance variant entre 300 et 1.200 pieds.

"Jim". Les deux hommes sont également munis de caméras. McDivitt filme avec une "Hasselblad" de 16 mm les évolutions de son camarade dont le "pistolet" à trois minuscules tuyères crachant l'oxygène supporte aussi un "Zeiss" de 35 mm.

Une pression sur la partie supérieure de la détente provoque une légère poussée dans le sens diamétralement opposé à l'action de la partie inférieure. White photographie la terre, la fusée et Jim White derrière son pare-brise qu'il ne doit pas ouvrir; et l'astronaute volant s'approche jusqu'à trois mètres environ du gros rocket mort.

A 12 h. 12 (HAE) au-dessus

de Savannah, en Georgie, sonne l'heure de la fin des évolutions de White dans le vide extra-atmosphérique que seul a connu avant lui, pendant une durée égale, le colonel soviétique Alexis Leonov en mars dernier.

Tout doit être terminé, avec White de retour à ses commandes, hublot hermétiquement bloqué, cabine soigneusement repressurisée un peu plus tard, au survol de l'île caribéenne d'Antigua.

McDivitt vole alors à une cinquantaine de mètres du second étage; mais il accélère légèrement (à dix kms à l'heure) s'élève et ainsi se laisse distancer, en pleine nuit,



Les élections polonaises

VARSOVIE — Les résultats complets des élections qui se sont déroulées dimanche en Pologne pour le renouvellement de la Diète et pour celui des assemblées locales, seront connus respectivement le 2 et le 3 juin, annonce l'agence d'information polonaise PAP.

Jusqu'à une trentaine de kilomètres derrière le missile ou émettent deux projecteurs de deux millions et demi de bougies. Plus tard, pour rattraper la fusée, et aussi paradoxalement qu'en début de vol, la cabine ralentit à l'aide des "oams" (8 kms à l'heure cette fois). Il est 15 h. 18 (HAE), jeudi, à la fin de la quatrième orbite au-dessus de Yucatan, quand commence une seconde et complexe manoeuvre de "rendez-vous". Parvenu à huit kilomètres de la fusée vide McDivitt aux commandes passe au-dessus et à 3 mètres seulement de celle-ci. C'est alors le début de la cinquième orbite. Mais les pilotes abandonnent le second étage au sort que lui réservent les lois de l'astro-physique. Leur seul objectif est désormais de mener à bien les cinquante-sept orbites précédant l'amerrissage lundi, près du port-avion "Wasp" dans la mer des Antilles.

Offensive américaine sur l'Europe

NEW YORK — L'Europe occidentale peut s'attendre à une offensive diplomatique américaine "en règle" lorsque les élections allemandes seront passées et avant les élections françaises en décembre, écrit cette semaine la revue hebdomadaire américaine "Newsweek" dans sa rubrique "Le péricope". "Cette initiative, écrit "Newsweek", aura trait notamment à l'unité européenne et à la flotte nucléaire internationale et vise à montrer aux électeurs français que seul leur pays marche à contre courant de l'Occident."

Otages européens au Congo

LEOPOLDVILLE — Quelques cent vingt Européens sont encore détenus comme otages par les rebelles congolais, dans la région de Buta, dans le nord-est du Congo, apprend-on d'une bonne source à Leopoldville. Des unités de l'armée nationale congolaise appuyées par une centaine de volontaires étrangers tentent depuis cinq jours de les délivrer. Parmi ces otages, presque tous de nationalité belge ou grecque, se trouvent une cinquantaine de religieux et religieuses ainsi qu'une vingtaine de prêtres congolais et Mgr Bmal, archevêque de Buta.

bonjour vacances!

Où, c'est dès maintenant qu'il faut réserver vos places et préparer vos vacances. Et les vacances commencent bien, dès le premier jour, quand vous prenez le CN. A vous les plaisirs du voyage, sans les ennuis, les problèmes, la fatigue du volant! Pour la nuit, à des prix variés, un choix de couchettes allant de la nouvelle "dormette" au compartiment.

Exemples: "tarif Blanc" en voiture-coach de Montréal à:

- Moncton \$15.00
- Ottawa \$3.40
- Toronto \$9.60
- Winnipeg \$27.00
- Vancouver \$48.00

Si vous avez une place en voiture-lits, le prix comprend les repas. Des salons spacieux pour causer et vous détendre. Trouvez votre auto à destination, grâce au plan Train-Auto du CN. N'oubliez pas qu'en voyageant en groupe vous profitez de réductions spéciales. En outre, les tarifs Rouge, Blanc et Bleu du CN vous font réaliser d'importantes économies.

La Stabilité, compagnie d'assurance-vie, entend porter son capital à \$4,000,000.00

potins financiers

La Bourse de Paris ne fait pas mauvaise contenance hier et celle de Londres était dépourvue de tout entrain. Quant aux Bourses de Montréal et de Toronto, elles étaient irrégulièrement soutenues hier.

Wall Street était fermé hier à l'occasion du Memorial Day aux E.U.

Shearson, Hammill & Co. recommande The Singer Co. dans son dernier bulletin.

Selon Mead & Co. Ltd., les obligations ne cessent de baisser depuis un certain temps, mais les pertes ne sont pas considérables. On attend avec anxiété les prix de cette semaine, lors de l'offre de bons du Trésor par la Banque du Canada.

La Banque de Montréal traite dans son bulletin, publié hier, de la somme étonnante que les Canadiens dépensent pour voyager. Nous en reparlerons.

Le bulletin d'hier de G.E. Leslie & Co. renferme un intéressant article sur Trans Mountain Oil Pipe Line Co.

L'Hydro-Québec serait prochainement emprunteuse à N.Y., soit vers le 15 juin. Un syndicat, comprenant Whitehead, Eastman Dillon Union Securities, Smyth & Barney, Merrill Lynch, Pierce Fenner & Smith Inc. et Bélanger Inc., se disputerait cette émission avec deux autres syndicats.

Dominion Securities Corp. Ltd. vient de publier, en français, son bulletin de mai, intitulé "Les Placements". Il contient aussi un intéressant article sur le budget de 1965.

M. Geo. L. Armstrong vient d'être réélu président de l'Association des écrivains de la Province de Québec, un organisme sans but lucratif, dont le gérant général est M. E.F. Tabisz.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée offrira sous peu 5 émissions différentes

L.G. Beaubien & J.L. Lévesque Inc., agents de change, membres des Bourses de Montréal et Canadienne et J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (I.D.A.C.) ne chôment guère. Nous avons, en effet, appris hier de son ami dirigeant, M. Jean-Louis Lévesque, que la dernière firme vient de vendre par l'intermédiaire d'un syndicat, \$15,000,000 d'obligations du N.B., sur le marché de N.Y., rapportant 4.95%; qu'elle offrira sous peu encore par l'intermédiaire d'un syndicat, une émission de \$30,000,000 d'obligations de Brunswick Mining, garanties par la province du N.B.; qu'elle serait sur le point d'offrir en souscription au public \$15,000,000 de titres de la Corporation de valeurs Trans-Canada, qu'elle mettra sous peu sur le marché par l'entremise d'un syndicat financier une émission de \$3,400,000 d'obligations à 6% du Syndicat de Québec et, enfin, qu'elle offrira sous peu en souscription au public une émission de \$5,000,000 de Dupuis Frères Limitée. Le monde des épargnants et des souscripteurs n'aura donc que l'embarras du choix.

En marge des élections à The Junior Investment Dealers' Association of Montreal

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières dont l'assemblée annuelle aura lieu sur la fin du mois à Jasper, alors que l'un des notres y sera élu président, compte aussi différentes associations juniors locales. Ainsi, récemment, avait lieu l'assemblée annuelle de The Junior Investment Dealers' Association of Montreal. Les personnes qui suivent furent élus membres de son conseil d'administration ou dirigeants de cet organisme local, soit: M. Reid N. McKie, de MacTier & Co. Ltd., président; Jean Rheaume, de Morgan Ostiguy & Hudon Ltd., vice-président; C. David G. Hackett, de McLeod, Young, Weir & Company Limited, secrétaire; Roland Lefebvre de René T. Leclerc Inc., trésorier. Les directeurs sont: M. David G.P. Allan de Collier Norris & Quinlan Ltd., John H. Bridgman, de Greenshields Inc., et Mlle Stella Scanlan de C.J. Hodgson & Co. Inc. L'an dernier, c'était M. R.G. Labelle, l'un des notres, qui était président de cette association locale.

Accroissement des revenus d'exploitation de Québecair en 1964

Québecair, dont le siège social se trouve à Rimouski, vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport annuel, renfermant maintes données et graphiques faisant ressortir ses activités durant l'exercice clos le 31 décembre 1964. Dans son message aux actionnaires, son président M. Aubert Brilant y déclare ce qui suit: "Soucieuse d'offrir à la population un service de qualité, notre société a mis à sa disposition une capacité de 6,177,500 de tonnes-milles, dont 62,348,000 de sièges-milles. Quelques 3,841,000 de tonnes-milles ont été utilisées, dont 33,386,000 de sièges-milles. Il en est résulté des coefficients d'utilisation de 62.2% en charge payante et de 53.5% en passagers. Au terme de l'exercice, les revenus d'exploitation atteignaient \$3,989,496 et les dépenses \$3,334,135. Les dépenses additionnelles étaient de \$425,909 et les régularisations extraordinaires de \$247,302. Il en est donc résulté un bénéfice net de \$150,838, soit d'environ \$0.30 par action ordinaire. Le tout a porté le solde des bénéfices non répartis à \$472,838, ou à environ \$0.95 par action ordinaire. En décembre, notre société a vendu ses propriétés immobilières à Les Immeubles Québecair Inc., une filiale formée à cette fin. C'est aussi au cours de ce mois que le capital-actions autorisé de Québecair a été augmenté par la création de 100,000 actions privilégiées de deuxième rang, d'une valeur au pair de \$10 chacune. Ces actions ont été émises aux détenteurs d'actions ordinaires, à titre de dividende représentant une distribution partielle de gains de capital. L'année 1964 s'est donc inscrite dans le mouvement des quelques précédentes. Quoique peut-être de façon plus discrète, elle n'exprime pas moins l'évolution normale envisagée. Aussi, mes collègues du conseil d'administration se joignent à moi pour remercier la population pour sa confiance et le personnel pour son travail. Nous rendons en outre un hommage mérité à la direction de l'entreprise."

La Tour de la Bourse a dévoilé hier la plus grande sculpture de verre au monde

Je suis heureux de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue, soit dit sans calembour, à l'occasion de l'inauguration de la plus grande sculpture de verre au monde. Elle est, à mon avis, un symbole de la collaboration qui doit exister entre la haute finance et le petit commerce. Leurs échanges de vue, leurs communications seront facilités par plusieurs facteurs dont, entre autres, la station de Métro Victoria. Voilà ce qui ressort du message transmis hier par M. Paul Bienvenu, de la Place Victoria-St-Jacques Co. Inc. Ce chef-d'œuvre est une inspiration de Luigi Moretti, le dessin en a été exécuté par Roberto Morisi et sa réalisation grandiose — comme vous l'avez déjà si bien dit M. le maire — est due à Italo Toso de la Verre Barovier & Toso de Murano. Cette beauté artistique cadre bien avec la contribution financière très importante que nos amis italiens apportent au développement de notre ville et de notre pays. Cette Tour de la Bourse, unique en son genre, compte 47 étages et ce n'est pas sans raison que M. Bienvenu a payé un tribut d'hommage à son architecte M. Luigi Nervi. Il a aussi rendu hommage aux constructeurs et ingénieurs, de même qu'à Dr Aldo Samartini, président de la compagnie précitée, et enfin à ses administrateurs pour les succès obtenus.

MARCEL CLEMENT

Solide conseil d'administration

M. Hubert Godin, président de Zodiac Ltée annonce la formation de "La Stabilité, Compagnie d'Assurance-Vie". Les fondateurs ont versé au trésor de la Compagnie, qui a obtenu sa charte en date du 18 mai dernier, la somme de \$1,748,250.00. La Compagnie, en date du 28 mai, obtenait du Surintendant des Assurances du Québec, le permis d'effectuer des opérations d'assurances-vie de tous genres.

M. Tancrede Sicard, C.L.C., vice-président exécutif et directeur général de la Compagnie nous soulignait que la Compagnie projetait de porter, sous peu, son capital à environ \$4,000,000.00. C'est la première fois au Canada, croit-on, qu'une compagnie d'assurance-vie débute en affaires avec un capital aussi important.

La Compagnie comptera parmi ses administrateurs MM.: Paul A. Dionne, président de Dionne Ltée, Gynemer Giguère, professeur de finance à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, Hubert Godin, président de Zodiac Ltée et de Société de Placements Ltée, Séverin Godin, financier bien connu de Montréal, Tancrede Sicard, vice-président exécutif et directeur général de La Stabilité, Jean Thérien, président d'Alliance Crédit Corporation, Roland Thérien, premier vice-président de Zodiac Ltée, et Paul G. Vien, vice-président finance de Zodiac Ltée.

M. Roland Thérien sera le président du conseil de La Stabilité tandis que M. Hubert Godin tiendra le poste de président. La Compagnie sera sous la direction expresse de M. Tancrede Sicard qui en sera le vice-président exécutif et le directeur général. M. Sicard est bien connu dans le domaine de l'assurance-vie ayant accumulé plusieurs années d'expérience dans divers postes de commande.

La Compagnie, qui a obtenu sa charte de la Province de Québec le 18 mai dernier, aura son siège à Montréal; elle concentrera ses efforts, au début, dans la Province de Québec. La Stabilité offrira des polices d'assurance-vie de tous genres, y compris les plans d'assurance-vie collective et des fonds de retraite.

48ème conférence et exposition canadienne de chimie à Montréal

Tenue ici en fin de semaine — 1500 délégués

MONTREAL, 28 mai — Quelque 1,500 chimistes et ingénieurs-chimistes, appartenant à l'industrie, au domaine de la recherche ou de l'enseignement universitaire, commenceront d'arriver à Montréal cette fin de semaine-ci pour la 48ème Conférence et Exposition de Chimie organisée par l'Institut de Chimie du Canada.

Selon le Dr Hugh S. Sutherland, de Shawinigan Chemicals Ltd., président général de la réunion qui durera trois jours, le programme comprend la présentation de 265 mémoires de nature technique, et les délégués discuteront des sujets les plus divers, depuis l'enseignement de la chimie à la télévision jusqu'à la composition du raffort; des recommandations de la Commission Parent sur l'enseignement des sciences dans les écoles du Québec aux moyens d'utiliser les déchets des exploitations de pulpe et de papier; des réactions nucléaires aux récentes découvertes sur le métabolisme des hormones stéroïdes surrénales.

M. Gérard Lévesque, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, inaugurera l'exposition de fournitures et d'outillage commerciaux et scientifiques qui est l'un des événements principaux de cette réunion. M. Lévesque sera le conférencier invité au déjeuner d'ouverture qui aura lieu le lundi 31 mai.

Des visites d'usines et de laboratoires de recherches dans

À noter...

Selon la dernière compilation de A. E. Ames & Co., il a été lancé sur notre marché, du 1er janvier au 24 mai, un total de \$1,732,698,453 d'obligations vs \$1,725,830,020 durant la même période l'an dernier et contre \$2,089,367,731 durant le même espace de temps, il y a 2 ans.

Canadian Industrial Gas Limited a notifié la Bourse Canadienne, que la fusion de la compagnie avec Pamol Ltd., Mediellon Petroleum Ltd., Medpath Petroleum Ltd., Pathfinder Lease holds Ltd., Alberta Pacific Consolidated Oils Ltd., et Mid-Western Industrial Gas Ltd., a eu lieu. En conséquence, les actions ordinaires ainsi que les actions privilégiées, 5 1/2% cumulatif, convertibles, de Canadian Industrial Gas Ltd., seront rayées de la liste à l'ouverture des affaires de la bourse précitée, mardi le 1er juin.

NOMINATION A LA BANQUE TORONTO-DOMINION



A. E. Woods

E. Brown

La Banque Toronto-Dominion annonce la nomination de M. A. E. Woods au poste de gérant général adjoint, responsable de la division de l'Est, effectif à la fin de l'année. Il succédera à M. E. Brown qui prendra sa retraite à ce moment, soit après 46 ans de service. M. Woods qui aura son bureau-chef à Montréal, était assistant gérant général de la division de l'Ontario pour les 30 derniers mois et antérieurement à cela il était surintendant de la division de crédit pour les corporations, au siège social. La division de l'Est comprend toutes les succursales de Québec et des provinces maritimes. M. Brown était gérant général adjoint de la division de l'Est depuis 10 ans. Il projette de s'établir à Kingston, lors de sa retraite.

Marché des bestiaux

MONTREAL — Les prix des bovins étaient fermes à 50 cents plus élevés ce matin aux marchés à bestiaux de la métropole. La demande était bonne et les échanges nombreux.

Les arrivages comptaient: 345 bovins, 125 veaux et 31 porcs.

Les bouvillons de choix se vendaient de \$25 à \$26.50, les bons de \$23 à \$25.25, ceux de qualité moyenne de \$21.50 à \$24 et les communs de \$16.25 à \$21.25.

Les bonnes vaches rapportaient de \$21.50 à \$22.50, celles de qualité moyenne \$19.25 et les communes de \$14.75 à \$19.

Les bons taureaux étaient de \$16 à \$18, celles de qualité moyenne de \$14.50 à \$17, les bonnes de \$13 à \$15.75 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de \$10 à \$14.75.

Les bons taureaux rapportaient de \$17.50 à \$18.50 et les communes de \$15 à \$18.25.

Les bons veaux se vendaient de \$24 à \$28, ceux de qualité moyenne de \$20 à \$23 et les communs \$17.

Aucun prix n'a été établi pour les porcs, tandis qu'aucun mouton ni agneau n'était mis en vente.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 44.20F au marché libre de l'or français. L'agile, pièce d'or américaine de \$10 vaut 104.20F.

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.09 1/2 à l'achat et \$35.11 1/2 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne: \$35.09 9-50, 251 shillings, 4 1/2 pence.

I.C.I.

vous est indispensable

SI... vous débutez en affaires, vous avez besoin d'un local en tout point conforme à vos besoins.

SI... vous envisagez une expansion rapide de votre entreprise, vous avez besoin d'un emplacement plus spacieux.

SI... vous envisagez vous établir à Montréal pour profiter de ce vaste marché.

I.C.I. est gratuit sur demande. Ecrivez: Téléphonez - Télégraphiez aujourd'hui même.

LE BULLETIN I.C.I.
3300 rue, Bellerose, Montréal 36, P.Q.
Tél.: 735-7706

Recettes du C.P.R., moindres

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois d'avril 1965 se sont élevées à \$3,041,625, ce qui représente une diminution de \$474,326 comparativement au même mois de l'an dernier. Le bilan du mois s'établit comme suit:

Mois d'avril	1965	1964	Revisé
Revenus du rail	\$ 42,184,482	\$ 43,297,786	\$1,113,294 dim.
Dépenses du rail	39,142,867	39,781,335	638,968 dim.
Recettes nettes	\$ 3,041,625	\$ 3,516,451	\$ 474,326 dim.

Depuis le 1er janvier, Revenus du rail \$166,713,516 \$170,279,848 \$3,566,332 dim.
Dépenses du rail 156,156,962 156,369,725 212,762 dim.
Recettes nettes \$ 10,556,554 \$ 13,910,124 \$3,353,570 dim.

NOTE: Les chiffres comprennent les montants relatifs aux recommandations de la Commission royale d'enquête MacPherson et au terme de la Loi de réduction des tarifs-marchandises.

Les compagnies TRUST ROYAL et NIAGARA consentent maintenant des HYPOTHÈQUES

de **87 1/2%**

Pour achat, vente ou réparation d'habitations.

Coût modique: taux d'intérêt raisonnables.

Pour vous renseigner: écrivez ou téléphonez au plus proche bureau de prêts hypothécaires du Trust Royal ou de la Niagara.

TRUST ROYAL
630 ouest, boul. Dorchester—449-4741
PLAN D'HYPOTHÈQUE COMBINÉE
NIAGARA MORTGAGE & LOAN COMPANY LIMITED
Suite 1120, 645 ouest, boul. Dorchester
866-1946



Le monde à votre portée!

BANQUE DE MONTRÉAL

Pas de problème de change!

Les guides monétaires de la B de M vous familiariseront avec toutes les monnaies étrangères. Prenez le guide qu'il vous faut — pour l'Europe, les Antilles ou l'Extrême-Orient — en allant chercher vos chèques de voyage, dans n'importe quelle succursale de la B de M.

Plan de Financement Familial

Groupez sous le même toit tout le crédit dont vous avez besoin

PRÊT ÉCONOMIQUE comportant une ASSURANCE-VIE

Il y a 83 succursales de la B de M pour vous servir dans le district de Montréal.



L'Écossais Jim Clark gagne la classique d'Indianapolis

Blake conserve son poste d'instructeur



Voici le calendrier des tournois de tennis senior annoncé par Tom Harvey, de la PQTLA:

9 juin	Mt. Royal au Lakeshore La Bohème au Monkland
16 juin	La Bohème au Mt. Royal Lakeshore au Y.M.H.A.
23 juin	Mt. Royal au Y.M.H.A. Lakeshore au Monkland
14 juillet	Y.M.H.A. au La Bohème Mt. Royal au Monkland
21 juillet	Lakeshore au La Bohème Monkland au Y.M.H.A.
28 juillet	Monkland au La Bohème Lakeshore au Mt. Royal
4 août	Mt. Royal au La Bohème Y.M.H.A. au Lakeshore
11 août	Y.M.H.A. au Mt. Royal Monkland au Lakeshore
18 août	La Bohème au Y.M.H.A. Monkland au Mt. Royal
25 août	La Bohème au Lakeshore Y.M.H.A. au Monkland

RESULTATS A.B.B.

PREMIERE COURSE	
Solar Rello	4.00 2.70 2.20
Sirhan	3.40 2.70 2.90
Courtesy A	Temps 0:59.3
DEUXIEME COURSE	
Electra	5.60 3.50 2.70
Stem The Tide	14.20 3.70 4.70
Select Ming	Temps 0:59.1
Part double: \$11.60	
TROISIEME COURSE	
Gay Laughter	3.40 2.80 2.80
Gypsy Violet	6.00 3.50 4.30
Bigger Bill	Temps 0:59.3
QUATRIEME COURSE	
Sil's Orphan	12.10 5.50 4.70
Nellie Plum	3.40 2.70 2.90
Braze Lass	Temps 0:59.4
CINQUIEME COURSE	
Chopora	27.80 9.50 6.30
Bright Tribe	4.00 3.90 4.40
Airs Treat	Temps 0:59.4
Quintella: \$50.60	
SIXIEME COURSE	
Mohammade	4.40 3.40 2.80
Night Raider	8.00 6.00 6.00
Boasting	Temps 0:58.4
SEPTIEME COURSE	
Ancient Queen	6.90 3.80 2.90
Quiescent	3.90 3.20 4.20
Curious	Temps 0:58.1
HUITIEME COURSE	
Fleet Lorrain	37.40 11.90 3.50
Potomac Hills	3.70 2.70 2.70
Half Ace	Temps 1:22.1
Exacta: \$89.90	

LIGUE NATIONALE DE CROSSE

Suspension temporaire des activités

(Par C.L.) — Rejoint par téléphone, le gérant des Lions de Verdun, M. Georges Brockhurst, nous affirmait hier qu'il n'y aurait pas de partie à l'auditorium ce soir. Les Lions de Verdun demeurent toujours dans l'attente d'une décision de la Ligue Nationale de Lacrosse à leur demande de franchise. Une décision à cet effet sera prise demain soir.

La Ligue Nationale de Lacrosse est ainsi menacée de disparition à la suite de cette décision des Lions de Verdun. Les autres équipes de cette ligue nouvellement formée rencontreraient des difficultés financières qui alimenteraient des dirigeants de toute en joute; c'est ce qui explique le geste actuel des Lions, la seule équipe qui attire suffisamment de spectateurs.

LIGUE DE CROSSE DU QUEBEC

Programme double ce soir au Forum

par Claude LEBEAU

C'est ce soir au Forum de Montréal que se renouvellera la traditionnelle compétition entre les Saints de Ville-Saint-Pierre et le National de Valleyfield. En considérant les résultats des parties disputées entre ces deux équipes l'an dernier on peut s'attendre à une compétition des plus serrées. On se souvient que les Saints remportèrent trois victoires contre une seule défaite devant une équipe nettement supérieure l'an passé. L'autre joute à l'affiche mettra aux prises les Indiens de Caughnawaga et le Wildcat de Cornwall. Les Indiens n'ont pas apprécié leur cinquième défaite de 11-3 dimanche dernier contre ces mêmes adversaires et il faut s'attendre à ce qu'ils redoublent d'ardeur dans cette seconde joute.

La grande surprise de l'année dans la ligue du Québec demeure sans contredit la tenue superbe des Athletics de Drummondville qui possèdent actuellement une confortable avance de 5 points en tête de la section est du circuit Pierre Gaston.

Les Indiens de Caughnawaga semblent connaître un excès de confiance de ce temps-ci. Possédant des meneurs de crosse hors pair en John Brisebois, Barry Delisle et Frank Benedict pour ne nommer que ceux-là, les Indiens peuvent faire mieux surtout si nous prenons en considération les forces fraîches qu'ils obtiennent de la réserve de Saint-Régis au début de la saison.

Le National de Valleyfield, qui surprenait les connaisseurs, la semaine dernière, en ayant raison des Indiens au compte de 8-7 sera sûrement menacé d'ici peu. Le National aligne des joueurs très intelligents surtout si nous faisons allusion aux trois éducateurs physiques dont ils ont pu faire l'acquisition: soit Claude Chapleau, Jean-Guy Bédard et Raymond Rochette. Enfin le gardien tout étoile Guy Paquet en surprend plusieurs cette année, ayant conservé la meilleure moyenne défensive, devançant également tous les gardiens de la section ontarienne.

Les Saints de Ville-Saint-Pierre connaissent une léthargie agissante pour leurs directeurs et supporters, n'ayant remporté qu'une seule victoire depuis le début de leurs activités. Il faut s'attendre à un remaniement sensationnel prochainement. Un changement temporaire a été effectué dernièrement; le président des Saints, M. Adrien Légaré, nous annonçait que Bill Wilkinson, blessé, sera substitué à M. Yves Laurendeau à titre d'instructeur. On ne peut s'empêcher de souligner ici la gentillesse de ce brillant joueur d'expérience. Somme toute, une lacune fondamentale réside au sein de cette équipe, consistant en un manque complet de synchronisation et d'organisation dans son jeu offensif.

Les Titans de l'instructeur John Furgeson semblent se ré-

la saison régulière, sept fois en 10 ans.

Sa fiche, pour la coupe Stanley, est meilleure que celle de Hap Day. Ce dernier a remporté cinq fois la coupe Stanley avec les Leafs de Toronto.

Un récent examen médical complet, plus les succès de la série pour la coupe, l'ont persuadé de conserver son poste. Les termes de son contrat n'ont pas été révélés, mais après un entretien de Blake avec le gérant général Sam Pollock, les deux parties étaient joyeusement satisfaites.

Ligue Américaine

Ford lance bien et les Yankees gagnent

Dans les premières parties des cinq programmes doubles disputés hier après-midi dans la ligue Américaine, à Cleveland, Don Buford a cogné un circuit à la 10ème manche pour donner une victoire de 4-3 aux White Sox de Chicago sur les Indiens de Cleveland. Max Alvis a cogné un circuit de deux points pour les perdants.

A Los Angeles, Bob Lee, à sa 23ème présence comme lanceur de relève, a préservé une victoire de 5-3 au profit des Angels aux dépens des Red Sox de Boston. Jose Cardenal et Willie Smith ont frappé pour le circuit.

A Baltimore, Zoilo Versalles et Tony Oliva ont réussi des circuits et Jim Kaat a lancé une partie de trois coups sûrs, alors que les Twins de Minnesota ont blanchi les Orioles de Baltimore. Robin Roberts a encaissé le revers.

A Washington, les Sénateurs

de Washington ont eu le meilleur sur les Athletics de Kansas City au compte de 5-2. En l'absence du gérant Gil Hodges, retenu par la grippe, c'est Rube Walker qui a dirigé le club vainqueur.

A New-York, Whitey Ford s'est bien acquitté de sa tâche en huit manches, et les Yankees de New-York ont triomphé des Tigers de Detroit, au compte de 3-1. Pedro Ramos l'a remplacé à la neuvième manche. C'était le quatrième gain de Ford. Il a perdu six parties.

Première joute: Chicago 000 000 000-4 11 1 Cleveland 003 000 000-3 0 0 Bushardt, Howard (4) Fisher (9) et Martin; Siebert, Bell (6) McMahon (8) Weaver (10) et Azcue. G-Fisher (4-0) P-Weaver (1-1) Circuits: Buford (4) Cleveland - Alvis (6)

Première joute: Los Angeles 011 011 100-5 10 1 Boston 000 001 020-3 8 2 Chance, B. Lee (8) et Rodgers;

Sa carrière

Blake avait succédé à Dick Irvin en 1955. Il gagna tout de suite les grands honneurs et garda la coupe Stanley à Montréal pendant cinq ans.

Le président M. David Molson, tout aussi bien que Sam Pollock, n'ont pas caché leur satisfaction de l'entente, insistant sur la fiche de Blake, sur son expérience.

Depuis qu'il est à la tête du club, les Canadiens ont gagné des séries éliminatoires régulières, jouant 128 matches nuls et ne perdant que 187 fois.

A sa première saison avec le Tricolore, ses joueurs rempor-

tèrent 45 victoires et annulèrent 10 fois pour un total de 160 points, dépassant et égalant seulement une fois depuis.

Durant sa carrière de joueur, il avait accumulé 235 buts, aux côtés de Maurice Richard et Elmer Lach. Il a été choisi à quatre reprises pour le premier club d'as et deux fois pour le second.

Il a remporté les trophées Hart, Art Ross et Lady Byng. Il a aussi établi un record de cinq aides au cours d'une partie des séries éliminatoires. Il a participé à 472 parties en 13 saisons, dans la ligue Nationale. Sa carrière prit fin quand il se fractura une jambe durant la saison 1948.

Wilson, Earley (7) Ritchie (8) et Tullman. G-Chance (4-4) P-Wilson (3-3) Circuits: Los Angeles - Cardenal (6) W. Smith (3) Boston - Thomas (9)

Première joute: Kansas City 000 001 100-6 12 0 Washington 000 000 000-3 1 1 Kaat et Zimmerman; Roberts, Larsen (7) et Orsino. G-Kaat (4-5) P-Roberts (4-6) Circuits: Minnesota - Versalles (6) J. Hall (8)

Première joute: Kansas City 000 001 100-2 7 1 Washington 020 030 000-3 9 0 O'Donoghue, Hunter (5) Dickson (8) et Bryan; Kopitz, McCormick (8) et Zimmer. G-Kopitz (2-0) P-O'Donoghue (2-7) Circuits: Kansas City - Bryan (7) Washington - McMullen (7)

Première joute: Detroit 100 000 000-1 6 0 New York 010 002 000-3 8 0 May, Latman (8) et Roof; Rodgers, Ford, Ramos (9) et Edwards. G-Ford (4-6) P-McLain (1-3)

Philadelphia 000 000 200-2 8 1 Pittsburgh 005 000 000-3 10 0 Short, Roebuck (5) Baldschun (7) Wagner (8) et Dalrymple, Triandafyllidis (9); Cardwell, Cavan (7) McBean (8) et Pagliaroni. G-Cardwell (2-2) P-Short (4-6)

Première joute: New York 400 010 000-3 10 1 Cincinnati 000 000 000-3 1 1 Fisher et Cannizzaro; once, Humphreys (5) McDaniel (7) Abernathy (8) et P-Howard (3-3) G-Fisher (4-4) P-Koonce (3-4) Circuits: New York - Hickman (1)

Première joute: Cincinnati 030 000 000-3 9 1 Los Angeles 020 010 001-4 9 1 Maloney et Pavletich; Podres, Reed (3) Perranakis (8) et Roseboro. G-Perranakis (1-1) P-Maloney (5-1)

Le circuit de golf O'Keefe se met en marche vendredi

Un vaste programme de tournois de golf pro-amateurs, une nouvelle série de tournois pour les dames et des bourses totales de \$12,000 pour les golfeurs professionnels du Québec, tels sont les faits saillants du circuit de golf O'Keefe 1965.

Comme par les années passées, le circuit amateur comprendra deux tournois de zone et les gagnants de ces tournois dans les classes A, B et C auront le privilège de se

rencontrer au tournoi de fin d'année pour le championnat O'Keefe amateur de la province de Québec dans leur classe respective. Cependant, à cause de la popularité toujours croissante de ces tournois régionaux, huit de ces douze tournois ont dû être portés à deux jours.

Les golfeurs des classes B et C joueront le samedi et ceux de classe A, le dimanche. Dans les quatre autres tournois d'une journée, toutes les classes joueront le dimanche.

Une addition a été faite au circuit de golf O'Keefe 1965: un tournoi pour dames sera organisé à chacun des clubs où aura lieu le tournoi de zone. Celui-ci sera tenu le vendredi ou le samedi qui précède le tournoi des hommes. Des trophées et de nombreux prix de valeur seront donnés aux femmes comme aux hommes lors de ces tournois.

Le calendrier amateur régulier débute par le tournoi de zone de Montréal au Club de golf Ste-Dorothée les 4, 5 et 6 juin pour se terminer par le tournoi de la zone Rivière-Sud de Montréal, les 13, 14 et 15 août, au club Sorel-Tracy.

Les autres tournois de zone sont: Valleyfield, 11-12-13 juin (sud-ouest du Québec); Chaudière (Hull), 18-19-20 juin (Vallée de l'Outaouais); Saguenay (Arvida), 25-26-27 juin (Saguenay); Lac St-Jean; Drummondville, 25-26-27 juin (Cantons de l'Est); Beattie (Duparquet, 10-11 juillet (Nord-ouest du Québec); Boule Rock (Met's Beach); 10-11 juillet (Bas St-Laurent); Mont-Gabriel, 17-18 juillet (Laurentienne); Ki-8-Eb (Trois-Rivières); 30-31 juillet et 1 août (Vallée du St-Maurice); Lévis, 6-7 août, (Québec et District); et St-Marguerite (Sept-Îles), 7-8 août (Côte-Nord).

Le Championnat amateur O'Keefe "Medal Play" du Québec 1965 aura lieu au Club de golf Joliette, le 12 septembre. Les amateurs pourront aussi participer au tournoi toujours populaire "Champions des champions" au Club de Golf Granby - St-Paul, le 18 septembre. Les champions classes A, B et C de chaque club de la province sont invités à prendre part à cet événement sportif pour marquer la fin de la saison 1965.

Sur le plan professionnel, la brasserie O'Keefe a aussi annoncé que des bourses d'une valeur totale de \$12,500 seront offertes aux membres de l'Association des golfeurs professionnels canadiens du Québec durant la saison qui débute. Les 28 et 29 août, les professionnels membres de CPGA - Québec joueront pour le Championnat professionnel O'Keefe "Medal Play" du Québec dans un tournoi de deux jours (36 trous) sur le parcours du Club St-Hyacinthe. En plus du titre provincial, une bourse de \$4,000 sera en jeu.

Le plus grand circuit de golf de la province présentera d'une plus cette année, une série de quatre tournois pro-amateurs où les golfeurs professionnels joueront le dimanche après les golfeurs classe A, lors de quatre tournois de zone réguliers. Les tournois pro-amateurs auront lieu à Ste-Dorothée le 6 juin, au club Chaudière de Hull, le 20 juin, à Drummondville, le 27 juin et au club Ki-8-Eb de Trois-Rivières, le 1er août.

GOLF

Club Marelan

Voici les résultats du cinquième tournoi hebdomadaire du club de golf Marelan, à Chambly.

P. N.	
Claude Lavoie	70
Bernard Landry	70
Yves Bergeron	72
Claude Gosselin	73
J.J. St-Pierre	76
Guy Charpentier	77
Irène Thiboutot	78
Félix Grenier	78
Guy Grenier	78
Denis Ruel	78
Claude Provost	80
Marion Grenier	84
René Landry	89
Pierre Durand	96
Aimé Gosselin	109

Trou d'un coup

Un trou d'un coup a été réussi samedi au club de golf Cedarbrook, à St-Sophie. Il a été obtenu par M. Al. Gardner, au deuxième trou, avec un fer numéro cinq, sur une distance de 145 verges. Les autres membres du quator étaient: Mme Gardner, Sam Stein et Saul Stein.



HIER

LIGUE NATIONALE
New York 5-3 Chicago 2-3
Philadelphia 2 Pittsburgh 3
Cincinnati 3 Los Angeles 4
St-Louis 1 San Francisco 4
Milwaukee à Houston (soir)

LIGUE AMERICAINE
Chicago 4-3 Cleveland 3-4
Detroit 1-5 New York 3-1
Los Angeles 3-0 Boston 3-3
Minnesota 6-4 Baltimore 0-5
Kansas City 2-1 Washington 5-5

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
St-Louis à San Francisco
Milwaukee à Houston (soir)
Philadelphia à Pittsburgh (soir)

LIGUE AMERICAINE
Los Angeles à Boston

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	29	16	.644	
San Francisco	26	20	.565	3 1/2
Cincinnati	23	20	.535	3
Milwaukee	21	18	.538	5
St-Louis	21	22	.483	1 1/2
Houston	22	25	.468	8
Chicago	20	24	.459	8 1/2
Philadelphia	20	24	.458	8 1/2
Pittsburgh	20	24	.459	8 1/2
New York	17	29	.369	12 1/2

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	27	15	.643	
Chicago	27	16	.629	1/2
Detroit	25	19	.568	3
Baltimore	25	21	.543	4
Cleveland	21	29	.412	1 1/2
Boston	21	21	.500	6
Los Angeles	24	24	.500	6
New York	19	29	.422	9
Washington	20	28	.416	10
Kansas City	10	29	.257	15 1/2

Echange

SAN FRANCISCO — Les Giants de San Francisco ont échangé Ed Bailey, Rod Hendley et Harvey Kuenn aux Cubs de Chicago en retour de Dick Bertell et Len Gabrielson. De plus, les Giants ont rappelé le jeune lanceur Bill Hands, qui affiche un record de 8-0 à Tacoma.

Le joueur principal mettra aux prises neuf pur-sang d'a-

Al Coy participera aux huit courses

Le jockey Al Coy fera des siennes, ce soir, à Blue Bonnets, alors qu'il montera un cheval dans chacune des huit courses à l'affiche, ce qui n'est pas un nouveau pour lui, mais s'il faut en croire le handicap, Coy pilotera des favoris dans six des huit courses, et il sera le deuxième ou le troisième choix dans les deux autres. On sait que l'an dernier, au cours d'une même soirée, Coy avait paré six fois dans le cercle des vainqueurs.

La course principale mettra aux prises neuf pur-sang d'a-

peu près la même force puisque la différence de poids entre le plus handicapé et celui qui portera le moins ne sera que de cinq livres. Il s'agit de la course Sainte-Rose.

A noter que ce sera la première course de plus de 6 1/2 furlongs présentée à la présente réunion de courses au galop à Blue Bonnets. Elle sera disputée sur une distance d'un mille et un seizième. Le secrétaire de courses, Bill Dilling, croit même que c'est la première fois en 5 ans qu'une course de longue distance est présentée aussi tôt à une réunion locale.

La pouliche Daring Pigeon, à Sam Andrews, que montera Al Coy, a obtenu une cote nationale de 8-5 et plusieurs opinent qu'il s'agit du meilleur pari de la soirée. Daring Pigeon a terminé en seconde place récemment à la piste Suffolk.

Le rival le plus à craindre pour Daring Pigeon sera Relic Armour, à Bert Segal et Earl Settler. Le cheval a gagné ses deux dernières courses, à As-

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE
5 FURLONGS
6 Patrick B. Coy 118 5-2
7 Lamotte 113 6
1 Wee M. S. Gabriele 113 6
5 Flying Diver Elliott 118 6
6 Jettison Parsons 113 6
2 Flying Orvetto Nedeau 113 10
9 Val's Ruler N. Berry 113 12
4 Fast Neighbor Thomas 119 10
8 Chief Straw Welch 113 30

DEUXIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
2 Dr. Kress A. Coy 116 8-5
6 Bright Daze A. Hill 122 3
3 Sunlight D. Meehan 116 6
1 Grey Duke Elliott 113 6
3 Centauro Parenti 119 10
4 Fast Neighbor Thomas 119 10
5 Castle Breeze Thorndike 108 15

TROISIEME COURSE
3 ans Novice pouliches — \$1,700
5 FURLONGS
8 Daredit A. Coy 113 5-2
1 Lumacall Nedeau 113 4
1 Crab Diet Elliott 118 4
2 La Claque A. Boucher 118 8
7 Veni Didi Vici Contrada 113 15
8 Hot To Trot Thorndike 113 15
4 Harmony Citta Ferrier 113 15
9 Galley Maid Montgomery 108 20
3 Little Cricket Gabriele 113 20

QUATRIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,600
5 1/2 FURLONGS
1 Bell's Range A. Coy 120 9-5
5 Fly Nancy Parenti 115 7-2
6 Blue Lava Elliott 115 6
1 High Rebel Thorndike 113 6
3 Take a Tip Gabriele 118 8
2 Battle Road Eastman 118 8

CINQUIEME COURSE
3 et 4 ans — Reclamer — \$1,700
5 FURLONGS
2 Miss Pilot Lamotte 110 2
6 Our Champ Nedeau 119 5-2
1 Dear Maggie A. Coy 110 7-2
3 My First Duchess Par 114 12
7 Mandolias Elliott 110 12
4 Denied Hope Gabriele 110 15
8 Pundrins Thorndike 112 15
5 Tudor Anne Phillips 112 15

SIXIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
5 FURLONGS
1 Cut Jewel A. Coy 105 9-5
1 Elaine Bell Elliott 117 5-2
3A Try Tom Eastman 122 5
6A Grianda Gabriele 113 6
3 Puzle Parenti 117 12
4 Emmarel Lamotte 114 10
2 Ferrous Fiat Scott 113 15
7 Warren Road Parenti 113 15
9 Farmer's Friend Diaz 119 15
A Inscription double de l'écurie R. L. Burnett

SEPTIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
1 MILE 1 1/6
9 Daring Pigeon A. Coy 114 8-5
3 Relic Armour Lamotte 116 4
7 Bill of Rights Meehan 119 5
5A Gallic Prince Scott 117 8
6A Noticario Scott 117 8
3 Puzle Parenti 117 12
2 Challenge Me Bob, Thike 117 10
4 Occidental Gilbert 114 15
1 Cambrose Eastman 113 20
A Inscription double de l'écurie R. L. Baker

HUITIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 Shasta Road Parenti 113 2
2 About Half A. Coy 117 3
3 Six Sons Elliott 116 6
7 Captain Bligh Eastman 116 8
8 With Gusto Thorndike 116 8
3 Border Chief A. Boucher 116 12
6 Poker Party Meehan 122 15
4 Our Fool Crite 113 30

- Premier étranger à l'emporter
- Moyenne de 150. m. à l'heure
- Foule de 220,000 spectateurs

INDIANAPOLIS — Jimmy Clark a donné, hier, à l'Ecosse son premier triomphe dans la traditionnelle course de 500 MILES du Jour du Souvenir, grâce à une performance sans précédent au volant d'une auto hybride anglo-américaine.

Seul, l'Américain A. J. Foyt, vainqueur à deux reprises de la classique dotée de bourses d'une valeur globale de \$500,000, a donné un peu de fil à retordre au vainqueur.

La transmission de la voiture de Foyt a fait défaut après qu'il eut dominé pendant 10 tours au début de la course, engagée sur la piste de 2 1/2 milles. La moyenne de 150.686 milles à l'heure, réalisée par Clark, surpassa le record de 147.35 milles à l'heure, établi par Foyt en 1964.

Clark avait terminé au deuxième rang lors de sa première tentative dans la classique il y a deux ans et dominait l'an dernier lorsque la roue gauche arrière de sa voiture lui causa des ennuis.

Le vainqueur a laissé entendre qu'il ne participerait probablement plus à la compétition, soulignant sa préférence pour les courses sur routes.

Il détenait une avance de cinq milles sur le vainqueur de 1963, Parnelli Jones, qui a terminé l'épreuve sans essence. L'auto de Clark était la première pourvue d'un châssis de fabrication étrangère à l'emporter depuis la victoire de Wilbur Shaw dans une Maserati italienne en 1940, mais elle était néanmoins munie d'un moteur Ford spécial.

Clark est le premier étranger à remporter la course depuis 1916 alors que l'Italien Dari Resta triomphait au volant d'une Peugeot française.

Recrues L'Américain Mario Andretti, originaire d'Italie, a dominé un brillant groupe de recrues en s'assurant le troisième rang dans une Brawn Ford américaine.

Billy Foster, premier Canadi

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Réforme parlementaire

TORONTO — On devrait transformer notre système parlementaire de façon à permettre plus de discussions libres, estime le député néo-démocrate Douglas Fisher. Le Canada, a-t-il dit lors d'un congrès de politiciens amateurs, devrait tendre vers un système semblable à celui des États-Unis, ce qui permettrait d'accorder moins d'importance à la discipline de parti, au secret des consultations et à la responsabilité des ministres pour chacun des gestes posés par son ministère.

Affaires municipales

WINNIPEG — Il y aura éventuellement un ministère fédéral des affaires municipales au Canada, mais il ne faut pas s'y attendre dans un avenir prochain, à cause des difficultés d'ordre constitutionnel que cette mesure implique, a déclaré le ministre de la citoyenneté, M. John Nicholson. Il répondait à la requête en ce sens faite à plusieurs reprises aux Communes. Il a noté que présentement, le gouvernement s'intéresse davantage aux questions rurales et qu'on créera bientôt un ministère des forêts et du développement rural.

Le nazisme à Toronto

TORONTO — Huit manifestants anti-nazis et un soi-disant chef nazi ont été arrêtés dimanche au cours d'une bagarre, après que plus de 4,000 personnes se furent rassemblées pour protester contre un ralliement nazi qui devait avoir lieu dans un parc du centre de la ville. La foule a fait un mauvais parti à six jeunes gens qu'elle croyait membres du parti nazi canadien récemment formé. Quatre de ces jeunes gens ont été cernés et battus à coups de pieds alors que les policiers, en très grand nombre, tentaient de rétablir l'ordre dans la foule. Quelque 500 personnes d'âge moyen — bon nombre des Européens de l'Est ou membres d'organisations juives — ont attaqué les jeunes gens, avec l'encouragement du reste de la foule. La plupart de ceux qui se sont lancés dans la mêlée étaient armés de bâtons.

Balkanisation du pays

VANCOUVER — Selon un géographe de Montréal, M. Ludger Beauregard, la balkanisation est déjà un fait établi au Canada sur le plan géographique. Le Canada doit être réinventé, a-t-il dit, lors d'un colloque sur le régionalisme canadien, sinon le pays ne pourra survivre. L'usage de l'expression "fédéralisme coopératif", a continué le professeur de l'université de Montréal, prouve que le véritable fédéralisme n'existe pas au Canada.

Fille de l'Empire

WINNIPEG — L'Union Jack demeurera le drapeau de l'Empire, a déclaré le secrétaire national du groupe, Mme F.C. Wooley, de Toronto. Ce drapeau a toujours été celui de notre ordre, a-t-elle dit, et il n'y a aucune raison que nous le changions. De son côté, Mme Georges Vanier, femme du gouverneur général du Canada, a défendu la thèse de l'unité canadienne devant les membres réunies en congrès annuel. Elle est une ancienne dirigeante de l'ordre à Québec.

Au Seignior Club

Une entente entre le Canadien Pacific Railway et la Fraternité canadienne des chemins a permis d'éviter la grève au Seignior Club, club privé appartenant au C.P. L'accord prévoit une augmentation de \$0.15 l'heure en trois étapes pour les 175 employés de la maison, membres de la section 281 de la fraternité.

Ford grandit

OAKVILLE — La société Ford du Canada a fait savoir qu'elle dépensera \$13,300,000 pour accroître la production de sa ligne d'assemblage d'automobiles, aussitôt que ses lignes d'assemblage de camions auront été installées dans un nouvel immeuble présentement en construction. Cet investissement ne comprend pas les dépenses normales d'ajustement des outils requis pour les nouveaux modèles.

La VDF et le Vietnam

OTTAWA — Des membres de la Voix des femmes du Canada en visite à la Chambre des Communes se sont déclarés "indignés" du fait que seulement 35 députés sur un total de 265 assistaient à un débat sur la politique étrangère du Canada. Elles ont fait part de leur indignation aussi devant l'attitude d'approbation sans réserve de la politique américaine au Vietnam, exprimée par le secrétaire d'État aux affaires extérieures, M. Paul Martin.

Les trois résolutions

TORONTO — L'atmosphère de rébellion qui prévaut au Québec "pourrait créer une force capable de régénérer le pays" et "pourrait aussi aboutir à des fins très destructrices", affirmait mercredi soir M. Robert Cliche, chef du Nouveau parti démocratique du Québec.

Il a souligné qu'il se produisait trois résolutions simultanément au Québec : une révolution nationale, une révolution sociale et une révolution dans les convictions fondamentales.

C'est la troisième, à son avis, qui est la plus importante. "Il existe de véritables dangers, a-t-il affirmé. Combien de nos jeunes travailleurs approuvent secrètement ces actes de terrorisme, a-t-il demandé. A moins que nous ne remplacions ces valeurs traditionnelles par quelque chose de nouveau, Dieu sait quel avenir nous aurons," s'est exclamé M. Cliche.

Comité de géographie

Le ministre des mines et des relevés techniques, M. Benidickson, annonce la création d'un comité consultatif national destiné à coordonner les travaux de recherches en géographie. Le comité groupera des géographes des gouvernements fédéral et provinciaux, des professeurs d'universités et plusieurs hommes de sciences éminents. Les membres du comité étudieront, entre autres choses, l'état de la recherche dans les universités, les organismes gouvernementaux et les entreprises privées et adopteront, s'il y a lieu, des mesures pour promouvoir la recherche aux niveaux universitaire et post-universitaire. Il existe déjà un comité semblable pour les sciences géologiques et quelques-unes de ses initiatives ont remporté des résultats excellents.

L'industrie à l'Expo

WINDSOR, Ontario — Les industries canadiennes, qui ne sont pas la propriété de Canadiens, peuvent montrer qu'elles font partie de l'équipe canadienne en participant à l'Exposition universelle de Montréal, a déclaré M. George Hees, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. Au cours d'une interview, M. Hees a précisé qu'à l'Expo 67 il y avait un coin réservé pour chacune des industries du Canada. "J'espère qu'on ne fera pas de distinction entre l'industrie établie au Canada et l'industrie canadienne," M. Hees a ajouté que, selon lui, le plus chaleureux accueil sera sûrement accordé aux industries qui participeront à l'Expo de Montréal de façon raisonnable selon leurs moyens.



M. Peter Wai, spécialiste de la cuisine chinoise chez Ruby Foo's depuis 20 ans, a reçu ces jours derniers une montre en or, offerte par le président de Ruby Foo's Enterprises Limited, M. Irwin D. Leopold, à l'occasion du 20e anniversaire du restaurant.

Deux groupes d'une trentaine d'anglophones effectuent une tournée à travers le Québec

Trente-cinq étudiants de 12 nationalités ainsi que 32 éducateurs, professionnels et hommes d'affaires de Vancouver effectuent présentement deux tournées distinctes à travers le Québec. Le premier groupe séjourne une dizaine de jours, soit du 29 mai au 7 juin, tandis que le deuxième séjourne une douzaine de jours, soit du 27 mai au 8 juin.

Dans le premier cas, il s'agit d'une visite organisée par l'Entente universitaire mondiale du Canada et réalisée en collaboration avec le Bureau de l'aide extérieure du ministère des affaires extérieures et la Commission du centenaire de la Confédération. L'une des activités de l'E.U.M. du Canada consiste précisément à permettre à un groupe d'étudiants canadiens et étrangers de se familiariser avec une région du Canada qu'ils ne connaissent pas et de mieux connaître les traditions, ressources, réalisations et aspirations des habitants de ces régions.

Au cours de leur tournée, les 35 étudiants séjourneront successivement à Montréal, Québec et Brossard; à ce dernier endroit, ils seront reçus par l'Hydro-Québec. Ils rencontreront diverses personnalités du monde des affaires, de l'industrie, des arts, du gouvernement provincial et du domaine universitaire.

Les membres du deuxième groupe ont participé depuis un mois à des réunions d'études sur le Canada français organisées par le département de l'extension de l'enseignement de l'université de la Colombie Britannique, à Vancouver. Ils viennent au Québec dans le but d'étudier les relations culturelles entre les groupes francophones et anglophones. Ce voyage est une initiative conjointe de la Canadian Association for Adult Education et de l'Institut canadien d'éducation des adultes; la Commission du centenaire a versé une subvention de \$4,600.

Arrivés à Dorval jeudi soir, les participants ont été cantonnés à l'université de Montréal jusqu'à hier matin, alors qu'ils ont quitté la métropole en autobus en direction de Québec. Vendredi, ils ont visité les bureaux de l'Office national du film avant de participer à un dîner et un séminaire à l'U. de M. dans la soirée. MM. Claude Ryan, directeur du Devoir, et Léo Dorais, de la Commission Laurendeau-Dan-

ton (bilinguisme et biculturalisme) ont participé aux discussions. Samedi, le programme comportait des réceptions au palais cardinalice et à la Place des Arts, ainsi qu'une visite de la ville.

Dimanche, les visiteurs sont partis pour Québec, en passant par le Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières et Shawinigan. Logés au Pavillon Lemieux de l'université Laval, ils ont, auparavant, assisté à un dîner et à un séminaire. Hier, ils ont visité la vieille Capitale avant de prendre le thé, en fin d'après-midi, au Bois-de-Coulange, résidence du lieutenant-gouverneur du Québec, M. Paul Comtois.

Ce matin, départ pour Arvida, via le parc des Laurentides. Avant le dîner offert par l'Alcan, ils visiteront les usines de cette compagnie à Arvida, ainsi que les villes de Jonquière, Kenogami et Arvida.

Mercredi, ils visiteront Shipshaw avant de prendre le train pour le St-Siméon-Rivière-du-Loup; en fin d'après-midi, ils rencontreront les dirigeants du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), à Mont-Joli; en soirée, ils seront à Rimouski.

Jeudi, départ pour St-Jean-Port-Joli où ils passeront la fin de la journée; en cours de route, ils arrêteront à l'Isle Verte pour visiter la filature de l'Isle Verte Limitée.

Vendredi, départ pour East Broughton et Thetford Mines, où ils jetteront un coup d'oeil aux mines d'amianté; puis, pour Black Lake, East Angus et Sherbrooke, où ils logeront au pavillon des étudiants de l'université de Sherbrooke et assisteront à un séminaire.

Samedi, après une courte visite de la ville de Sherbrooke, les visiteurs se rendront à Magog et au camp des Jeunes musicales au Mont Orford. Ils visiteront l'abbaye de St-Benoît-du-Lac et admireront le lac Memphremagog avant de revenir dîner à Sherbrooke.

Dimanche prochain, retour à Montréal, via Granby, Chambly (arrêt au village historique) et la voie maritime du St-Laurent. Le lendemain, les participants continueront à Montréal les visites et rencontres amorcées au début de leur tournée, en soirée, ils dîneront probablement au restaurant Helene de Champlain avant d'assister à une soirée récréative à la Poudrière. Tôt mardi matin, le 8 juin, ils retourneront à Vancouver en avion.

avers le Québec à travers le Québec à trave

Chandler : hôpital

QUÉBEC — Le ministère de la santé du Québec a annoncé la construction d'un hôpital de \$4,500,000 l'automne prochain, à Chandler, en Gaspésie. L'institution pourra loger 150 lits et comprendra une aile réservée pour les religieuses et le personnel de l'hôpital. La construction durera près de deux ans.

Le Port de Québec

QUÉBEC — Le Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain vient de publier un Manuel du port de Québec, brochure bilingue de 167 pages contenant tous les renseignements utiles aux usagers du port. Le but de ce document est de mieux faire connaître le port, non seulement aux entreprises étrangères mais également à la population de la région.

Permis de conduire

QUÉBEC — L'émission des permis de conduire par la poste rapporte un franc succès, a déclaré Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des transports et communications. Mme Kirkland-Casgrain a annoncé que 1,100,000 détenteurs ont déjà renouvelé leurs permis. "Cependant, a ajouté le ministre, quelque 500,000 chauffeurs et conducteurs de la province n'ont pas encore répondu à l'appel". On sait que tous les permis de conduire doivent être renouvelés avant le 1er juin.

Architectes : congrès

M. Jordi Bonet, sculpteur de Montréal, recevra la Médaille des arts connexes décernée annuellement par l'Institut royal d'architecture du Canada, au congrès annuel de cet organisme, à Montréal, du 9 au 12 juin. Le thème de ces assises sera "la forme du monde de demain".

Voirie : \$2,000,000

QUÉBEC — Le ministère de la voirie du Québec vient d'accorder 14 contrats totalisant des dépenses de plus de \$2,000,000 pour divers travaux dans les comtés. Le contrat le plus important, de \$414,000, a été accordé à Komo Construction, de Québec. Un deuxième, de \$400,000, va à Couillard Construction Limitée, dans les Cantons de l'Est.

Ecoles secondaires

L'Association générale des étudiants de l'université de Montréal a décidé d'entreprendre la rédaction d'un livre destiné aux étudiants du niveau pré-universitaire afin de les renseigner sur les cours donnés dans les différents départements et facultés de l'université. Cette décision fait suite à une tournée du comité des affaires pré-universitaires de l'AGEUM dans les écoles secondaires de la région de Montréal, où on s'est rendu compte de l'ignorance des étudiants sur les possibilités qui leur sont offertes à l'université.

Anjou : transports

Ville d'Anjou a approuvé le principe de l'extension à cette municipalité des services de la Commission de transports de Montréal. Ville d'Anjou exploite présentement son propre réseau de transport en commun, desservant une population de 21,000 âmes.

Bourse Franco

La première bourse Franco, annonce l'Institut royal d'architecture du Canada, a été remise à un jeune architecte de Montréal, M. Jean-Guy Théoret, qui poursuivra ses études de perfectionnement en France. Cette bourse doit être

accordée tous les deux ans, aux termes des dispositions du testament d'André Franco, architecte français.

Conduite automobile

En 1964, les accidents de la circulation au Québec ont coûté la vie à 1581 personnes et tout indique que ce chiffre sera encore dépassé cette année, signale la Ligue de sécurité routière. C'est dans un effort pour faire échec à ces statistiques que l'Institut d'éducation sur la sécurité de la ligue organise de nouveau cette année un cours de conduite automobile qui débutera le 29 mai 1965.

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTES AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VERRÉ ET EMBOÛTILLÉ À GALLSFIELD PAR CANADIAN SCOTCH DISTILLERS LTD.

confortablement
INDESTRUCTIBLE
404 SUPER LUXE TOIT OUVRANT

Construite pour longtemps et pour tout temps, la Peugeot se rit de notre climat avec son excellent système de chauffage-dégivrage et ses traitements anti-rouille à toute épreuve. Indestructible, la Peugeot ne l'est peut-être pas tout à fait, mais confortable, elle l'est à souhait: accoudoirs commodés; aérateurs réglables et orientables; banquettes avant anatomiques, réglables à 72 positions, recouvertes d'un tissu comme seule la France sait les produire; banquettes transformables en couchettes; portes s'ouvrant à 90°, munies de cran d'arrêt de sécurité; freins ultra-puissants... et une multitude d'autres avantages. Nous vous défions de l'essayer sans l'aimer. Relevez donc le gant.

La moins chère des 7 meilleures voitures du monde.

Elle vous ira comme un gant

DAN LANDREVILLE INC.,
4745 est, Ontario, Montréal — Tél.: CL. 6-1645

ROGER AUTOMOBILES LTEE,
4269 Ste-Catherine Ouest, Montréal
Tél.: 932-2925

STE-ROSE
ROGER BUNERS,
145, boul. Ste-Rose
Tél.: 625-4357

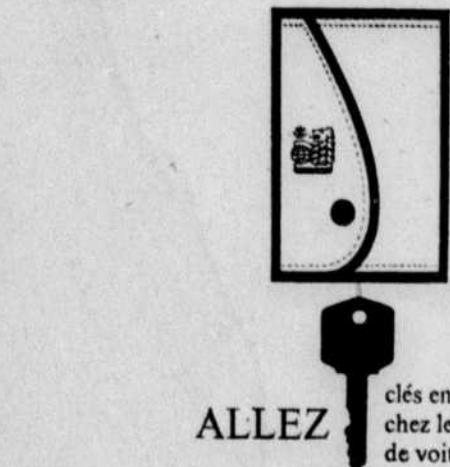
ST-HUBERT
ST-HUBERT AUTO CENTRE,
5410, chemin de la Côte Noire
Tél.: 676-9960

PIERREFONDS
PIERREFONDS AUTOMOBILES LTEE,
14350 boul. Gouin ouest,
Tél.: 684-3711

ST-JANVIER
DEMOUY AUTO LTEE,
401, rue Principale,
Tél.: GE. 8-5877

ST-THOMAS D'AQUIN
ANGERS AUTOMOBILES LTEE,
Tél.: 796-3563

ST-JEAN
Z. LESSARD SERVICE STATION,
369, rue Phaneuf,
Tél.: FI. 8-4564



ALLEZ clés en main chez le marchand de voiture

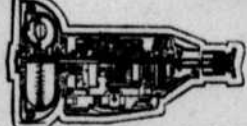
financez-la d'avance à bon compte avec un prêt plan à terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sècheuse — ou toute autre grosse dépense, comparez les prêts plan à terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt; vous verrez qu'un prêt plan à terme ne coûte vraiment pas cher. Empruntez d'avance la somme qu'il vous faut et vous serez en mesure d'obtenir de meilleures conditions.



BANQUE ROYALE

527-3641



ÉCHANGEZ PAS VOTRE AUTO
FAITES RÉPARER
VOTRE TRANSMISSION

TRANSMISSION SPECIALTY
6320 UPPER LACHINE ROAD - 5529 PAPINEAU LTD.

2 ENDROITS pour votre INSPECTION
2 ENDROITS pour votre SERVICE
1 ENDROIT pour votre GARANTIE

Estime gratuite avant réparation
remorquage gratuit
garantie 100%



TERMES FACILES — JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue Drummond
MONTRÉAL 25
388-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont situés à 1111 St-Alexandre, près CBAC. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, pièces de rechange de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.
STATIONNEMENT
Nous avons notre nouveau téléphone à 861-5771

Encouragez nos
annonceurs

La Chambre consternée par son décès rend hommage à M. Nowlan

OTTAWA — Les Communes ont ajourné leurs travaux hier après-midi après que le premier ministre Pearson et les chefs de tous les autres partis eurent rendu hommage à l'ancien ministre conservateur des Finances, M. George Nowlan, décédé soudainement hier matin à l'hôpital, à l'âge de 66 ans. L'annonce de sa mort a consterné la chambre, car on tenait M. Nowlan pour un homme politique d'une rare compétence et ses qualités humaines lui avaient valu l'estime de ses adversaires les plus farouches.

MM. Pearson, Diefenbaker, Douglas, Caouette, Thompson, Gordon, MacEachen ont tour à tour rendu hommage au défunt, et tous ont reconnu en lui l'un des ministres les plus compétents qui aient assumé le portefeuille des finances.

M. Nowlan s'était rendu visiter ses commettants au début du mois et il semble que son voyage l'ait épuisé. De retour dans la capitale, son médecin lui ordonna le repos le plus complet. Il avait subi une première crise cardiaque en 1962, mais s'était remis à la tâche après une convalescence qui dura huit semaines.

Originaire de la Nouvelle-Ecosse, il était monté dans l'arène politique à l'âge de 27 ans. Il représentait aux Communes le comté de Digby-Annapolis-Kings depuis 1948. Il fut successivement ministre du revenu et des finances dans le cabinet Diefenbaker.

"Nous étions de la classe de 48, comme il disait souvent à la blague, a rappelé hier M. Pearson qui fut élu aux Communes en même temps que lui. George Nowlan était une personnalité mémorable, un grand patriote et un parlementaire distingué. Sa dévotion pour la Nouvelle-Ecosse n'était surpassée que par sa dévotion pour le Canada".

"Il a servi son pays courageusement, avec intégrité et compétence, a déclaré pour sa part son ancien chef, M. Diefenbaker. Il a laissé une empreinte profonde sur sa génération. Mais on se souviendra surtout chez lui du gentilhomme dépourvu de ces travers qui affligent souvent nos hommes politiques. Sa mort nous appauvrit tous".

On dit à Ottawa que Nowlan était le dernier fils d'une race disparue. Aimable, il ne fut jamais ni vieillot ni réactionnaire, disent ses adversaires. On ne trouve plus aujourd'hui de ces hommes qui comme lui ont porté autant d'attention aux problèmes de leurs commettants.

On attribue sa tolérance et sa compréhension des problèmes nationaux à sa double ascendance française et irlandaise.

"Sa mort constitue une grande perte pour nous tous, c'était un éminent député que M. Nowlan, un ministre compétent", a déclaré le leader du NPD, M. Tommy Douglas.

Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, a souligné la grande expérience, la loyauté de l'ancien ministre: "Personne n'était plus dévoué que lui. Le parlement perd un homme précieux".

"C'est en effet une lourde perte, a repris M. Caouette, le leader du Ralliement des créditistes. J'en suis bouleversé. Le parlement ne sera plus le même sans lui".

L'actuel ministre des finances M. Gordon a rappelé comment son prédécesseur avait su affirmer ses convictions avec fermeté "sans méchanceté ni mesquinerie".

Le ministre du Travail, M. MacEachen, originaire lui aussi des Maritimes, a rendu hommage à sa famille.

A Québec, où il se trouvait hier, son ancien collègue de la Justice M. Davie Fulton a exprimé "une profonde tristesse" à la nouvelle de sa mort.

Soulignant son humilité, M. Balcer a rappelé que M. Nowlan lui avait fait observer, jadis, que ce titre de "honorable" dont on coiffe les ministres, ne signifiait rien de plus qu'un drapeau en berne, le jour de leur décès.

Sur la tour du Parlement, hier, le drapeau flottait à mi-mât.

Les dentistes craignent que des auxiliaires ne les remplacent à l'école

QUEBEC — L'Association dentaire canadienne ne voit pas d'un bon oeil une recommandation de la commission royale d'enquête sur les services de santé qui suggère l'établissement de cliniques dentaires pour les écoliers, cliniques qui compteraient plus d'auxiliaires que de dentistes.

Le Dr Remy Langlois, président de l'organisme, a précisé, hier au cours d'une conférence de presse, que ces auxiliaires auraient reçu une préparation scolaire moins avancée que les dentistes eux-mêmes et pourraient pratiquement donner tous les traitements aux écoliers.

Mais pour donner ces traitements, il faudrait qu'un diagnostic ait été fait. Comme on trouverait quatre auxiliaires pour un dentiste, selon la recommandation de la commission Hall, il est évident que, dans bien des cas, le diagnostic serait fait par des gens qui ne seraient pas suffisamment préparés.

L'association, a dit le Dr Langlois, propose que la situation présente soit maintenue, c'est-à-dire que les jeunes écoliers continuent de fréquenter régulièrement le bureau du dentiste.

Il a dit que le recours à des auxiliaires non suffisamment préparés n'est pas une façon de remédier au problème que pose le manque actuel de dentistes.

Le Dr Langlois a toutefois ajouté que dans les régions où il n'y a pas suffisamment de dentistes, l'organisme ne s'opposerait pas à l'établissement de cliniques.

Plus de facilités

Le Dr Langlois regrette le fait que le rapport Hall ne donne pas beaucoup d'importance à la question de l'hygiène dentaire publique, à la prévention et à la recherche.

Il a dit qu'au cours du congrès annuel que l'association tient présentement dans la vieille capitale, l'accent sera mis sur la possibilité d'établir de nouvelles écoles de formation pour les hygiénistes dentaires.

Pour augmenter le nombre des dentistes, a-t-il dit, on envisage l'agrandissement des facultés d'art dentaire déjà existantes et la fondation de nouvelles facultés.

L'association a récemment demandé à l'université Laval de Québec de former une école d'art dentaire qui serait d'abord affiliée à la faculté de médecine, pour ensuite devenir indépendante.

Le Dr Langlois a enfin annoncé que l'association formerait l'automne prochain les cadres du Collège royal des dentistes, dont la fondation a été décidée il y a déjà plusieurs mois.

Le but premier de ce collège sera de soumettre à des examens sérieux les dentistes qui veulent se spécialiser dans un domaine quelconque de leur profession.

Dans le cadre du même congrès, le Collège international des dentistes a reçu officiellement dans ses rangs, hier, huit nouveaux membres.

Les nouveaux membres qui ont prêté serment sont les docteurs Louis Bernier, de Québec, Robert-H. Brouillette et Richard Earl Dagg, de Montréal, Mark G. Boyes, Charles H. Moses et Wesley Philip, de Toronto, Loyola I. Duffy, de Charlotte-town, et Wesley P. Munies, de Vancouver.

Par la même occasion, le collège a remis un diplôme d'honneur au Dr John Barlett MacDonald, président de l'université de la Colombie-Britannique.

Le diplôme avait pour but de reconnaître les mérites du Dr MacDonald, dentiste de réputation internationale, qui s'est déjà livré à d'importants travaux dans le domaine de la microbiologie orale.



Gérald "Gerry" Martineau subira un nouveau procès

QUEBEC — Se rendant à une requête du gouvernement, la Cour d'appel du Québec a ordonné la tenue d'un nouveau procès hier dans le cas de Gérald Martineau, accusé le 26 novembre dernier d'une accusation d'avoir fraudé l'Etat pour un montant de \$34,600.

Le juge Albert Dumontier avait estimé l'automne dernier que M. Gérald Martineau, âgé de 42 ans, n'avait pas, en tant que conseiller législatif, "de responsabilité ou d'emploi sous l'autorité du gouvernement". En conséquence de quoi, l'accusé échappait à l'empire de l'article du code criminel sur lequel l'accusation s'appuyait. Le gouvernement en a appelé du jugement Dumontier.

L'acte d'accusation en onze points formulé contre M. Martineau s'inspirait des recommandations d'une commission royale d'enquête, dirigée par le juge Salvas, sur les méthodes d'achat de l'ancien gouvernement de l'Union nationale.

On sait que M. Antonio Talbot, ministre de la voirie sous le même gouvernement, de 1944 à 1946, a échappé d'une amende de \$1,300 le 13 mai 1964 après avoir été trouvé coupable de trafic d'influence en tant que ministre. Il a porté le jugement en appel.

A un congrès de fusion de syndicats du bâtiment

Pepin réclame la nationalisation de la future industrie de l'acier

NORTH HATLEY — M. Marcel Pepin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, a réclamé la nationalisation de l'industrie de l'acier, devant quelque 300 délégués, à l'issue du congrès de fusion de la fédération du bâtiment et de la fédération du bois ouvré, samedi, à North Hatley. Le chef syndical s'est également élevé contre les conditions de travail réservées aux travailleurs de la construction et l'instabilité de leur emploi. M. Pepin a exhorté les travailleurs à réclamer la nationalisation immédiate de la sidérurgie. Il a précisé que le gouvernement ne doit pas attendre 25 ans avant de poser un geste essentiel à l'expansion économique du Québec.

Les deux fédérations des travailleurs du bâtiment et du

bois, affiliées à la Confédération des syndicats nationaux, se sont fusionnées en une seule, vu la similitude de leurs intérêts professionnels.

M. Armand Frenette, secrétaire de la fédération des travailleurs du bâtiment du Canada (CSN), a annoncé en fin de semaine au terme d'un congrès qui réunissait 300 participants, à North Hatley.

"Notre évolution veut que nous dépassions le niveau des métiers et que nous nous regroupions à un niveau plus élevé, plus évolué, au niveau industriel", a-t-il déclaré en citant l'exemple des travailleurs du bâtiment de la région de Montréal, aujourd'hui groupés dans un syndicat global où l'on retrouve tous les métiers de la construction.

CECM: une enquête-recensement sur les enfants exceptionnels

La Commission des écoles catholiques de Montréal a entrepris, avec la collaboration des services de santé de la ville de Montréal, une vaste enquête-recensement sur tout le secteur des enfants exceptionnels de son territoire. Cette étude vise à établir aussi exactement que possible: a) le nombre total de ces enfants, leur localisation et la gravité des problèmes ou handicaps dont ils souffrent; b) un plan pilote des services à offrir à ces enfants.

De plus, à l'occasion de l'opération 55, le CECM a procédé à une étude de 4,000 emplois, les décrivant et regroupant toutes leurs caractéristiques particulières. Résultat: il est actuellement possible de définir les caractéristiques propres à chacun des emplois convenant à tous les groupes d'élèves. Les enfants exceptionnels profiteront de cette étude: celle-ci permettra, entre autres, de définir les aptitudes qu'il conviendra de développer chez eux.

La CECM a organisé une rencontre récemment à l'intention des spécialistes de la déficience mentale (éducateurs et autres), afin de les consulter — avant d'établir définitivement des politiques d'action — sur certaines initiatives qu'elle envisage de prendre et sur les mesures qui pourraient convenir, tant à l'élémentaire qu'au secondaire, aux lents intellectuels et aux déficients mentaux (scabres et semi-éducables).

Actuellement, la CECM offre 70 classes spéciales (1,200 élèves du niveau élémentaire) et cinq centres occupationnels (600 élèves du niveau secondai-

re) aux jeunes déficients mentaux francophones, ainsi que cinq classes spéciales (90 élèves) et un centre occupationnel (55 garçons) aux anglophones.

Le "Bulletin d'information" mensuel de la CECM, — d'où sont tirés ces renseignements, — précise qu'une autre journée d'étude semblable à celle qui a porté sur la déficience mentale, aura lieu le 5 juin à l'école Victor-Doré et portera, cette fois, sur les cours d'initiation au travail.

Il signale également qu'un sous-comité du Comité de planification scolaire de la CECM — celui des choix professionnels — vient de remettre au comité un rapport sur cette question.

Ce rapport souligne que les centres occupationnels et les centres d'initiation au travail sont actuellement isolés, soit dans des unités autonomes séparées, soit au sein d'une école élémentaire. Pour assurer une meilleure socialisation des élèves, "cet isolement doit faire place à une vie communautaire normale". A cette fin, il suggère que les élèves du cours d'initiation au travail soient groupés dans un pavillon au sein de la future école secondaire polyvalente, qu'ils participent à certaines activités culturelles et sportives avec tous les autres élèves, et que certains de leurs ateliers servent aux autres élèves également.

Le rapport insiste pour qu'un étudiant ne soit admis en initiation au travail que lorsque ses chances de réussir dans les autres voies sont nulles.

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français



Beaux imprimés pour tailles spécialisées en ARNEL et TERYLENE.

Pour les tailles spécialisées de 14 1/2 à 22 1/2

Le modèle A en fine batiste TERYLENE est une robe sans manches courte veste à manches courtes. 14 1/2 à 22 1/2 en bleu ou vert. — Le modèle B aussi en légère batiste TERYLENE ton bleu ou or. Robe sans manches, veste à manches courtes. 16 1/2 à 22 1/2 — Le modèle C en jersey "ARNEL" tons bleu, vert ou or. Robe aux manches courtes, avec poches encolure fantaisie. 16 1/2 à 24 1/2.

1299

Dupuis — deuxième — Rayon 530

DUPUIS

865 EST RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171

Nouveau par

ZENITH

"DE FACE" le Microphone

DUPUIS

fixé dans la partie avant des branches de vos lunettes auditives pour mieux entendre et percevoir les sons naturels, les paroles. Minuscule commutateur pour mieux entendre au téléphone. Sonorité réglable. "DE FACE" est élégant, efficace, d'une performance inégalée dans ce qui se fait comme lunettes auditives de nos jours. Essayez-le!

Examens d'audiométrie GRATUITS sur demande nous allons à domicile — venez ou téléphonez pour un rendez-vous: 842-5151, Poste 316

DUPUIS — TROISIEME, SAINTE-CATHERINE

